LE 20ième RAPPORT ANNUEL

SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU

DU SYNDICAT DU MIXTE DES EAUX DU MAUMONT

ANNEE 2014

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT

SOMMAIRE

RAPPORT 2014

I – PRESENTATION DU SYNDICAT

Présentation générale ..... 6 et 7
Organisation administrative 8
Les membres du bureau 9
Le parcours de l'eau 10
Les points d'alimentation et ressources en eau par commune 11
Les ressources et productions journalières 12
La filière traitement 13
Les ressources et ouvrages par communes adhérentes en photos ..... 14 à 34

II – LES DONNEES TECHNIQUES

Evolution des abonnés et de la consommation de 2007 à 2014 38
Evolution depuis 2006 des consommations, recettes eau et des moyennes à payer par abonné ..... 39 et 40
Réductions accordées sur consommations 2014 41
Récapitulatif des branchements facturés en 2014 42
Evolution de la consommation moyenne annuelle par abonné depuis 2004 ..... 43 et 44
Evolution de la consommation moyenne annuelle de 2014 par habitant 45
Evolution de 2002 à 2014 du rendement primaire du syndicat 46
Evolution des exportations et importations de 2000 à 2014 47
Evolution des volumes distribués depuis 2002 48
Evolution de l'indice linéaire de perte depuis 2002 49
Evolution d'indicateurs de performance depuis 2000 50
Indice de connaissance de gestion patrimoniale 2014 51
Exemple d'un carnet métrologique 52
Production 2014 53
Production mensuelle totale de 2013 et 2014 54
Répartition de la production 2014 55
Les prélèvements 2014 eau de surface et eau souterraine 56

La pluviométrie depuis 2002....57
Quelques consommateurs importants....58
Bilan sur les certificats d'urbanisme en 2014....59
Bilan sur les permis de construire de 2001 à 2014....60
Récapitulatif des déposes de compteurs 2013 et 2014....61
Bilan sur les renouvellements de compteurs 2014....62
La pyramide des âges des compteurs par commune....63 à 67
Récapitulatif des fermetures de compteurs en 2014....68
Les interventions du service technique en 2014....69 à 71
Des commentaires sur le compte rendu d'exploitation....72 et 73

L'origine de l'eau distribuée par le Syndicat....75
Le traitement utilisé....76
Le schéma de la filière de traitement de l'eau....77
Le schéma de la filière de traitement des boues....78
Les analyses....79 et 80
Les rapports d'analyses....81 à 95
Le récapitulatif du contrôle sanitaire de l'ARS pour 2014....96 à 99

III - LES DONNEES FINANCIERES

Le prix de l'eau....102 à 105
Les tarifs 2014....106 à 111
Evolution des tarifs HT de 2004 à 2015....112
Evolution des tarifs HT de 2004 à 2015 pour 120 M3....113 à 115
Bilan des encaissements au 31 décembre 2014....116
Etat des réductions sur factures, abandons de créances et taux de réclamations écrites pour 2014....117
Observatoire du prix de l'eau depuis 2006....118 à 122
Les travaux réalisés par le service technique....124 et 125
Etat des recettes et dépenses générées par les travaux du service technique....126
Les recettes totales HT réalisées....127
Commentaires sur les résultats des exercices 2011, 2012, 2013 et 2014....128 à 135
L'état de la dette....137
Bilan des emprunts....138

Durée d'extinction de la dette....139
Commentaires....141
Les dépenses d'investissement 2014....143
Commentaires....144

IV - LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Définition....146
Les indicateurs de performance calculés au Syndicat....147

Ce qu'il faut retenir de 2014 .... 148 à 152

I - PRESENTATION GENERALE DU SYNDICAT

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT
Siège : 8 Rue des Sources 19330 FAVARS
Tél : 05-55-29-45-10
Adresse @ : eau.maumont@orange.fr
Site Internet : www.syndicat-eau-maumont.fr
Service Technique : 06-80-36-83-24

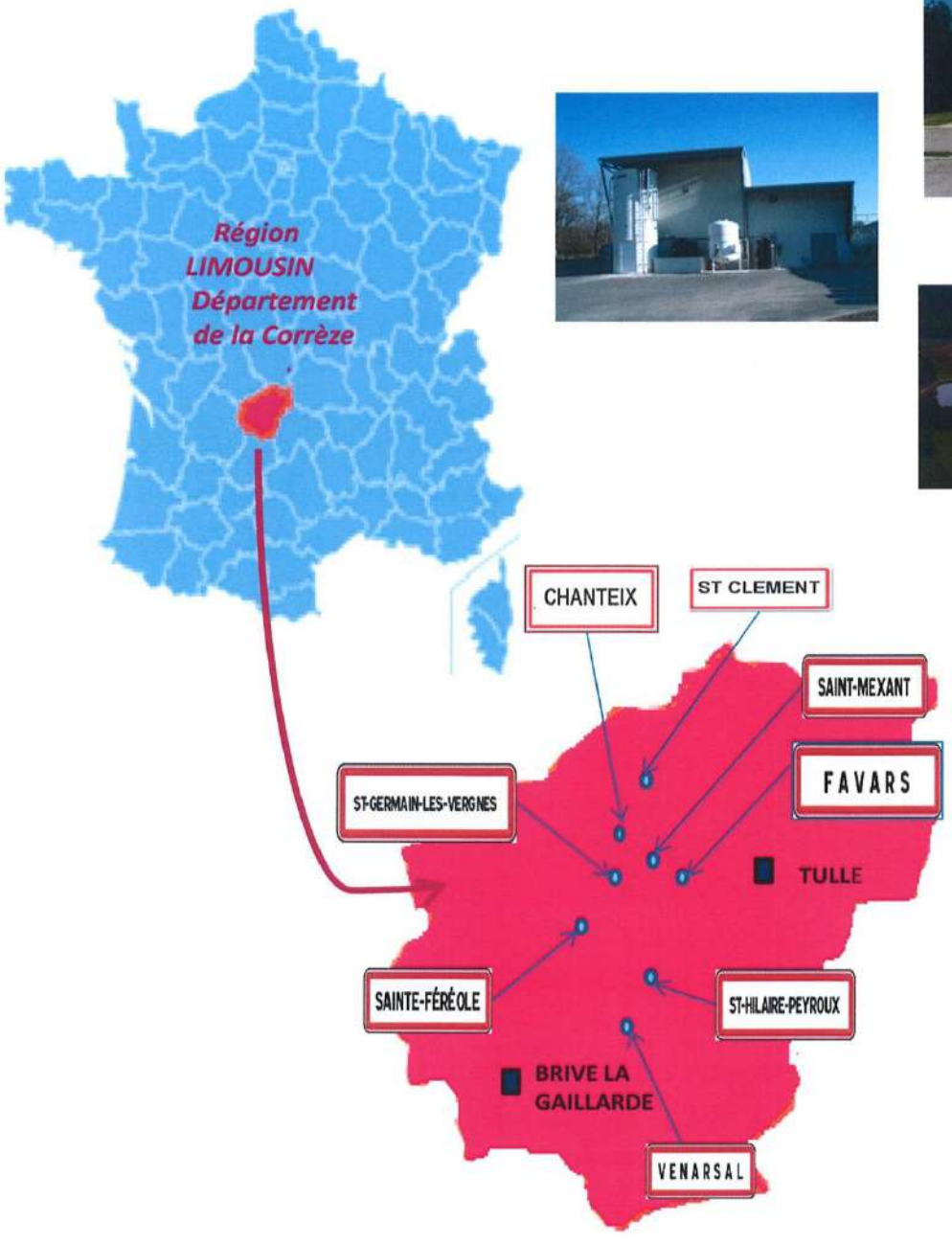

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT
8 rue des Sources
19330 FAVARS

Service Administratif :
Téléphone : 05 55 29 45 10
Télécopie : 05 55 29 45 97
eau.maumont@orange.fr

Service Technique :
Portable : 06 80 36 83 24
Télécopie : 05 55 26 05 81

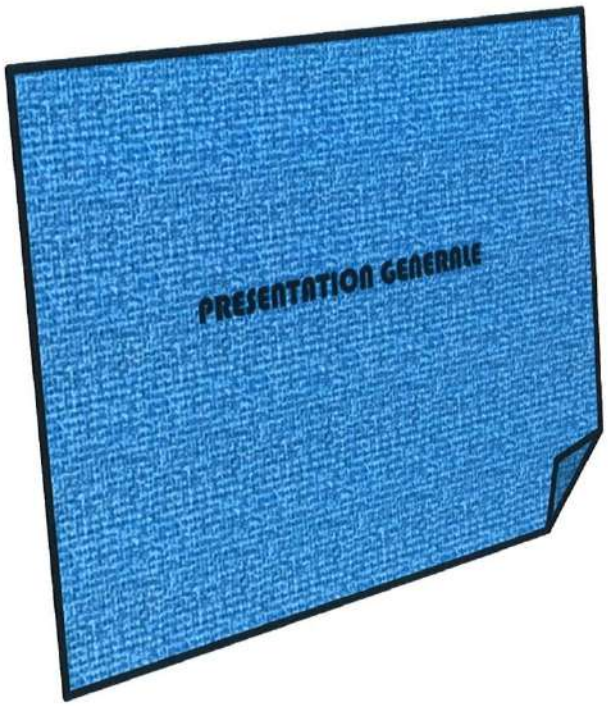
PRESENTATION GENERALE

SA CREATION	**1967**
SON SIEGE	8 Rue des Sources à Favars en CORREZE
SON REGIME JURIDIQUE SA GESTION	Le Syndicat Mixte des Eaux du Maumont est un Syndicat Mixte fermé sans fiscalité propre fonctionnant en régie directe avec son propre personnel, ses propres moyens et régit par le Code Général des Collectivités Territoriales et leurs statuts
SON ADMINISTRATION	Assurée par un COMITE SYNDICAL formé de 16 membres élus par les communes adhérentes *(renouvellement du bureau les 15/04/2014 et 09/04/2015)*
SON BUREAU	Composé d'un Président, de trois Vice-Présidents et de six autres membres nommés pour 6 ans
SON PERSONNEL	*AU 31/12/2014* 7 agents titulaires à temps complet et 1 emploi avenir embauché le 01/12/2013
SA FONCTION	Traitement et distribution de l'eau potable
SON RESEAU	8 communes adhérentes 3905 abonnés plus de 7500 habitants 400 km de conduites
SA SITUATION GEOGRAPHIQUE	Situé dans la région du Limousin en CORREZE [19] à l'ouest de Tulle et au nord-est de Brive , il fait partie du bassin hydrographique ADOUR GARONNE. Sa superficie : 20 KM nord-sud sur 10 KM ouest-est

retrouvez d'autres informations sur le Syndicat sur son site Internet à l'adresse suivante :
http://www.syndicat-eau-maumont.fr/

LE SIEGE DU SYNDICAT A FAVARS

St Hilaire [Mme BORIE et Mr DELAGE]
St Germain [Mme MAURY et Mr BREUIL]
CAB pour Ste Féréole [Mr GOLFIER et Mr MACHEIX]
St Clément [Mr CHASTANET et Mr DUQUAY]
Favars [Mr DESNOTS et Mr DELVERT]
St Mexant [Mr CHEZE et Mr DUPAS]
Chanteix [Mr VERGNE et Mr BOURDET]
CAB pour Venarsal [Mme PATRAUD et Mr ENEMAN]

Président : Mr DESNOTS
4 Vice-Présidents : Mr DELVERT, Mr DUPAS, Mr DELAGE
6 Membres : Mme BORIE, Mme MAURY, Mr CHASTANET,
Mr VERGNE, Mr BOURDET, Mr DUQUAY

Evelyne GERAUD Adjoint Administratif Territorial Principal 1ère Classe RESPONSABLE ADMINISTRATIF
Aurélie SERVARIE Adjoint Administratif Territorial
Stéphane PLANAS Agent de Maîtrise RESPONSABLE TECHNIQUE
Jean-Pierre LAVAL Agent de Maîtrise Principal ADJOINT AU RESPONSABLE TECHNIQUE
Alexandre LAGORSSE Adjoint Technique Territorial Principal 2ième classe
Mathieu JAUVION Adjoint Technique Territorial 1ère classe
David PEYNICHOU Adjoint Technique Territorial 2ième classe
Aurélien MIKULEC Emploi avenir

communes :
Favars, St Mexant, Chanteix,
St Hilaire-Peyroux, St Germain Les Vergnes, St Clément
Communauté d'Agglomération de Brive pour les territoires de Ste Féréole et de Venarsal

Avec l'adhésion des communes de Ste Féréole et de Venarsal à la Communauté d'Agglomération de Brive le 31/12/01, le Syndicat des Eaux du Maumont s'est transformé de fait en <u>SYNDICAT MIXTE</u>

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SYNDICAT

Le responsable du Syndicat

Mr DESNOTS Jean-Paul

Président du Syndicat Mixte des Eaux du Maumont

LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES EN 2014

Un service administratif

Mme GERAUD Evelyne

Responsable du service administratif

Tél : 05-55-29-45-10

Fax : 05-55-29-45-97

eau.maumont@orange.fr

Un service technique

Mr PLANAS Stéphane

Responsable du service technique

Tél : 06-80-36-83-24

Fax : 05-55-26-05-81

eaugrande@orange.fr

LE SITE INTERNET DU SYNDICAT A L'ADRESSE http:// www.syndicat-eau-maumont.fr/

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT

MEMBRES DU BUREAU SYNDICAL 2014 - 2020

PRESIDENT

Jean-Paul DESNOTS
[FAVARS]

VICE-PRESIDENT

Michel DELVERT
[FAVARS]

VICE-PRESIDENT

Eric DUPAS
[ST MEXANT]

VICE-PRESIDENT

Alain DELAGE
[ST HILAIRE-PEYROUX]

MEMBRE DU BUREAU

Jacques CHASTANET
[ST CLEMENT]

MEMBRE DU BUREAU

Gisèle BORIE
[ST HILAIRE-PEYROUX]

MEMBRE DU BUREAU

Jean-Pierre VERGNE
[CHANTEIX]

MEMBRE DU BUREAU

Christophe BOURDET
[CHANTEIX]

MEMBRE DU BUREAU

Catherine MAURY
[ST GERMAIN LES VERGNES]

MEMBRE DU BUREAU

Christian DUQUAY
[ST CLEMENT]

LE PARCOURS DE L'EAU SUR LE RESEAU DU SYNDICAT

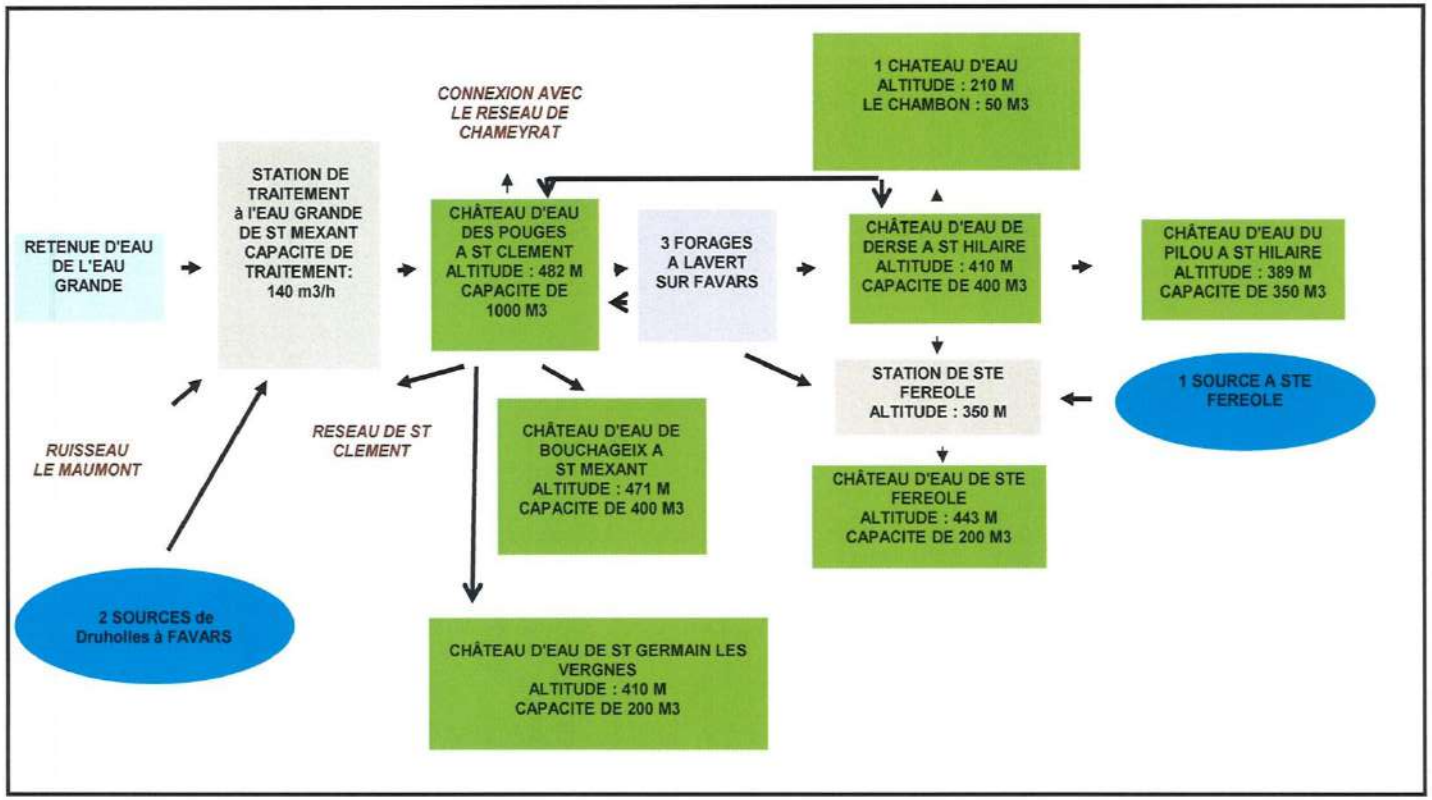

Le réseau de distribution du Syndicat long de 400 km amène l'eau depuis les ouvrages de mise en pression jusqu'au compteur de l'abonné.

Les ouvrages de transports comprennent essentiellement :

Les conduites et accessoires : tés, coudes, cônes…

Les appareils de robinetterie : robinets, vannes, ventouses...

Les appareils de fontainerie : poteaux incendie, borne fontaine

Les appareils de mesure : compteurs, débimètre, manomètre.

Le Syndicat ne possède aucune canalisation en plomb.

LES POINTS D'ALIMENTATION ET RESSOURCES EN EAU
POUR CHAQUE COMMUNE
DU SYNDICAT DES EAUX DU MAUMONT

Commune de Ste Féréole

1 source
châteaux d'eau de Derse et de Ste Féréole
château d'eau des Pouges
station de Ste Féréole
forages de Lavert à Favars

Commune de Favars

3 forages à Lavert (Favars)
château d'eau des Pouges
station de traitement de l'Eau Grande
à St Mexant

Commune de St Mexant

château d'eau de Boussageix
château d'eau des Pouges
station de traitement de l'Eau Grande

Commune de St Germain Les Vergnes

château d'eau des Pouges
château d'eau de Boussageix
station de traitement de l'Eau Grande

Commune de St Clément

château d'eau des Pouges
station de traitement de l'Eau Grande
à St Mexant

Commune de Chanteix

château d'eau des Pouges
station de traitement de l'Eau Grande
à St Mexant

Commune de St Hilaire-Peyroux

château d'eau de Derse à St Hilaire
forages de Lavert (Favars)
station de l'Eau Grande

Commune de Venarsal

château d'eau du Pilou à St Hilaire
forages de Lavert (Favars)
station de l'Eau Grande

RESSOURCES ET PRODUCTIONS JOURNALIERES DU SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT

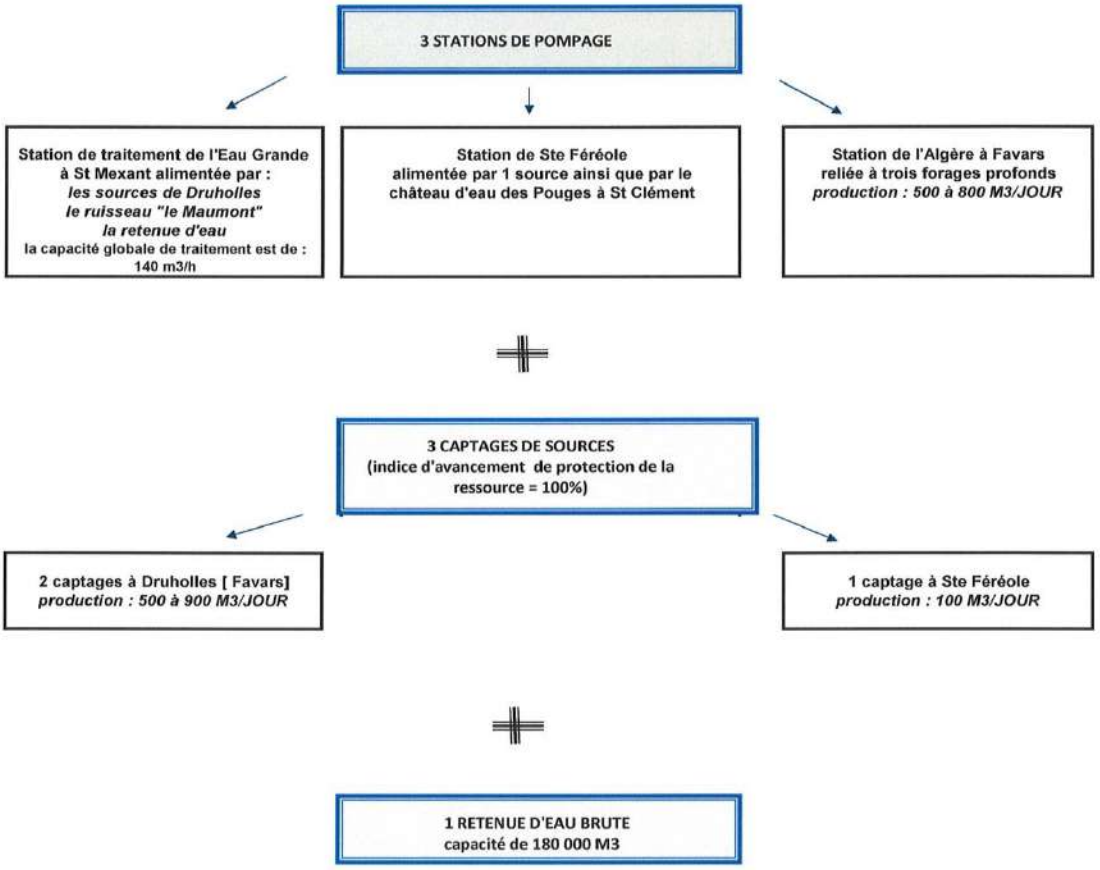

LE TRAITEMENT

L'usine de traitement de l'Eau Grande doit traiter 3 types d'eau en provenance :
des sources de Druliolle, du ruisseau du Maumont et de la retenue d'eau de l'Eau Grande.

L'eau est ensuite refoulée vers le château d'eau principal des Pouges à
St Clément d'une capacité de 1000 M3.

A partir de celui-ci, un réseau de plus de 400 KM de canalisations alimente
6 autres châteaux d'eau secondaires :

- 3 réservoirs à St Hilaire-Peyroux
  [Derse capacité : 400 M3]
  [Chambon capacité : 50 M3]
  [le Pilou capacité : 350 M3]
- 1 réservoir à St Germain Les Vergnes
  [Lachamp]
  capacité : 200 M3
- 1 réservoir à St Mexant
  [Bouchageix]
  capacité : 400 M3
- 1 réservoir à Ste Féréole
  [au bourg]
  capacité : 200 M3

Les stations de Lavert à Favars et de Cros à Ste Féréole sont munies de leur système de chloration. Ces stations sont équipées d'un filtre à carbonate de calcium permettant de mettre le Ph et la conductivité en conformité avec les normes en vigueur.

4 surpresseurs

- 1 dans le réservoir du Pilou à St Hilaire
- 1 au Puy Léger à Favars
  1 au lotissement le Mamelon à Favars
- 1 dans le réservoir des Pouges à St Clément

LES RESSOURCES ET OUVRAGES
PAR COMMUNES ADHERENTES

à Favars

LE SIEGE DU SYNDICAT au 8 rue des Sources

2 CAPTAGES DE SOURCE A DRUHOLLES

STATION DES FORAGES + 3 FORAGES

LE SURPRESSEUR DU PUY LEGER

LE SURPRESSEUR DU MAMELON

le siège du Syndicat à Favars

Les captages de Druholles à Favars

station des forages à Favars

Un des forages de
Lavert à Favars

le surpresseur du Puy Léger à Favars

↔ le surpresseur du Mamelon à Favars

LES RESSOURCES ET OUVRAGES PAR COMMUNES ADHERENTES

à St Mexant

LA RETENUE D'EAU DE L'EAU GRANDE

LA STATION DE TRAITEMENT

LE RESERVOIR DE BOUSSAGEIX

LA PRISE D'EAU DU MAUMONT

la retenue à l'Eau Grande à St Mexant

la station de traitement à St Mexant

le local des pompes de refoulement

les membranes d'ultrafiltration

le réservoir de Boussageix à St Mexant

La prise d'eau du Maumont

LES RESSOURCES ET OUVRAGES
PAR COMMUNES ADHERENTES

à St Clément

2 RESERVOIRS

1 SURPRESSEUR [à l'intérieur de l'un des réservoirs]

Les réservoirs des Pouges

à St Clément

Le surpresseur des Pouges à l'intérieur de l'un des réservoirs

LES RESSOURCES ET OUVRAGES
PAR COMMUNES ADHERENTES

à Ste Féréole

1 CHATEAU D'EAU

1 STATION DE POMPAGE

1 CAPTAGE DE SOURCE « LACOUR »

Le réservoir sur tour de Ste Féréole

L'intérieur du réservoir de Ste Féréole (photo prise pendant les travaux réalisés en 2014)

La station de pompage à Ste Féréole

La source Lacour à Ste Féréole

LES RESSOURCES ET OUVRAGES
PAR COMMUNES ADHERENTES

à St Germain Les Vergnes

1 RESERVOIR A LACHAMP

↔ le réservoir de St Germain Les Vergnes

LES RESSOURCES ET OUVRAGES
PAR COMMUNES ADHERENTES

à St Hilaire-Peyroux

RESERVOIR AU CHAMBON

RESERVOIR DU PILOU

RESERVOIR DE DERSES

Le réservoir du Chambon à St Hilaire Peyroux

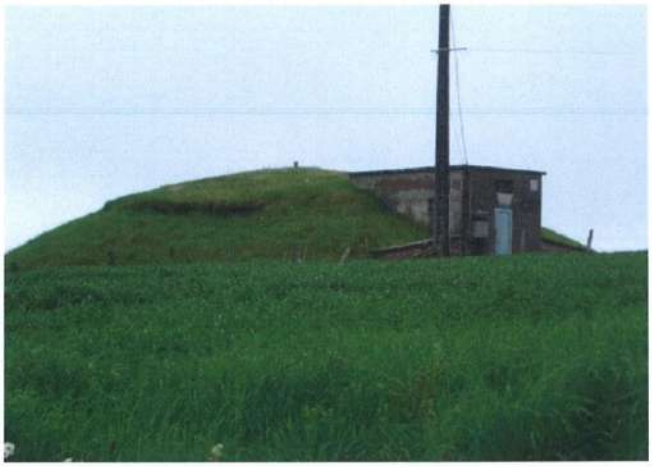

Réservoir du Pilou à St Hilaire avec un surpresseur

le réservoir de Derses à St Hilaire Peyroux

II - LES DONNEES TECHNIQUES

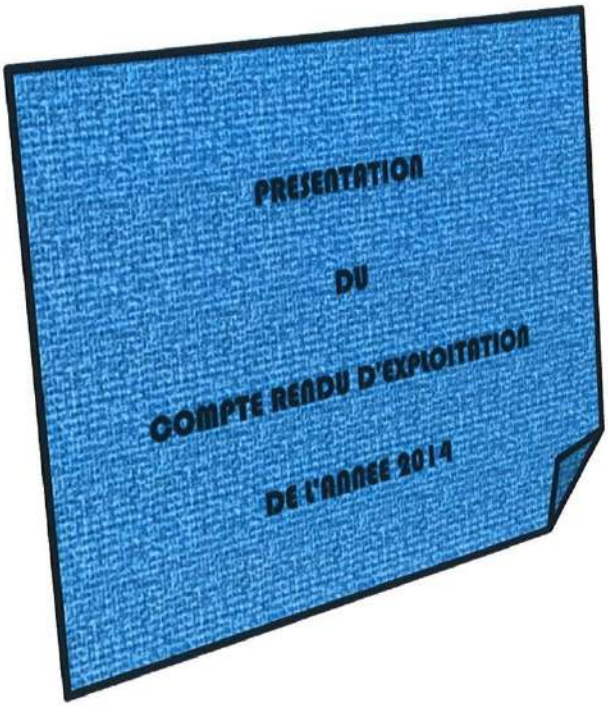
PRESENTATION
DU
COMPTE RENDU D'EXPLOITATION
DE L'ANNEE 2014

COMPTE RENDU D'EXPLOITATION DE 2014

Sommaire

Page 38 EVOLUTION DES ABONNES ET DE LA CONSOMMATION DE 2007 A 2014

Pages 39 et 40 EVOLUTION DEPUIS 2006 DES CONSOMMATIONS, RECETTES VENTE DE L'EAU, ET DES MOYENNES A PAYER PAR ABONNE

Page 41 REDUCTIONS ACCORDEES SUR CONSOMMATIONS 2014

Page 42 RECAPITULATIF DES BRANCHEMENTS FACTURES EN 2014

Page 43 EVOLUTION DE 2004 A 2014 DES VOLUMES FACTURES PAR AN PAR ABONNE ET PAR COMMUNE

Page 44 EVOLUTION DE LA CONSOMMATION MOYENNE ANNUELLE PAR ABONNE DEPUIS 2004

Page 45 EVOLUTION DE LA CONSOMMATION MOYENNE ANNUELLE DE 2014 PAR HABITANT

Page 46 EVOLUTION DE 2002 A 2014 DU RENDEMENT PRIMAIRE DU SYNDICAT

Page 47 EVOLUTION DES EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS DU SYNDICAT DE 2000 A 2014

Page 48 EVOLUTION DES VOLUMES DISTRIBUÉS PAR LE SYNDICAT DEPUIS L'ANNEE 2002

Page 49 EVOLUTION DE L'INDICE LINEAIRE DE PERTE DU SYNDICAT DEPUIS 2002

Page 50 EVOLUTION DE CERTAINS INDICATEURS DE PERFORMANCE DEPUIS L'ANNEE 2000

Page 51 CALCUL DE L'INDICE DE CONNAISSANCE DE GESTION PATRIMONIALE POUR 2014

Page 52 CARNET METROLOGIQUE POUR EXEMPLE CELUI DE LA COMMUNE DE LAGRAULIERE

Page 53 LA PRODUCTION 2014

Page 54 LA PRODUCTION MENSUELLE TOTALE 2013 ET 2014

Page 55 LA REPARTITION DE LA PRODUCTION 2014

Page 56 PRELEVEMENTS 2014 EAU DE SURFACE ET EAU SOUTERRAINE

Page 57 LA PLUVIOMETRIE DEPUIS 2002

Page 58 QUELQUES CONSOMMATEURS IMPORTANTS

Page 59 BILAN SUR LES CERTIFICATS D'URBANISMES EN 2014

Page 60 BILAN SUR LES PERMIS DE CONSTRUIRE DE 2001 A 2014

Page 61 RECAPITULATIF DES DEPOSES DE COMPTEURS 2013 ET 2014

Page 62 RENOUVELLEMENT DES COMPTEURS EN 2014

Pages 63 à 67 LA PYRAMIDE DES AGES DES COMPTEURS PAR COMMUNE

Page 68 RECAPITULATIF DES FERMETURES DE COMPTEURS EN 2014

Pages 69 à 71 LES INTERVENTIONS 2014 DU SERVICE TECHNIQUE

Pages 72 à 73 QUELQUES COMMENTAIRES SUR CE COMPTE RENDU D'EXPLOITATION

COMMUNES	NOMBRE D'ABONNES EN 2007	NOMBRE D'ABONNES EN 2008	NOMBRE D'ABONNES EN 2009	NOMBRE D'ABONNES EN 2010	NOMBRE D'ABONNES EN 2011	NOMBRE D'ABONNES *EN 2012*	ABONNES *EN 2013*	ABONNES *EN 2014*
FAVARS	454	457	466	473	482	501	506	512
CHANTEIX	312	318	319	325	328	333	340	340
ST CLEMENT	159	164	164	162	168	171	172	176
ST MEXANT	531	548	561	571	587	596	600	615
ST HILAIRE	441	444	456	458	460	476	472	483
VENARSAL	214	223	225	234	236	244	248	253
ST GERMAIN	501	507	517	524	524	534	537	535
STE FEREOLE	874	898	907	920	939	952	965	975
LAGRAULIERE	16	16	16	16	16	16	16	16
TOTAL	3502	3575	3631	3683	3740	3823	3856	3905

COMMUNES	CONSOMMATION 2007	CONSOMMATION 2008	CONSOMMATION 2009	CONSOMMATION 2010	CONSOMMATION 2011	CONSOMMATION 2012	CONSO 2013	CONSO 2014 facturée
FAVARS	43 960	45 408	44 545	44 737	44 191	45 198	44 181	42 732
CHANTEIX	27 288	27 661	28 319	28 176	27 525	26 822	25 216	25 061
ST CLEMENT	13 831	14 341	14 727	14 271	14 769	14 332	15 734	14 377
compteur des Pouges	23		119	263	5659	810	373	513
ST MEXANT	48 429	52 639	54 687	54 980	53 606	54 632	53 857	51 360
ST HILAIRE	41 830	44 536	40 976	42 337	40 521	42 163	42 210	38 530
VENARSAL	19 011	20 373	20 979	20 490	19 780	19 726	19 397	19 496
ST GERMAIN	53 076	55 890	58 106	55 583	54 523	56 289	55 044	54 325
STE FEREOLE	86 713	90 693	92 596	92 776	90 120	90 093	86 787	85 490
compteur des Saulières	509							
LAGRAULIERE	891	911	918	805	688	728	614	619
cpteur du Puy Grand à Cornil		2 576	2 634	3 325	167	80	479	0
cpteur des Taupineries à Donzenac	47		39	33	60	69	52	76
COMMUNE DE NAVES					3 200			
TOTAL EN M3	335 608	355 028	358 645	357 776	354 809	350 942	343 944	332 579

- 11 365 m3

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION depuis 2006

	Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009	Année 2010	Année 2011	Année 2012	Année 2013	Année 2014
consommation en M3	373 052	335 608	355 028	358 645	357 776	354 809	350 942	343 944	332 579

- 11 365 m3

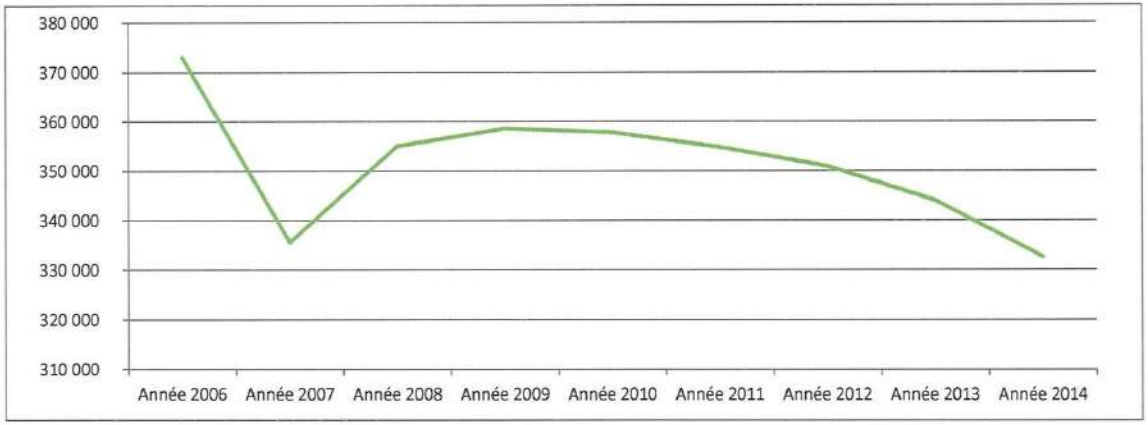

EVOLUTIONS DIVERSES

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Montant total TTC des factures EAU à encaisser	653 996,83 €	676 919,04 €	742 491,73 €	797 306,78 €	840 730,44 €	889 144,79 €	919 971,85 €	928 133,29 €	931 104,25

+ 30 827,06 € + 8 161,44 € + 2 970,96 €

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Moyenne à payer en Euro par abonné	192,69	193,29	207,69	219,58	228,27	237,74	240,64	240,70	238,44

REDUCTIONS ACCORDEES SUR CONSOMMATIONS 2014
suite à incidents (fuites après compteur, coupures accidentelles...)

REDUCTIONS ACCORDEES SUR CONSOMMATIONS 2014
suite à incidents (fuites après compteur, coupures accidentelles...)

COMMUNES	NOMBRE DE REDUCTIONS	CONSOMMATIONS RELEVEES EN M3	CONSOMMATIONS FACTUREES EN M3	PERTE POUR LE SYNDICAT EN M3	PERTE TTC EN EUROS
STE FEREOLE	11	4547	2 116	2 431	4 129,17
ST HILAIRE-PEYROUX	8	1 868	930	938	1 593,24
ST MEXANT	8	1 668	579	1 089	1 849,72
ST GERMAIN	5	1 171	899	272	462,01
CHANTEIX	1	228	28	200	339,71
FAVARS	7	1 471	652	819	1 391,11
VENARSAL	3	942	501	441	749,07
TOTAUX	43	11 895	5 705	6 190	10 514,03

rappels pertes en €
2012 = 10 617,70 €
2013 = 13 337,13 €

RECAPITULATIF DES BRANCHEMENTS FACTURES EN 2014

		ST HILAIRE	VENARSAL	ST GERMAIN	FAVARS	ST MEXANT	CHANTEIX	ST CLEMENT	STE FEREOLE	TOTAL
EN 2014	branchements	7	3	2	6	10	1	2	16	47
EN 2013	branchements	6	6	4	8	10	7	1	15	57

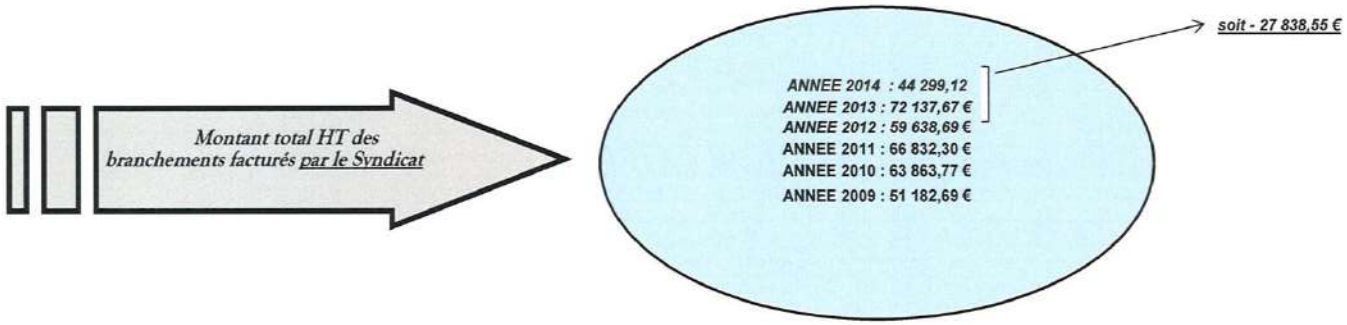

en 2014, 84 factures et 83 devis ont été émis par le Syndicat

(en 2013, 86 factures et 90 devis ont été émis par le Syndicat)

en régle générale, sauf cas particuliers, les branchements nouveaux sont réalisés et ouverts dans un délai maximal de 15 jours (ouvrés) à compter du jour qui suit le jour de la réception du devis accepté et visé (taux de respect de ce délai estimé à 100% pour 2014)

Evolution des volumes moyens facturés par an et par abonnés sur chaque commune depuis 2004

Communes adhérentes	Année 2004	Année 2005	Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009	Année 2010	Année 2011	Année 2012	Année 2013	Année 2014
FAVARS	109	114	106	97	99	96	95	92	90	87	83
CHANTEIX	102	101	94	87	87	89	87	84	81	74	74
ST CLEMENT	100	110	133	87	87	91	90	122	89	94	85
ST MEXANT	105	107	103	91	96	97	96	91	92	90	84
ST HILAIRE	111	114	109	95	100	90	92	88	89	89	80
VENARSAL	102	98	96	89	91	93	88	84	81	78	77
ST GERMAIN	122	125	120	106	110	112	106	104	105	103	102
STE FEREOLE	116	117	116	100	101	102	101	96	95	90	88
LAGRAULIERE	63	55	61	56	57	57	50	43	46	38	39

7 communes ont connu une baisse
1 commune est stable
1 commune a légèrement augmenté

ANNEE	NOMBRE D'ABONNES	VOLUMES FACTURES (mètres cubes)	CONSOMMATION / ABONNE
2004	3 241	365 018	*112,63*
2005	3 291	371 333	*112,83*
2006	3 394	373 052	*109,92*
2007	3 502	335 608	95,83
2008	3 575	355 028	99,31
2009	3 631	358 645	98,77
2010	3 683	357 776	97,14
2011	3 740	354 809	94,87
2012	3 823	350 942	91,79
2013	3 856	343 944	89,20
2014	3 905	332 579	85,17

CONSOMMATION MOYENNE ANNUELLE PAR ABONNE
depuis 2004

COMMUNES	NOMBRE D'HABITANTS *au 31/12/2014*	VOLUMES FACTURES (mètres cubes) *pour 2014*	CONSOMMATION / HABITANT
FAVARS	1 005	42 732	42,52
ST MEXANT	1 246	51 360	41,22
ST HILAIRE	965	38 530	39,93
ST GERMAIN	1 050	54 325	51,74
STE FEREOLE	1 883	85 490	45,40
VENARSAL	508	19 496	38,38
CHANTEIX	606	25 061	41,35
ST CLEMENT (en partie)	312 *(estimation)*	14 377	46,08
	7 575	331 371	43,75

CONSOMMATION MOYENNE ANNUELLE 2014 PAR HABITANT

ANNEES	VOLUME FACTURE EN M3	VOLUME NON FACTURE	VOLUME TOTAL (VT)	PRODUCTION (P)	RENDEMENT PRIMAIRE en % (VT/P)
2002	357 860	3 710	361 570	597 360	61
2003	378 604	2 811	381 415	586 265	65
2004	364 951	2 502	367 453	506 192	73
2005	371 302	5 431	376 733	579 438	65
2006	372 992	5 088	378 080	541 947	70
2007	335 561	5 672	341 233	533 338	64
2008	355 028	7 451	362 479	532 972	68
2009	358 645	2 614	361 259	532 242	68
2010	357 743	7 660	365 403	531 821	69
2011	354 809	3 611	358 420	506 044	71
2012	350 942	6 530	357 472	497 901	72
2013	343 944	7 976	351 920	503 912	70
2014	338 201	6 267	344 468	473 986	73

LE RENDEMENT PRIMAIRE DU SYNDICAT DEPUIS 2002

EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS DU SYNDICAT DEPUIS L'ANNEE 2000

VENTE D'EAU EN M3

EXPORTATIONS	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
COMMUNE DE ST CLEMENT Compteur des Pouges	556	26	30	2856	424	2016	5231	23		119	263	5659	810	373	513
COMMUNE DE CORNIL Compteur du Puy Grand	400	400	1834	3912	6155				2576	2634	3325	167	80	479	
COMMUNE DE NAVES												3200			
SYNDICAT DES EAUX YSSANDONNAIS (compteurs des Taupineries à Donzenac)	92	129	77	74	67	31	60	47		39	33	60	69	52	76
TOTAL	1048	555	1941	6842	6646	2047	5291	70	2576	2902	3621	9086	959	904	589

ACHAT D'EAU EN M3

IMPORTATIONS	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
COMMUNE DE CHAMEYRAT Importation uniquement en cas de rupture de canalisation sur le réseau du Syndicat					3358		997	143		561	93	271			344

EVOLUTION DES VOLUMES DISTRIBUES PAR LE SYNDICAT DEPUIS L'ANNEE 2002

Les volumes mis en distribution sont les volumes d'eau potable introduits dans le réseau à destination exclusive des abonnés du Syndicat, donc volumes importés inclus et volumes exportés exclus.

ANNEES	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
VOLUMES PRODUITS EN M3 (VP)	597 360	586 805	506 192	579 438	542 667	639 978	532 972	532 242	531 821	506 044	497 901	503 912	473 986
VOLUMES IMPORTES EN M3 (VI)			3358		997	143		561	93	271			344
VOLUMES EXPORTES EN M3 (VE)	1941	6842	6646	2047	5291	70	2576	2902	3621	9086	959	904	589
VOLUMES DISTRIBUES EN M3 (VP + VI – VE)	595 419	579 963	502 904	574 391	538 373	640 051	530 396	529 901	528 293	497 229	496 942	503 008	473 741

Le Rendement Primaire du Syndicat des Eaux du Maumont et ses Indices Linéaires de Perte

Le rendement primaire d'un réseau correspond au rapport des volumes consommés (**VC**) sur les volumes mis en distribution (**VD**).

L'Indice Linéaire de Perte (ILP) correspond aux pertes en eau ramenées à la longueur du réseau.

Année	**2002**	**2003**	**2004**	**2005**	**2006**	**2007**	**2008**	**2009**	**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**
Volume Distribué (m3) ***VD***	595 419	579 963	502 904	574 391	538 373	640 051	530 396	529 901	528 293	497 229	496 942	503 008	473 741
Volume Consommé (m3) ***VC***	361 570	381 415	367 453	376 733	378 080	341 233	362 479	361 259	365 403	358 420	357 472	351 920	344 468
Rendement Primaire (%) ***RP***	60,7	65,8	73,1	65,6	70,2	53,3	68,3	68,2	69,2	72,1	71,9	70	73
Linéaire de conduite (km)	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400
***I**ndice **L**inéaire de **P**erte **ILP** (VD-VC/j/km)*	1,60	1,36	0,93	1,35	1,10	2,05	1,15	1,16	1,12	0,95	0,96	1,03	0,89

L'Agence de l'Eau a défini des valeurs de référence d'ILP en milieu rural :

ILP m3/j/km	Milieu rural < 25 ab/km
Bon	< 1,5
Acceptable	1,5 à 2,5
Médiocre	2,5 à 4
Mauvais	> 4

Avec un nombre d'abonnés inférieur à 25 abonnés/ km et des ILP depuis 2011 inférieurs à 1,5, on peut en conclure que l'Indice Linéaire de Perte du Syndicat est BON

EVOLUTION DE CERTAINS INDICATEURS DE PERFORMANCE DEPUIS L'ANNEE 2000

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Abonnés	3000	3064	3104	3177	3241	3291	3394	3502	3575	3631	3683	3740	3823	3856	3905
Volume mis en distribution (Vd) en (m3)	540722	539457	597360	586265	506192	579438	541947	533338	532972	532242	531821	506044	497901	503912	473986
Volume consommé comptablisé (Vcc) en (m3)	359271	360045	361570	381415	367453	376733	378080	341233	362479	361259	365403	358420	357472	351920	344468
Volume exportés (Ve) en m3	1048	555	1941	6842	6646	2047	5291	70	2576	2902	3621	9086	959	904	589
Volume importés (Vi) en m3	0	0	0	0	3358	0	997	143	0	561	93	271	0	0	344
Volume perte (Vpe) en (m3)	180403	178857	233849	198008	135451	200658	159573	192178	167917	168642	162890	138809	139470	151088	129273
Rendement primaire en %	67	67	61	66	73	65	71	64	68	68	69	73	72	70	73
Indice linéaire de perte ILP (m3/km/j)	1,24	1,23	1,60	1,36	0,93	1,37	1,09	1,32	1,15	1,16	1,12	0,95	0,96	1,03	0,89
Densité d'abonnés en (abonnés/km)	7,50	7,66	7,76	7,94	8,10	8,23	8,49	8,76	8,94	9,08	9,21	9,35	9,56	9,64	9,76
indice linéaire de consommation en (m3/km/j)	2,47	2,47	2,49	2,66	2,56	2,59	2,63	2,34	2,50	2,49	2,53	2,52	2,46	2,42	2,36
indice de pertes par abonné en (m3/ab/j)	0,16	0,16	0,21	0,17	0,11	0,17	0,13	0,15	0,13	0,13	0,12	0,10	0,10	0,11	0,09
Consommation moyenne/jour/abonnés	0,328	0,322	0,319	0,329	0,311	0,314	0,305	0,267	0,278	0,273	0,272	0,263	0,256	0,250	0,242

Vpe= (Vd+Vi)-(Vcc+Ve)
ILP=Vpe/365*L
Densité=Nbre ab/L
ILC=(Vcc+Ve)/365*L
IPA= Vp/365*N ab
Rendement=((Vcc+Vi)/(Vd+Ve))*100
(L= 400 km)

Référentiel ILP rural

Critère	Ds 25 ab/km
Bon	ILP < 1.5
Acceptable	1.5 ≤ ILP ≤ 2.5
Médiocre	2.5 ≤ ILP ≤ 4
Mauvais	4 < ILP

Référentiel IPA rural

Critère	Ds 25 ab/km
Niveau de pertes faibles	IPA ≤ 0.08
Niveau de pertes modérés	0.08 ≤ IPA ≤ 0.15
Niveau de pertes élevé	0.15 ≤ IPA ≤ 0.29
Niveau de pertes très élevé	0.29 < IPA

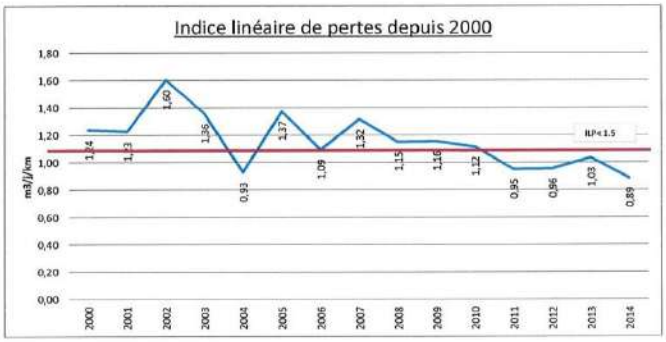

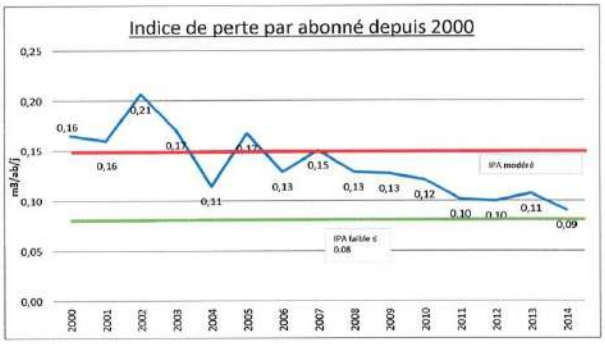

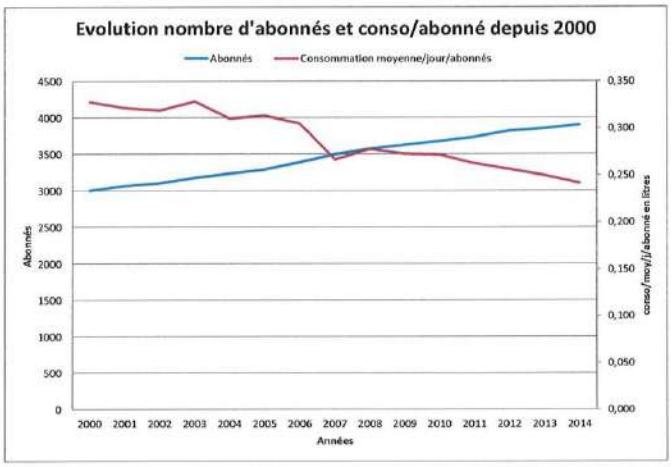

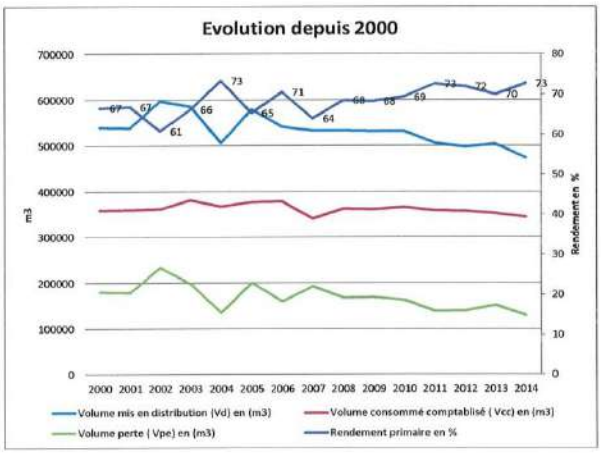

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT
CALCUL DE L'INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE
SYNTHESE
Article L 2224-5 du CGCT et décret n° 2012-97

Situation arrêtée au 31 décembre 2014

		Action effective en totalité (oui/non)	Nombre de points possibles	Nombre de points obtenus	Total par partie
Partie A Plan du réseau de collecte	Existence d'un plan de réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de desserte	oui	10	10	**15/15**
	Mise à jour d'un plan au moins annuelle	oui	5	5	
Partie B Informations sur les éléments constitutifs du réseau de distribution	Inventaire et mise à jour des réseaux	oui	10	9	**25/30**
	Informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau)	oui pour au moins 95 %	5	5	
	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	oui pour 60 à 69,9 %	15	11	
TOTAL Parties A et B (sur 45 points)			**45**	**40**	
Partie C Informations sur les interventions sur le réseau	Localisations et description des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs de sectorisation ...) et des servitudes	oui	10	8	**47/75**
	Mise à jour annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques	oui	10	10	
	(1) Localisation des branchements	oui à + de 60 %	10	6	
	(2) Caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose pour chaque compteur	oui	10	9	
	(3) Identification des secteurs où sont réalisées des recherches de pertes d'eau (date, nature des réparations, lieu ...)	oui document existant	10	5	
	Localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement)	oui actuellement uniquement pour les fuites	10	4	
	Existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	non document inexistant	10	0	
	Existence d'une modélisation des réseaux	oui	5	5	
TOTAL GENERAL (parties A + B + C)			**120**	**87**	

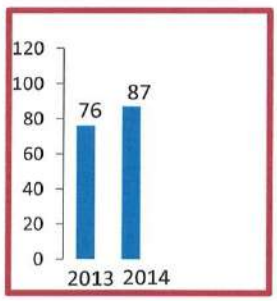

commentaires sur évolution de la note 2013 = 76 et note 2014 = 87 soit + 11 points

(1) note 2013 = 1 note 2014 = 6 soit + 5 points [le plan du réseau mentionnant la localisation de chaque branchement est réalisé à plus de 60% au 31/12/2014, seuls les branchements des communes de Ste Féréole et St Germain Les Vergnes restent à localiser au 31/12/2014]

(2) note 2013 = 8 et note 2014 = 9 soit + 1 point [le Syndicat a créé pour l'ensemble de ses compteurs un carnet métrologique, voir un exemple page suivante]

(3) note 2013 = 0 et note 2014 = 5 soit + 5 points [le Syndicat a créé un registre de fuites mentionnant les secteurs, les dates, les réparations éventuelles...]

Afin d'améliorer encore cet indice de connaissance, il conviendrait de mettre en oeuvre un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations.

CARNET METROLOGIQUE DU SYNDICAT DES EAUX DU MAUMONT

COMMUNE DE LAGRAULIERE

Mise à jour : Avril 2015

Débit Q3 = 2,5 m3/heure (débit permanent)

Débit Qn1,5 = 1,5 m3/heure (débit nominal)

N° d'abonné	Nom abonné	Prénom abonné	N°	Adresse	Nom propriétaire	Prénom propriétaire	Adresse propriétaire	CP propriétaire	Ville propriétaire	N° compteur	Compteur actif	Date de mise en service du compteur	Marque	Modèle	Débit	Date de changement du compteur à prévoir
00001	BERGEAL	Jean Pierre	24	LES BARRIERES	BERGEAL	JEAN PIERRE	POUMEYROL	19150	CORNIL	11176166	OUI	01/04/2013	ZENNER	MNK RPN	Q 3	01/04/2028
00002	CHALAUD	CELINE	20	LES BARRIERES	CHALAUD	CELINE	GIRARDON PORCHEFONTAINE	78000	VERSAILLES	9057	OUI	01/01/1992	SCHLUMBERGER			01/01/2007
00003	CHAUZU	JEAN LOUIS	22	LES BARRIERES	CHAUZU	JEAN LOUIS	LES BARRIERES	19700	LAGRAULIERE	09457158	OUI	26/01/2010	ZENNER	MRP CN	Qn 1,5	26/01/2025
00017	CUEILLE	SYLVIE	22 A	LES BARRIERES	CUEILLE	SYLVIE	127 HLM LE MAS	87500	ST YRIEIX LA PERCHE	09457113	OUI	26/01/2010	ZENNER	MRP CN	Qn 1,5	26/01/2025
00007	DECERLE LECHER	ANNIE	38	LES BARRIERES	DECERLE LECHER	ANNIE	2 RUE EDITH CAWELL CHEZ DECERLE IRMA	71300	MONTCEAU LES MINES	12812974	OUI	12/03/2012	ZENNER	MRP CN	Qn 1,5	12/03/2027
00005	GENET	Marie Louise	30	LES BARRIERES	GENET	MARIE LOUISE	LES BARRIERES	19700	LAGRAULIERE	09457115	OUI	26/01/2010	ZENNER	MRP CN	Qn 1,5	26/01/2025
00009	MOISANT	YVES	18	LES BARRIERES	MOISANT	YVES	6 RUE PEAU D'ANE	94320	THIAIS	09456613	OUI	30/04/2009	ZENNER	MRP CN	Qn 1,5	30/04/2024
00015	MORIN **	Sandrine	40	LES BARRIERES	SOURNAC	ROGER	LES BARRIERES	19700	LAGRAULIERE	09456599	OUI	03/11/2009	ZENNER	MRP CN	Qn 1,5	03/11/2024
00006	NICAUD	GILLES	16	LES BARRIERES	SALESSE	FRANCINE	LES BARRIERES	19700	LAGRAULIERE	09457160	OUI	25/01/2010	ZENNER	MRP CN	Qn 1,5	25/01/2025
00008	PECHON	FRANCOISE	14	LES BARRIERES	PECHON	FRANCOISE	LES BARRIERES	19700	LAGRAULIERE	09457159	OUI	25/01/2010	ZENNER	MRP CN	Qn 1,5	25/01/2025
00011	PIERREFITTE	MARCELLE	34	LES BARRIERES	PIERREFITTE	MARCELLE	LES BARRIERES	19700	LAGRAULIERE	09457173	OUI	27/01/2010	ZENNER	MRP CN	Qn 1,5	27/01/2025
00013	PIERREFITTE	MARCELLE	32	LES BARRIERES	PIERREFITTE	MARCELLE	LES BARRIERES	19700	LAGRAULIERE	13/190004	OUI	15/04/2014	ZENNER	MNK RPN	Q 3	15/04/2029
00012	SALESSE	FELIX	26	LES BARRIERES	SALESSE	FELIX	LES BARRIERES	19700	LAGRAULIERE	09457156	OUI	25/01/2010	ZENNER	MRP CN	Qn 1,5	25/01/2025
00014	SOURNAC	ROGER	36	LES BARRIERES	SOURNAC	ROGER	LES BARRIERES	19700	LAGRAULIERE	09457116	OUI	27/01/2010	ZENNER	MRP CN	Qn 1,5	27/01/2025
00016	VACHER	Jean Louis	10	LES BARRIERES	VACHER	JEAN LOUIS	LES BARRIERES	19700	LAGRAULIERE	09457161	OUI	27/01/2010	ZENNER	MRP CN	Qn 1,5	27/01/2025
00010	VEYSSET	Nathalie	12	LES BARRIERES	CEAUX	ALBERT	AVENUE JEAN GIRAUDOUX	19360	MALEMORT	09457157	OUI	25/01/2010	ZENNER	MNK RPN	Q 3	25/01/2025

** Mme MORIN habite sur la commune de St Pardoux l'Ortigier (dit par Mathieu), il y a une route qui sépare les Barrières de LAGRAULIERE

PRODUCTION 2014

	STATION TRAITEMENT	FORAGES	SOURCES STE FEREOLE	TOTAL	MOY/JOUR
janv-14	32 755	5 028	3 045	40 828	1 317
févr-14	25 985	8 012	2 646	36 643	1 309
mars-14	28 158	8 292	4 008	40 458	1 305
avr-14	25 313	8 117	3 982	37 412	1 247
mai-14	26 532	7 782	3 978	38 292	1 235
juin-14	31 074	8 907	3 554	43 535	1 451
juil-14	29 580	8 669	3 365	41 614	1 342
août-14	28 301	8 675	3 107	40 083	1 293
sept-14	31 074	7 270	2 859	41 203	1 373
oct-14	26 160	9 286	2 938	38 384	1 238
nov-14	25 300	7 615	3 121	36 036	1 201
déc-14	27 550	8 319	3 629	39 498	1 274
TOTAL	337 782	95 972	40 232	473 986	

PRODUCTION MENSUELLE TOTALE
(sources, traitement et forages)
2013 et 2014

	2013	2014	VARIATION 2013/2014 EN %
JANVIER	41 260	40 828	- 1,05 %
FEVRIER	38 607	36 643	- 5,09 %
MARS	43 251	40 458	- 6,46 %
AVRIL	39 878	37 412	- 6,18 %
MAI	39 349	38 292	- 2,69 %
JUIN	42 100	43 535	+ 3,41 %
JUILLET	49 139	41 614	- 15,31 %
AOUT	50 320	40 083	- 20,34 %
SEPTEMBRE	38 280	41 203	+ 7,63 %
OCTOBRE	39 160	38 384	- 1,98 %
NOVEMBRE	38 340	36 036	- 6,00 %
DECEMBRE	44 228	39 498	- 10,69 %
TOTAL	503 912	473 986	- 5,94 %

- 29 926 m³

REPARTITION DE LA PRODUCTION 2014

	Volume produit	répartition en %
SOURCE LACOUR	40 232	8,48 %
STATION DE TRAITEMENT	337 782	71,26 %
FORAGES	95 972	20,26 %
Total	**473 986**	

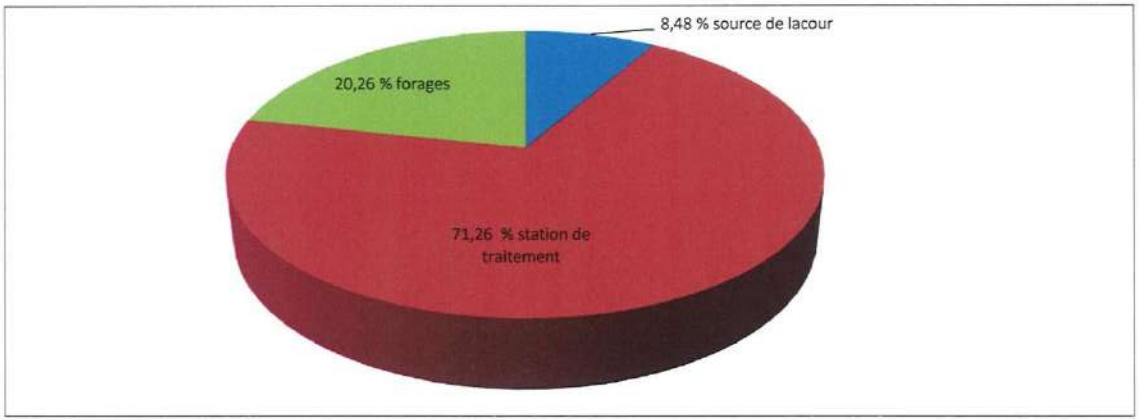

PRELEVEMENT 2014

Volume total prélévé en m3	547577			
	Eau de surface	**Eau souterraine**		
Répartition en m3	241644	305933		
Répartition en % de la ressource	44,13	55,87		
		Druholles	Forages LAVERT	Source LACOUR
Répartion en m3 des eaux souterraines		169729	95972	40232
Répartion en % des eaux souterraines		55,48	31,37	13,15

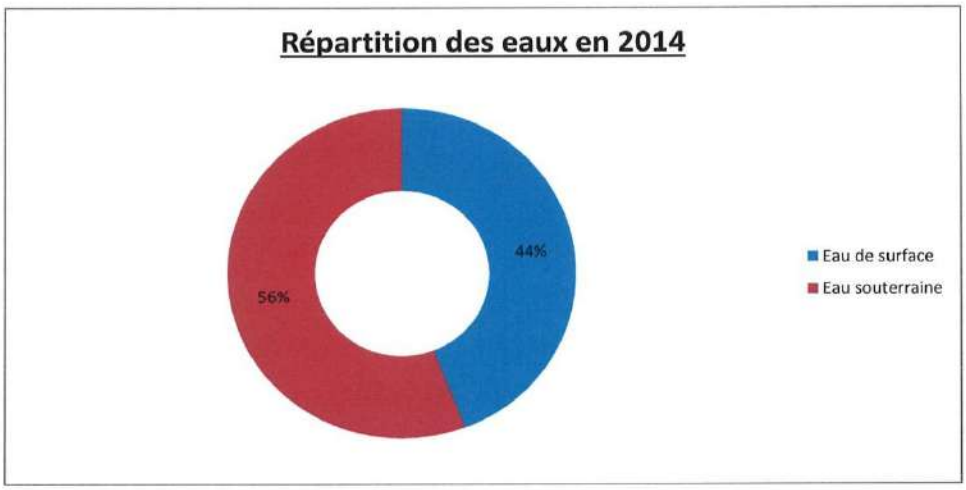

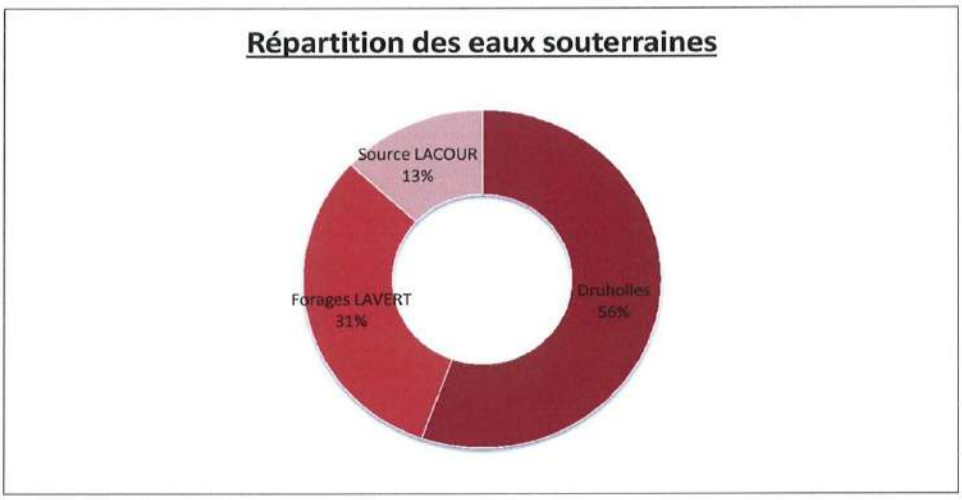

Pluviométrie en mm mesurée à la station de traitement de St Mexant

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
janvier	38,7	115,7	257,7	55,6	61,9	107,9	121,8	140,2	99,5	57	76	125	173
février	119,5	77,1	27,4	31,3	118,9	193,4	46	24,4	48,5	56	11	110	188
mars	60,7	65,3	68,6	90,1	256,2	143,3	186,4	57,4	98,5	39	41,5	97	80
avril	50,8	70	144	180,3	44,7	38,6	194,4	174,2	50	17	252,5	148	60,5
mai	171,5	64,6	79,7	49,5	77,6	124	199,6	96,6	100,5	41,5	91	171	105
juin	106,9	33,7	23,4	66,7	69,5	133,4	70,6	78,7	183,2	66	80	98,5	98
juillet	82,2	102,7	80,6	69,4	90,7	98,1	67,3	92,4	42,5	154	82,5	41,5	100
aout	96,8	65	160,5	16,8	79,2	139,8	87,7	13,5	35,5	85	28	32	103
Septembre	50	71,8	29,9	70,9	172,5	59,5	64,3	16,2	89	19,2	47,5	103,5	37
Octobre	141,2	224,8	119	29,5	149,9	20,7	134	88	97	65,5	104,5	141,5	67
Novembre	157,2	135,2	44,3	117,4	95,1	46,8	118,6	189,5	165	75,5	107	181	136
Décembre	84,5	80,7	103	127,3	82,5	134,8	154,3	96,6	84	254	188	103,5	80
TOTAL	1160	1106,6	1138,1	904,8	1298,7	1240,3	1445	1067,7	1093,2	929,7	1 109,50	1352,5	1227,5

quelques "gros" consommateurs sur le réseau du Syndicat

Communes	Abonnés	consommation 2007	consommation 2008	consommation 2009	consommation 2010	consommation 2011	consommation 2012	consommation 2013	consommation 2014
Ste Féréole	Maison d'Accueil Spécialisée	2 127	2 238	2 317	1 996	1 977	1 967	1 797	1 608
	Bergeal (élevage)	1 274	1 318	1 405	1 517	1 419	1 363	1 375	1 262
	Piscine	1 621	1 912	1 512	2 263	1 969	2 441	1 782	2 225
	local sanitaires douche de la piscine							776	94
	stade	359	448	464	1 540	629	1 197	503	600
	DELPY Olivier (élevage)					460	364	636	199
	LABROUSSE Emilie (elevage)						509	602	526
	MENEYROL Sébastien		883	883	887	903	800	941	830
	Rubelin (plantations)	1 064	1 560	1 278	1 039	997	976	1 121	1 088
	CAB (résidence de tourisme)			589	1 470	1 160	1 210	602	1 263
Favars	SARL TELLIS (ex Transcom)	1 139	1 166	1 075	1 284	556	1 426	1 473	1 500
	CHAMBON Claude (locations)	616	616	616	521	782	826	775	559
	EARL Vergne (élevage)	1 896	1 085	1 505	1 369	1 717	738	785	708
	SAS LAVAGE LES 3 SOURCES					648	755	910	718
	VERNAT Alain (restaurant)	749	698	747	746	708	720	687	616
St Clément	MIRAT Patrick (élevage)						573	1 304	542
	MOUSSOURS Sébastien	568	642	670	758	670	813	731	899
	SARLAT Joseph	562	655	955	866	953	919	899	748
St Hilaire	BERNARDIE Guy	325	502	397	378	810	704	577	310
	Entreprise Rol et Pompier	944	696	606	641	687	597	378	255
	Stade	126	1 737	418	570	162	1 304	2 832	387
	VALADE Paul	348	413	369	456	444	508	575	458
St Germain	ASF : gare de péage	3 125	1 588	1 577	1 138	1 458	1 283	1 045	3 550
	BOURROUX Nicolas (élevage)		780	906	950	913	854	664	566
	CHADEBEC EARL	881	1 350	1 135	1 360	1 264	1 357	1 376	1 196
	LA VALEYRIE SCI	341	277	450	456	375	387	529	429
	PLANCHOT Philippe	588	734	464	518	474	654	605	616
	Sofrélim	1 604	976	4 433	1 717	785	747	343	343
	Valade (élevage)	622	994	1 037	967	1 081	845	877	574
St Mexant	GAEC Mertens Léo	1 068	1 104	998	1 057	1 426	957	616	523
	LAPORTE Laurent (élevage)	567	812	831	865	704	735	534	593

CERTIFICATS D'URBANISMES TRANSMIS AU SYNDICAT EN 2014

	STE FEREOLE	ST MEXANT	CHANTEIX	ST HILAIRE-PEYROUX	ST GERMAIN	VENARSAL	FAVARS	TOTAL GENERAL	
réponses favorables pour desserte AEP	39	24	7	3	15	4	15	107	
réponses défavorables pour desserte AEP	0	1	8	0	0	0	1	10	
TOTAL	39	25	15	3	15	4	16	117	*Rappels CU reçus en 2012 : 143 en 2013 : 74*

BILAN SUR LES PERMIS DE CONSTRUIRE DELIVRES DEPUIS 2001

Nombre de permis de construire délivrés *(maison d'habitation)*	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
FAVARS	20	8	8	11	10	6	4	7	7	7	9	6	7	6
ST HILAIRE-PEYROUX	8	11	4	8	17	12	7	2	9	3	6	6	4	4
ST GERMAIN LES VERGNES	10	5	3	10	7	16	17	6	5	10	1	19	2	3
CHANTEIX	6	5	10	2	6	3	6	6	3	4	5	8	7	1
ST MEXANT	5	6	8	7	11	11	23	15	11	11	8	14	7	13
STE FEREOLE	15	11	12	9	25	29	20	10	14	17	20	21	12	18
VENARSAL	7	3	3	5	5	7	11	4	4	8	2	9	1	6
TOTAL	71	49	48	52	81	84	88	50	53	60	51	83	40	51

RECAPITULATIF DES DEPOSES DE COMPTEURS EFFECTUEES EN 2013 et EN 2014

COMMUNES	NOMBRE DE DEPOSES EN 2013	NOMBRE DE DEPOSES EN 2014
CHANTEIX	1	10
FAVARS	11	8
LAGRAULIERE	0	1
ST CLEMENT	3	70
ST GERMAIN LES VERGNES	11	17
ST HILAIRE-PEYROUX	6	80
ST MEXANT	68	13
STE FEREOLE	21	21
VENARSAL	4	7
TOTAL	*125 soit 3% du parc compteurs*	*227 soit 6% du parc compteurs*

RENOUVELLEMENT DES COMPTEURS

EN 2014

COMMUNE	Nombre de compteurs	Nombre de compteurs changés	%
FAVARS	516	8	1,55 %
CHANTEIX	341	10	2,93 %
SAINT MEXANT	617	13	2,11 %
SAINT CLEMENT	176	70	39,77 %
SAINT HILAIRE PEYROUX	486	80	16,46 %
VENARSAL	255	7	2,75 %
SAINTE FEREOLE	983	21	2,14 %
LAGRAULIERE	16	1	6,25 %
SAINT GERMAIN LES VERGNES	539	17	3,15 %
TOTAL	**3 929**	**227**	**5,78 %**

PYRAMIDE DES AGES DES COMPTEURS PAR COMMUNE au 27/04/2015

RECAPITULATIF

COMMUNE	Nombre de compteurs de moins de 15 ans	Nombre de compteurs de 15 ans	Nombre de compteurs de plus de 15 ans	TOTAL
VENARSAL	136 (53%)	0	121 (47%)	**257**
SAINT CLEMENT	139 (**79%**)	0	37 (21%)	**176**
LAGRAULIERE	15 (**94%**)	0	1 (6%)	**16**
SAINTE FEREOLE	472 (48%)	1	515 (**52%**)	**988**
SAINT MEXANT	406 (**66 %**)	0	211 (34%)	**617**
SAINT HILAIRE PEYROUX	287 (59%)	0	199 (41%)	**486**
SAINT GERMAIN LES VERGNES	238 (43%)	0	310 (**57%**)	**548**
FAVARS	337 (65%)	1	182 (35%)	**520**
CHANTEIX	223 (65%)	0	118 (35%)	**341**
TOTAL	**2253** *(soit 57,05 %)*	**2** *(soit 0,05 %)*	**1694** *(soit 42,90 %)*	**3949**

commentaires

Sur l'ensemble du réseau du Syndicat, la majorité des compteurs ont moins de 15 ans.
Les communes de ***St Clément, Lagraulière et St Mexant*** ont les % les plus élevés en nombre de compteurs de ***moins de 15 ans***, une campagne de remplacements de compteurs ayant été réalisées pour ces communes. En 2014 70 compteurs ont été changés à St Clément, en 2013 68 compteurs ont été changés à St Mexant.
Avant 2013 une campagne de remplacement de compteurs a été effectué dans les communes de Favars et de Chanteix.
Les communes de ***Ste Féréole et St Germain*** sont les deux communes avec des % élevés en nombre de compteurs de ***plus de 15 ans***.
Le remplacement des compteurs dans la commune de St Hilaire a commencé, 80 compteurs ont déjà été remplacés en 2014, les derniers remplacements s'effectueront en 2015.
La campagne de remplacement de compteurs se poursuivra ensuite dans la commune de Ste Féréole.

PYRAMIDE DES AGES DES COMPTEURS
PAR COMMUNE au 27/04/2015
VENARSAL

de moins d'1 an à 1 an	20
2 ans	13
3 ans	13
4 ans	13
5 ans	11
6 ans	7
7 ans	16
8 ans	13
9 ans	12
10 ans	6
11 ans	5
12 ans	2
13 ans	1
14 ans	4
15 ans	0
16 ans	10
17 ans	0
18 ans	7
19 ans	16
20 ans	0
21 ans	7
22 ans	2
23 ans	6
24 ans	0
25 ans	6
26 ans	0
27 ans	7
28 ans	14
29 ans	3
30 ans	10
31 ans	3
32 ans	1
33 ans	2
34 ans	3
35 ans	5
36 ans	10
43 ans	9
	257

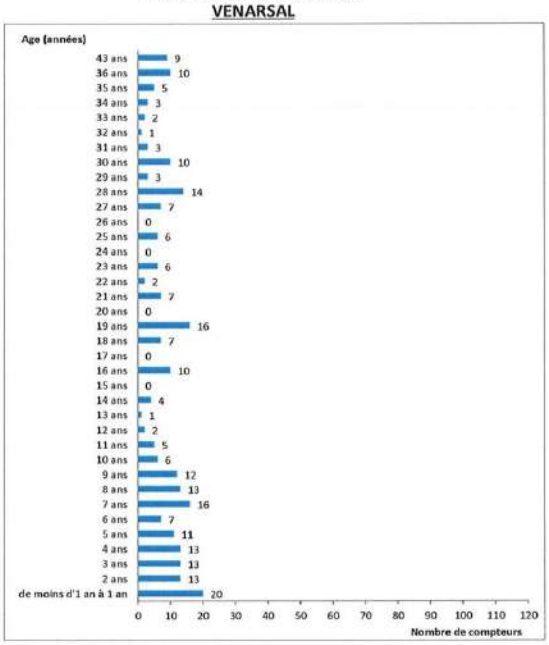

136 compteurs : < à 15 ans
0 compteur : = 15 ans
121 compteurs : > à15 ans

PYRAMIDE DES AGES DES COMPTEURS
PAR COMMUNE au 27/04/2015
SAINT CLEMENT

de moins d'1 an à 1 an	78
2 ans	7
3 ans	15
4 ans	7
5 ans	2
6 ans	8
7 ans	5
8 ans	3
9 ans	3
10 ans	5
11 ans	3
12 ans	2
13 ans	0
14 ans	1
15 ans	0
16 ans	0
17 ans	0
18 ans	2
19 ans	5
20 ans	9
21 ans	7
22 ans	12
23 ans	1
24 ans	1
	176

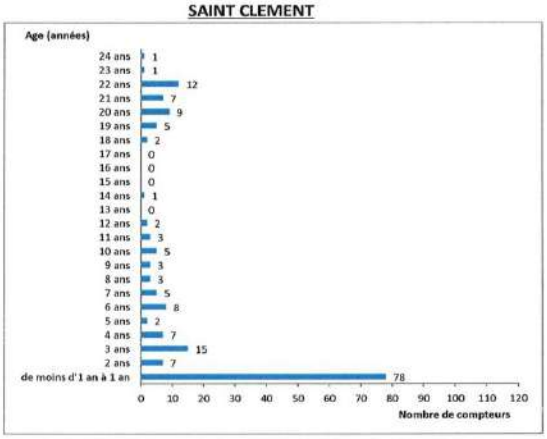

139 compteurs : < à 15 ans
0 compteur : = 15 ans
37 compteurs : > à15 ans

PYRAMIDE DES AGES DES COMPTEURS
PAR COMMUNE au 27/04/2015
LAGRAULIERE

de moins d'1 an à 1 an	1
2 ans	1
3 ans	1
4 ans	0
5 ans	12
6 ans	0
7 ans	0
8 ans	0
9 ans	0
10 ans	0
11 ans	0
12 ans	0
13 ans	0
14 ans	0
15 ans	0
16 ans	0
17 ans	0
18 ans	0
19 ans	0
20 ans	0
21 ans	0
22 ans	0
23 ans	1
	16

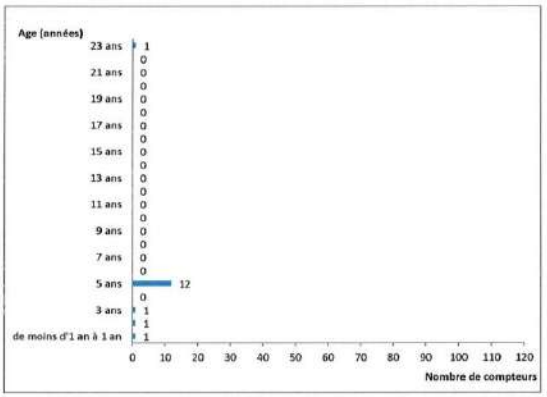

15 compteurs : < à 15 ans
0 compteur : = 15 ans
1 compteur : > à15 ans

PYRAMIDE DES AGES DES COMPTEURS
PAR COMMUNE au 27/04/2015
SAINTE FEREOLE

de moins d'1 an à 1 an	76
2 ans	40
3 ans	55
4 ans	38
5 ans	31
6 ans	21
7 ans	40
8 ans	34
9 ans	39
10 ans	27
11 ans	25
12 ans	23
13 ans	8
14 ans	15
15 ans	1
16 ans	23
17 ans	0
18 ans	27
19 ans	45
20 ans	14
21 ans	33
22 ans	22
23 ans	29
24 ans	0
25 ans	54
26 ans	0
27 ans	33
28 ans	35
29 ans	12
30 ans	32
31 ans	13
32 ans	8
33 ans	2
34 ans	31
35 ans	12
36 ans	19
37 ans	7
38 ans	5
39 ans	24
40 ans	2
41 ans	9
42 ans	5
43 ans	13
44 ans	4
45 ans	0
46 ans	1
47 ans	1
	988

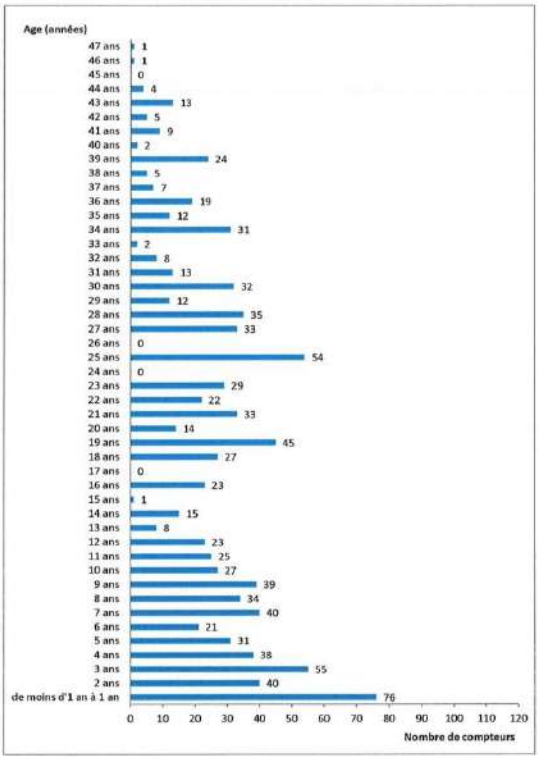

472 compteurs : < à 15 ans
1 compteur : = 15 ans
515 compteurs : > à15 ans

PYRAMIDE DES AGES DES COMPTEURS
PAR COMMUNE au 27/04/2015
SAINT MEXANT

de moins d'1 an à 1 an	59
2 ans	78
3 ans	85
4 ans	32
5 ans	20
6 ans	26
7 ans	30
8 ans	16
9 ans	17
10 ans	12
11 ans	10
12 ans	13
13 ans	6
14 ans	2
15 ans	0
16 ans	9
17 ans	1
18 ans	29
19 ans	18
20 ans	33
21 ans	26
22 ans	31
23 ans	11
24 ans	0
25 ans	4
26 ans	0
27 ans	2
28 ans	2
29 ans	2
30 ans	5
31 ans	2
32 ans	5
33 ans	1
34 ans	8
35 ans	1
36 ans	3
37 ans	4
38 ans	4
39 ans	0
40 ans	3
41 ans	1
42 ans	0
43 ans	3
44 ans	2
45 ans	0
46 ans	1
	617

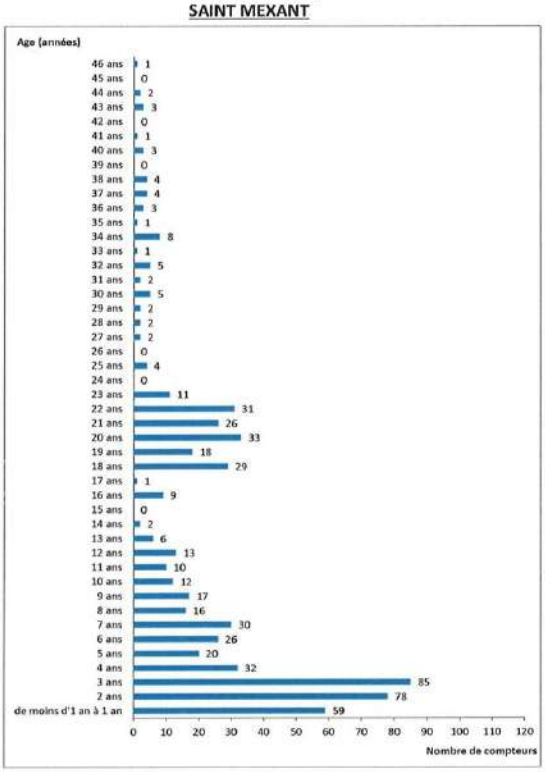

406 compteurs : < à 15 ans
0 compteur : = 15 ans
211 compteurs : > à15 ans

PYRAMIDE DES AGES DES COMPTEURS
PAR COMMUNE au 27/04/2015
SAINT HILAIRE PEYROUX

de moins d'1 an à 1 an	102
2 ans	23
3 ans	30
4 ans	16
5 ans	19
6 ans	14
7 ans	12
8 ans	14
9 ans	16
10 ans	16
11 ans	9
12 ans	9
13 ans	7
14 ans	0
15 ans	0
16 ans	11
17 ans	1
18 ans	24
19 ans	28
20 ans	17
21 ans	21
22 ans	2
23 ans	6
24 ans	1
25 ans	20
26 ans	0
27 ans	10
28 ans	12
29 ans	5
30 ans	11
31 ans	2
32 ans	5
33 ans	1
34 ans	11
35 ans	0
36 ans	3
37 ans	0
38 ans	1
39 ans	1
40 ans	0
41 ans	0
42 ans	1
43 ans	5
	486

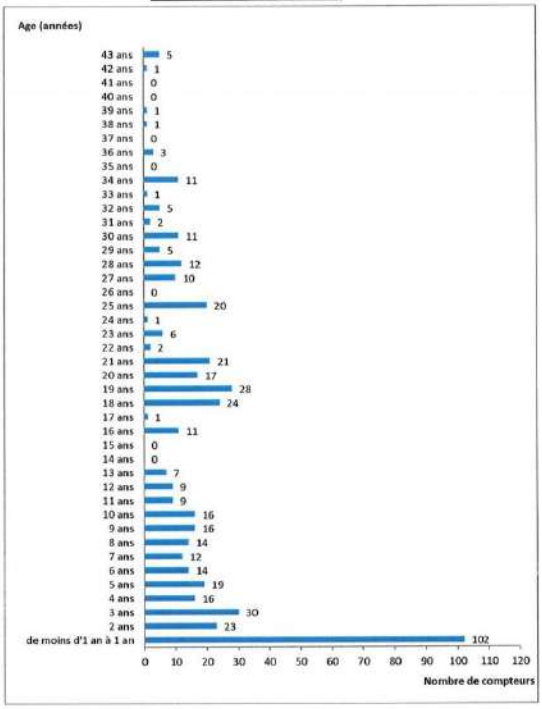

287 compteurs : < à 15 ans
0 compteur : = 15 ans
199 compteurs : > à15 ans

PYRAMIDE DES AGES DES COMPTEURS
PAR COMMUNE au 27/04/2015
SAINT GERMAIN LES VERGNES

de moins d'1 an à 1 an	42
2 ans	21
3 ans	26
4 ans	24
5 ans	14
6 ans	11
7 ans	12
8 ans	17
9 ans	17
10 ans	16
11 ans	12
12 ans	14
13 ans	8
14 ans	4
15 ans	0
16 ans	8
17 ans	1
18 ans	24
19 ans	45
20 ans	4
21 ans	12
22 ans	12
23 ans	23
24 ans	5
25 ans	17
26 ans	0
27 ans	17
28 ans	15
29 ans	7
30 ans	28
31 ans	7
32 ans	6
33 ans	4
34 ans	22
35 ans	6
36 ans	26
37 ans	8
38 ans	2
39 ans	2
40 ans	2
41 ans	0
42 ans	2
43 ans	3
44 ans	1
45 ans	0
46 ans	0
47 ans	1
	548

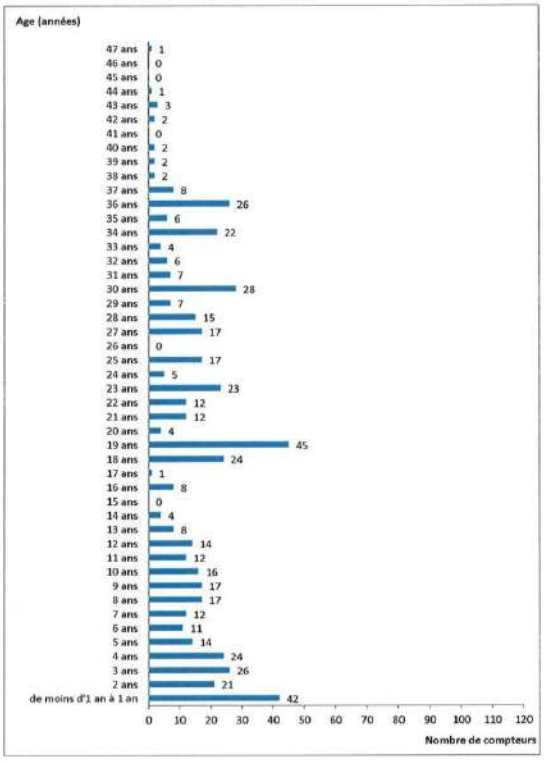

238 compteurs : < à 15 ans
0 compteur : = 15 ans
310 compteurs : > à15 ans

PYRAMIDE DES AGES DES COMPTEURS
PAR COMMUNE au 27/04/2015
FAVARS

de moins d'1 an à 1 an	52
2 ans	21
3 ans	18
4 ans	12
5 ans	105
6 ans	45
7 ans	8
8 ans	11
9 ans	15
10 ans	16
11 ans	10
12 ans	19
13 ans	3
14 ans	2
15 ans	1
16 ans	8
17 ans	0
18 ans	26
19 ans	15
20 ans	27
21 ans	18
22 ans	36
23 ans	7
24 ans	1
25 ans	17
26 ans	0
27 ans	11
28 ans	7
29 ans	4
30 ans	1
31 ans	0
32 ans	0
33 ans	0
34 ans	1
35 ans	1
36 ans	0
37 ans	0
38 ans	0
39 ans	1
40 ans	1
	520

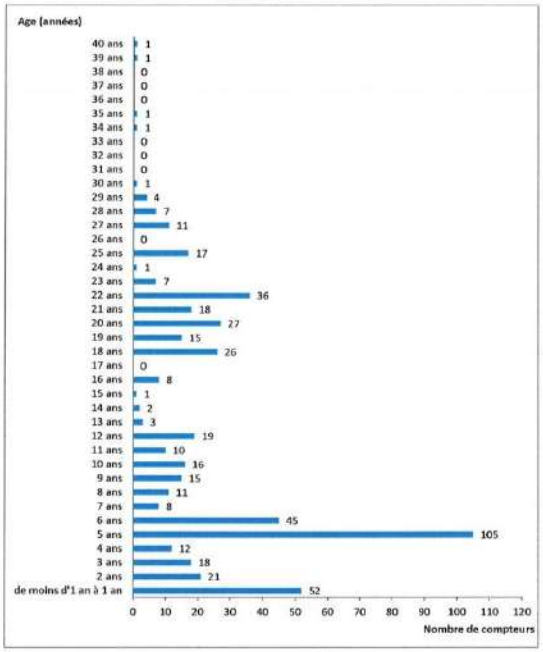

337 compteurs : < à 15 ans
1 compteur : = 15 ans
182 compteurs : > à15 ans

PYRAMIDE DES AGES DES COMPTEURS
PAR COMMUNE au 27/04/2015
CHANTEIX

de moins d'1 an à 1 an	20
2 ans	12
3 ans	15
4 ans	93
5 ans	25
6 ans	11
7 ans	10
8 ans	3
9 ans	5
10 ans	7
11 ans	9
12 ans	7
13 ans	5
14 ans	1
15 ans	0
16 ans	8
17 ans	1
18 ans	6
19 ans	7
20 ans	38
21 ans	10
22 ans	30
23 ans	6
24 ans	1
25 ans	1
26 ans	0
27 ans	0
28 ans	2
29 ans	2
30 ans	3
31 ans	0
32 ans	0
33 ans	0
34 ans	1
35 ans	0
36 ans	0
37 ans	0
38 ans	0
39 ans	0
40 ans	0
41 ans	1
42 ans	0
43 ans	1
	341

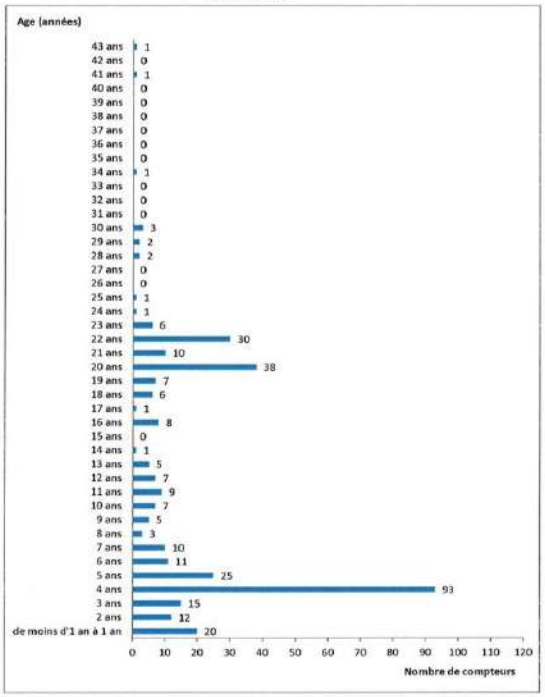

223 compteurs : < à 15 ans
0 compteur : = 15 ans
118 compteurs : > à15 ans

RECAPITULATIF DES FERMETURES DE COMPTEURS DE 2014

COMMUNES	NOMBRE DE FERMETURES REALISEES
ST GERMAIN LES VERGNES	2
STE FEREOLE	5
FAVARS	2
CHANTEIX	1
ST HILAIRE-PEYROUX	2
TOTAL	12

RECAPITULATIF DES INTERVENTIONS DU SERVICE TECHNIQUE POUR 2014

COMMUNES	**Interventions abonnés** (Ensemble des interventions de contrôle, réparation, renouvellement de compteur, remplacement joint, coude, clapet, robinet.....)	**Interventions réseau** (fuites)	TOTAL
VENARSAL	10	3	**13**
SAINT CLEMENT	71	2	**73**
LAGRAULIERE			**0**
SAINTE FEREOLE	32	17	**49**
SAINT MEXANT	24	8	**32**
SAINT HILAIRE PEYROUX	87	6	**93**
SAINT GERMAIN LES VERGNES	22	7	**29**
FAVARS	12	5	**17**
CHANTEIX	14	2	**16**
TOTAL	**272**	**50**	**322**

en 2013 on dénombrait 130 interventions chez les abonnés contre 272 en 2014 soit + 142 interventions

en 2013 on dénombrait 34 interventions sur le réseau pour fuites contre 50 en 2014 soit 16 de plus
la recherche intensive de fuites se poursuit

INTERVENTIONS 2014 SUR RESEAU SUITE A FUITES

	Nbre d'interventions	Pourcentage
CHANTEIX	2	4
STE-FEREOLE	17	34
ST-CLEMENT	3	6
VENARSAL	2	4
ST-GERMAIN	7	14
ST-MEXANT	8	16
FAVARS	5	10
ST-HILAIRE	6	12
	50	

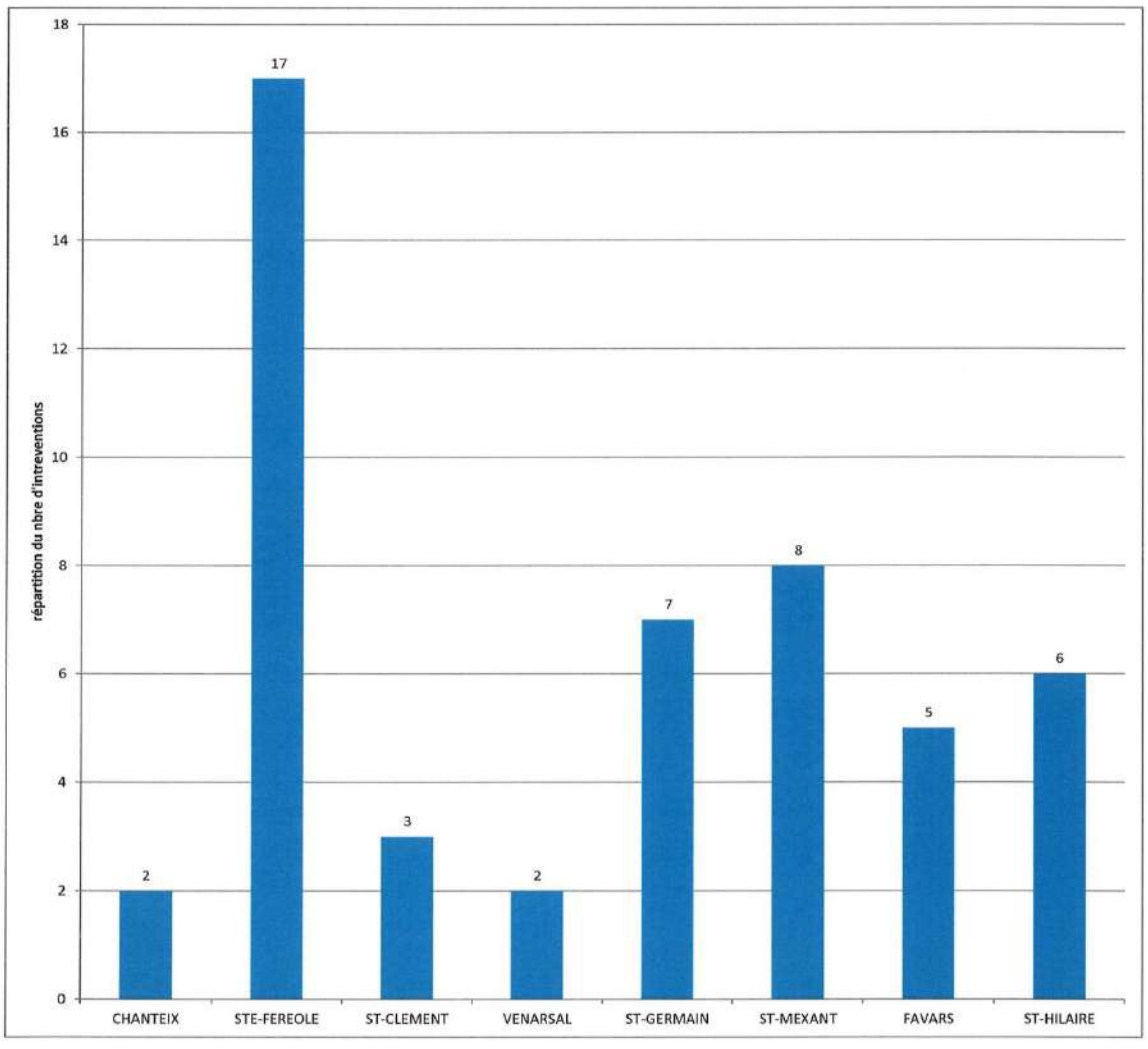

INTERVENTIONS 2014 SUR RESEAU SUITE A FUITES

(par diamètre de conduite)

Diamètre	Nbre d'interventions	Pourcentage
25	12	24
32	3	6
40	7	14
48	1	2
50	4	8
60	2	4
63	5	10
75	2	4
90	2	4
110	8	16
125	1	2
200	1	2
250	2	4
	50	

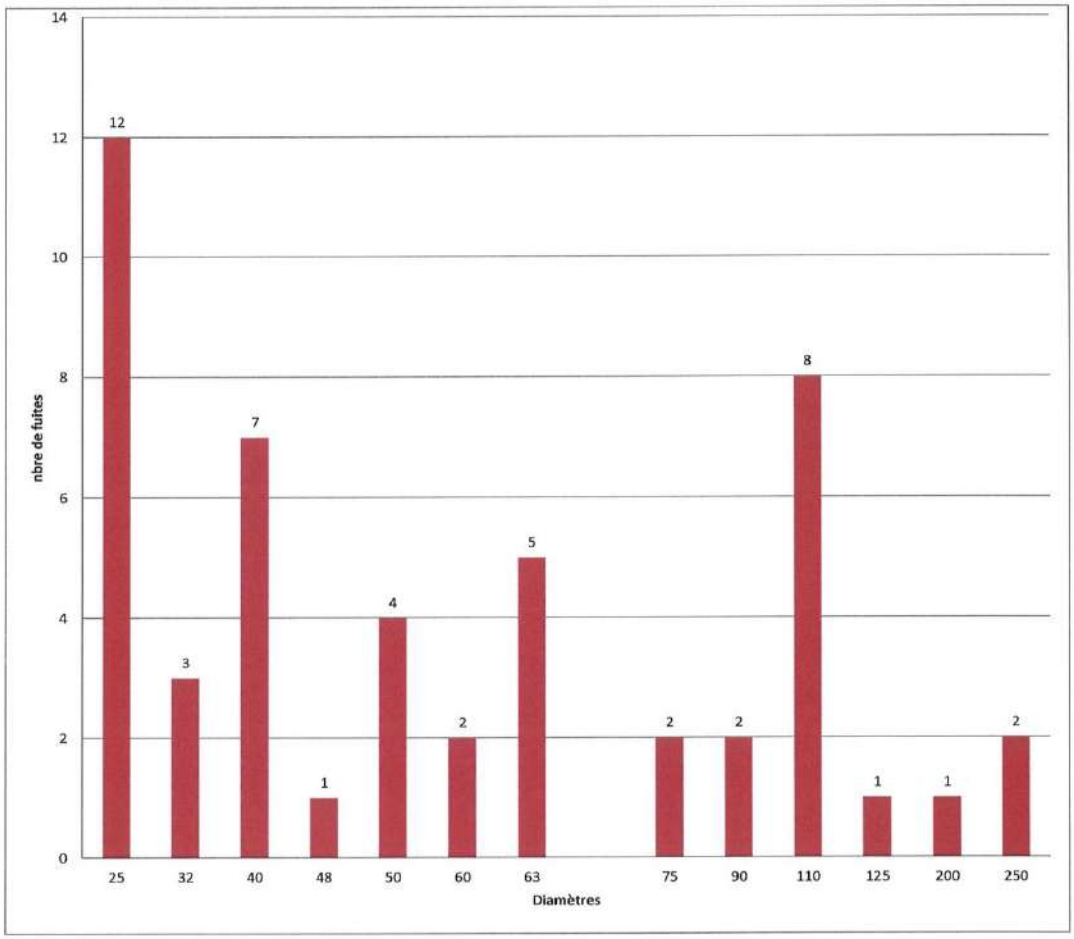

quelques commentaires sur .....

LES ABONNES DU SYNDICAT

Avec 49 abonnés de plus qu'en 2013 (+1,27%), la population en nombre d'abonnés du Syndicat continue d'augmenter. Cependant sa croissance est bien moins importante que celle de 2012 (+2,21%).
C'est la commune de St Mexant qui a connu la plus forte augmentation avec 15 abonnés de plus qu'en 2013 suivie de la commune de St Hilaire avec 11 abonnés de plus et
Ste Féréole avec 10 abonnés de plus.

LA PRODUCTION

La production 2014 est en BAISSE par rapport à celle de 2013 (+ 5,93%).
Cette baisse s'explique par la baisse de la consommation par abonné et par la baisse du volume des pertes d'environ 22 000 M3.

LE RENDEMENT PRIMAIRE DU SYNDICAT

La moyenne en 13 ans du rendement primaire du syndicat se situe à plus de 68%.
Le rendement 2014 de 73% est un bon rendement pour un réseau rural. Les volumes de perte ont été réduits d'environ 22000 M3 par rapport à 2013 d'où un rendement supérieur et une baisse de l'ILP. Le Syndicat poursuit ses efforts entrepris pour la recherche des fuites. On dénombre 50 interventions sur fuites en 2014 contre 34 en 2013.

L'INDICE LINEAIRE DE PERTE (ILP)

Le volume des pertes en eau 2014 ayant diminué d'environ 22000 M3 par rapport au volume de pertes 2013 ILP 2014 est donc en baisse par rapport à celui de 2013.
Cet indice correspond aux pertes en eau ramenées à la longueur du réseau. Si on prend en compte les valeurs de référence de l'ILP en milieu rural définies par l'Agence de l'Eau, l'ILP du Syndicat pour 2014 de 0,89 m3/jr/km permet de le qualifier de bon car inférieur au seuil de référence = 1,5 m3/jr/km

CONSOMMATION MOYENNE ANNUELLE PAR ABONNE et PAR HABITANT

La consommation moyenne annuelle 2014 par abonné (85,17 m3) continue de diminuer par rapport à celle de 2013 et reste aussi en deçà de celles des années antérieures.
Concernant la consommation moyenne annuelle 2014 par habitant (43,75 m3), on constate que les résultats sont supérieurs à 40 m3 qui est le seuil de référence d'une consommation moyenne d'un foyer français de 3 personnes de 120 m3

L'INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU D'EAU POTABLE

L'indice 2013 était de 76 points sur 120 et l'indice 2014 de 87 points sur 120.

L'indice de 0 à 120 est attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau d'eau potable. Les informations sont relatives à l'existence et la mise à jour des plans des réseaux (partie A – 15 points), à l'existence et à la mise à jour de l'inventaire des réseaux (partie B – 30 points) et aux autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C – 75 points)

L'augmentation de cet indice 2014 de + 11 points s'explique par l'attribution de :
5 points pour la création d'un registre de fuites
1 point pour la création de carnets métrologiques
5 points pour la réalisation de la localisation sur plans informatiques à plus de 60% de tous les branchements existants

quelques commentaires sur .....

LA PLUVIOMETRIE (mesurée à la station de St Mexant)

En 2014, on enregistre 125 mm de moins qu'en 2013.
Le mois de janvier fut le mois le plus pluvieux (173 mm), et le mois de septembre le moins pluvieux (37mm).

LES BRANCHEMENTS

47 branchements ont été réalisés en 2014 soit **10 de moins qu'en 2013**.
La recette générée par les travaux réalisés par les agents du Syndicat a diminué :

- 27838,55 € par rapport à celle de 2013 (-38,6%).

LA CONSOMMATION D'EAU ET LA RECETTE DE LA VENTE D'EAU

La consommation 2014 est en baisse par rapport à celle de 2013 de ***– 11 365 M3*** (-3,30%).
Elle reste en deçà de celles des années 2008, 2009, 2010, 2011 et 2012

REDUCTIONS ACCORDEES SUR FACTURATION DES CONSOMMATIONS 2014

En 2014, la perte en m3 pour le Syndicat s'élève à 6190 *M3* soit 1786 M3 de moins qu'en 2013.
La perte financière 2014 est elle aussi moins importante que celle de 2013 (-103,67 €).

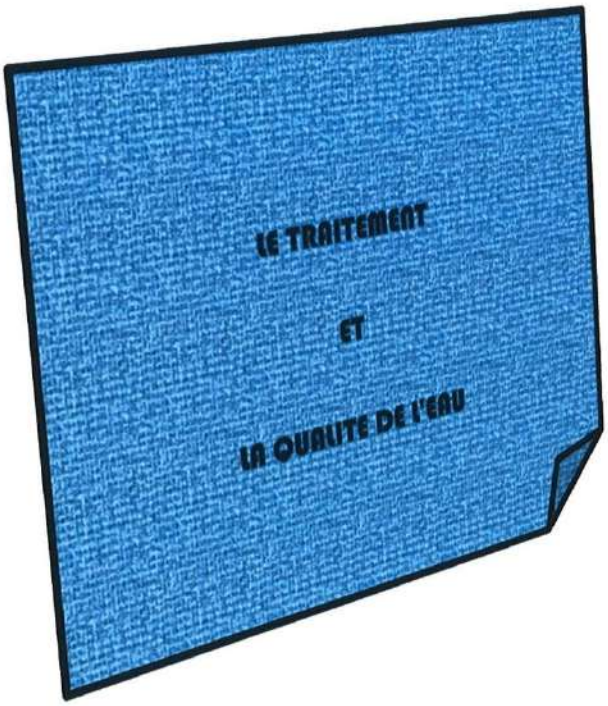
LE TRAITEMENT
ET
LA QUALITE DE L'EAU

Un peu d'histoire

C'est une loi de 1790 qui a donné aux communes la responsabilité de la fourniture de l'eau potable en France. C'est la première disposition légale concernant l'eau.
Il a fallu attendre la seconde moitié du XIX siècle et les progrès de la microbiologie pour que peu à peu se mette en place un cadre légal, destiné essentiellement à lutter contre les épidémies d'origine hydrique et à protéger la santé publique. On connaît la phrase de Pasteur : "Nous buvons 90% de nos maladies."
En 1884, le tout-à-l'égout est rendu obligatoire à Paris.
En 1885, une circulaire ministérielle entérine un programme établi par le Comité consultatif de l'hygiène publique et préconise de compléter l'analyse des eaux par un examen microscopique.
En 1900, cet examen est rendu obligatoire, sans toutefois qu'en soient indiquées les modalités.
En 1902, la loi sur l'hygiène de l'eau précise que les maires "sont tenus de déterminer les prescriptions relatives à l'alimentation en eau potable et à l'évacuation des matières usées".
En 1958, une ordonnance ministérielle fait obligation à "quiconque offre au public de l'eau en vue de l'alimentation humaine [...] de s'assurer que cette eau est propre à la consommation". Cette obligation est aujourd'hui intégrée au code de la santé publique (article L.19).

Aujourd'hui, les communes ou Syndicats intercommunaux peuvent gérer directement leur service de l'eau *[le service de l'eau est alors une régie]* ou faire appel à un autre intervenant [entreprise spécialisée privée] pour en assurer l'exploitation *[on parle alors de délégation de service public]*. Dans tous les cas, les communes ou organismes intercommunaux sont propriétaires des installations et responsables de la fixation du prix de l'eau.

L'origine de l'eau distribuee par le Syndicat

L'eau actuellement distribuée par le Syndicat Mixte des Eaux du Maumont provient de plusieurs origines :

- Le ruisseau "Le Maumont" qui prend naissance à Druholles sur la commune de Favars
- 2 sources situées à Druholles sur la commune de Favars **(moyenne journalière en 2014 = 668 m3/jour)**
- 1 source à Ste Féréole **(moyenne journalière en 2014 = 143 m3/jour)**
- 3 forages profonds à Lavert sur la commune de Favars **(moyenne journalière en 2014 du forage F1 = 40 m3/jour, du forage F2 = 114 m3/jour, du forage F3 = 109 m3/jour)**
- 1 retenue d'eau brute de surface de 6 hectares située sur les communes de St Mexant et Favars d'une contenance de 180 000 m3. Cette eau stockée en hiver permet l'alimentation de la nouvelle station.

Le traitement utilisé dans la nouvelle usine de l'Eau Grande

L'usine de traitement de l'Eau Grande à St Mexant doit traiter 3 types d'eau en provenance : des sources de Druliolle, du ruisseau du Maumont et de la retenue d'eau de l'Eau Grande. La capacité globale de traitement est de 140 m3/h.

LES PRINCIPALES ETAPES DE TRAITEMENT DE LA FILIERE EAU

Le tableau ci-dessous résume les principes de traitement retenus pour les principaux paramètres à éliminer ou corriger.

PARAMETRE	*TRAITEMENT RETENU*
Turbidité	Floculation/décantation + filtration+ultrafiltration
PH, TAC, Tca	Reminéralisation chaux + CO2 et ajustement pH à la soude
Matières organiques	Floculation/décantation et adsorption sur CAG
Fer	Oxydation par aération
Manganèse	Oxydation par filtration sur oxydes de manganèse
Pesticides et produits apparentés	Adsorption sur CAG
Pollution microbiologique	Ultrafiltration et chlore
Algues	Floculation/décantation lestée et adsorption sur CAG et ultrafiltration
Aluminium	Rectification pH t filtration

schéma de la filière de traitement eau

Relevage eau de surface à vitesse variable
(ruisseau + retenue)

↓

tamisage eau brute 2 mm

↓

Microsable
Polymères
Coagulant
→ **floculation**
décantation à floc lesté ACTIFLO

← ** **relevage eau de sources**
à vitesse variable

↓

Lait de chaux
CO2
→ **reminéralisation**

↓

filtration tri-couche
MnO2 sable CAG

↓

Ultrafiltration sur membranes

Une membrane est une barrière semi-perméable qui permet de séparer de manière sélective les composés présents dans l'eau sous l'effet d'un gradient de pression.
L'ultrafiltration est caractérisée par la capacité de séparer les virus de l'eau, et donc *a fortiori* les colloïdes, les bactéries et les protozoaires, qui sont de tailles supérieures. Son pouvoir de séparation étant moins grand que celui de l'osmose inverse, elle nécessite un prétraitement de l'eau moins poussé et des pressions de fonctionnement de l'ordre de quelques bars seulement.

↓

Soude → **Remise au pH d'équilibre**

Chlore → **Bâche stockage eau traitée**

Chlore → **Refoulement eau traitée**

schéma de la filière de traitement boues

Eau de lavage des filtres — **purges du décanteur**

↓

Bâche eaux sales

↓

Lit en remplissage — **lit en séchage**

↓

Surverses — **drainage**

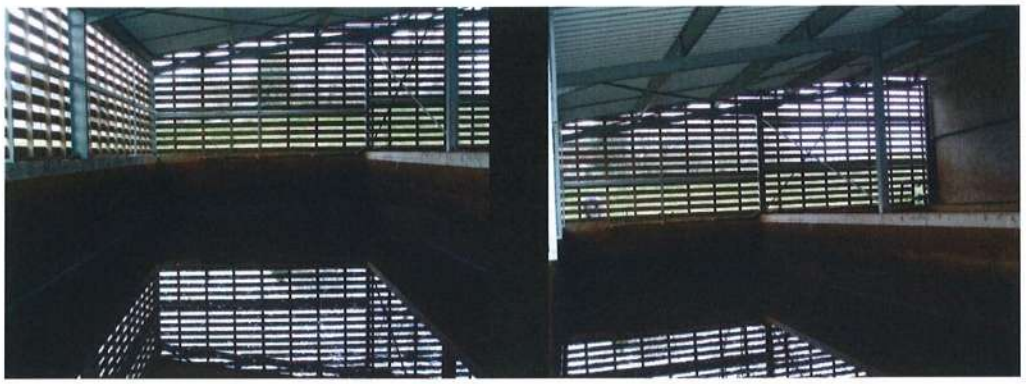

↓

Ruisseau le Maumont

Les analyses

L'eau potable est le produit alimentaire le plus surveillé. Plus de 60 paramètres sont contrôlés régulièrement afin que sa qualité soit conforme aux normes définies par le ministère de la santé et le Parlement Européen.

La qualité de l'eau est constamment surveillée à la fois par le Syndicat qui effectue journellement des contrôles et par la DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales) qui intervient plusieurs fois par mois pour effectuer des prélèvements sur le réseau.

Le coût des analyses est entièrement supporté par le Syndicat.

En 2014 :

84 analyses environ ont été effectuées dont 27 concernant la retenue d'eau de l'Eau Grande

➡ ***le coût HT des dépenses relatives aux frais d'analyses d'eau est de 7 778,86 Euros (13 787,85 € en 2013)***

le coût HT des dépenses relatives aux achats de produits de traitement est de 31 953,77 Euros (30 071,43 € en 2013). L'utilisation des nouveaux réactifs utilisés pour la nouvelle station : soude, chlorure ferrique, Co2, chaux, chlore gazeux, javel, bisulfite, acide sulfurique et polymère (seuls le sulfate d'alumine et la javel étaient utilisés dans l'ancienne station) engendrent des dépenses importantes.

Pour obtenir une eau potable, il est impératif de respecter des exigences de qualité mesurées en comparant les résultats obtenus lors des différents contrôles sanitaires.

Les règlements sanitaires imposent à l'exploitant une surveillance constante :

- Prélèvements à la source : qualité de l'eau brute
- Prélèvements à la production : qualité de l'eau traitée
- Prélèvements à la distribution : qualité de l'eau distribuée

Les normes de qualité de l'eau potable sont très rigoureuses.

On dénombre 63 paramètres divisés en 7 groupes :

LES PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Coliformes totaux
Coliformes fécaux
Streptocoques fécaux
Spores de bactéries sulfitoréductrices
Germes totaux
Micro-organismes pathogènes
Bactériophages fécaux
Entérovirus

LES PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES

Ph [potentiel hydrogène]
Th [titre hydrotimétrique]
Températures
Chlorures
Sulfates
Magnésium
Calcium
Conductivité…

LES PARAMETRES CONCERNANT LES EAUX ADOUCIES OU DEMINERALISEES

Calcium
Magnésium
Carbonate ou bicarbonate

LES PARAMETRES ORGANOLEPTIQUES

Couleur
Turbidité
Odeur
Saveur

LES PARAMETRES CONCERNANT LES SUBSTANCES INDESIRABLES

Nitrates
Nitrites
Hydrocarbures
Phénol

LES PARAMETRES CONCERNANT LES SUBSTANCES TOXIQUES

Métaux lourds
- Arsenic
- Plomb, chrome etc…

LES PESTICIDES ET LES PRODUITS APPARENTES

Ces normes de qualité sont très rigoureuses, ce qui est une garantie et un gage de sécurité pour le consommateur.

Le rapport d'analyse

Découvrez pages suivantes des rapports d'analyses de 2014 ainsi que les fiches de synthèse de qualité de l'eau pour l'année 2014 par unité de distribution transmises par l'Agence Régionale de Santé du limousin et plus précisément la Délégation Territoriale de la Corrèze.

Agence Régionale de Santé
Limousin

Agence Régionale de Santé
Direction de la Santé Publique
Service Veille, Sécurité et Santé Environnementale

12 AOUT 2014

Contrôle sanitaire des EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Tulle, le 11 août 2014

MONSIEUR LE PRESIDENT
SMAEP DU MAUMONT
Rue des Sources

19330 FAVARS

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses efffectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux destinées à l'alimentation humaine de l'unité de gestion :

SMAEP DU MAUMONT

Je vous rappelle que l'affichage de ces résultats, accompagnés de la conclusion sanitaire située en fin de ce document est obligatoire en ce qui concerne les eaux distribuées.

	Type	Code	Nom
Prélèvement		00071364	
(.é de gestion		0149	SMAEP DU MAUMONT
Installation	UDI	000981	MAUMONT RESEAU PRINCIPAL NORD
Point de surveillance	S	0000001081	CAMPING CHADEBEC
Localisation exacte			MAIRIE
Commune			SAINT GERMAIN LES VERGNES
Type d'eau	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		

Prélevé le : mardi 05 août 2014 à 08h55
par : MARIE GENESTE (LDA)
Type visite : D1

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité inférieure	Limites de qualité supérieure	Références de qualité inférieure	Références de qualité supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	20,8 °C				25,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	0,05 mg/LCl2				
Chlore total	0,10 mg/LCl2				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE 1901
Type de l'analyse : D1FFE Code SISE de l'analyse : 00071727 Référence laboratoire : 801-17618-79777

	Résultats	Limites de qualité inférieure	Limites de qualité supérieure	Références de qualité inférieure	Références de qualité supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 qualit.				
Coloration	<5 mg/L Pt				15,00
Odeur (qualitatif)	0 qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,30 NFU				2,00
Saveur (qualitatif)	0 qualit.				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,8 unitépH			6,50	9,00
MINERALISATION					

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE 1901
Type de l'analyse : D1FFE Code SISE de l'analyse : 00071727 Référence laboratoire : 801-17618-79777

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	268 µS/cm			200,00	1100,00
FER ET MANGANESE					
Fer total	33 µg/l				200,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,01 mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	0 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	0 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/100mL				0
Escherichia coli /100ml -MF	0 n/100mL		0		
Entérocoques /100ml-MS	0 n/100mL		0		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	0 n/100mL				0

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00071364)

Examen conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (Art. R 1321-1 à R 1321-68) -

Pour le Directeur
de la Santé Publique,
L'Ingénieur du Génie Sanitaire,

Marie-Alix VOINIER

ARS - Unité territoriale de la Corrèze 4 rue du 9 juin 1944 - BP 230 - 19012 - TULLE CEDEX Tél : 05 55 20 18 83 Fax : 05 55 20 42 63

Agence Régionale de Santé
Limousin

Agence Régionale de Santé
Direction de la Santé Publique
Service Veille, Sécurité et Santé Environnementale

REÇU LE 17 NOV. 2014

Contrôle sanitaire des EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Tulle, le 6 novembre 2014

MONSIEUR LE PRESIDENT
SMAEP DU MAUMONT
Rue des Sources

19330 FAVARS

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses efffectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux destinées à l'alimentation humaine de l'unité de gestion :

SMAEP DU MAUMONT

Je vous rappelle que l'affichage de ces résultats, accompagnés de la conclusion sanitaire située en fin de ce document est obligatoire en ce qui concerne les eaux distribuées.

	Type	Code	Nom
Prélèvement		00071825	
Unité de gestion		0149	SMAEP DU MAUMONT
Installation	UDI	000981	MAUMONT RESEAU PRINCIPAL NORD
Point de surveillance	S	0000001079	BOURG CANTINE
Localisation exacte			Mairie (mitigeur intérieur)
Commune			SAINT MEXANT
Type d'eau			EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Prélevé le : jeudi 23 octobre 2014 à 09h55
par : NADINE ANTUNES (LDA)
Type visite : D1

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité inférieure	Limites de qualité supérieure	Références de qualité inférieure	Références de qualité supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	17,3 °C				25,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	0,30 mg/LCl2				
Chlore total	0,35 mg/LCl2				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19 TULLE 1901
Type de l'analyse : D1FFE Code SISE de l'analyse : 00072296 Référence laboratoire : 016-22914-94158

	Résultats	Limites de qualité inférieure	Limites de qualité supérieure	Références de qualité inférieure	Références de qualité supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 qualit.				
Coloration	<5 mg/L Pt				15,00
Odeur (qualitatif)	0 qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,30 NFU				2,00
Saveur (qualitatif)	0 qualit.				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,5 unitépH			6,50	9,00
MINERALISATION					

83

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE, LDA19, TULLE 1901
Type de l'analyse : D1FFE Code SISE de l'analyse : 00072296 Référence laboratoire : 016-229149419

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	275 µS/cm			200,00	1100,00
FER ET MANGANESE					
Fer total	39 µg/l				200,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,01 mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	25 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	0 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/100mL				0
Escherichia coli /100ml -MF	0 n/100mL		0		
Entérocoques /100ml-MS	0 n/100mL		0		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	0 n/100mL				0

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00071825)

Examen conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (Art. R 1321-1 à R 1321-68) -

Pour Le Directeur
de la Santé Publique,
L'Ingénieur du Génie Sanitaire,

Richard GENET.

84

Agence Régionale de Santé
Direction de la Santé Publique
Service Veille, Sécurité et Santé Environnementale

REÇU LE 21 NOV. 2014

Contrôle sanitaire des EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

MONSIEUR LE PRESIDENT
SMAEP DU MAUMONT
Rue des Sources

19330 FAVARS

Tulle, le 18 novembre 2014

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses efffectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux destinées à l'alimentation humaine de l'unité de gestion :

SMAEP DU MAUMONT

Je vous rappelle que l'affichage de ces résultats, accompagnés de la conclusion sanitaire située en fin de ce document est obligatoire en ce qui concerne les eaux distribuées.

	Type	Code	Nom
Prélèvement		00072225	
Unité de gestion		0149	SMAEP DU MAUMONT
Installation	UDI	000982	MAUMONT RESEAU PRINCIPAL SUD
Point de surveillance	S	0000002847	GARE D'AUBAZINE
Localisation exacte			La Noix Gaillarde
Commune			SAINT HILAIRE PEYROUX
Type d'eau	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		

Prélevé le : mercredi 05 novembre 2014 à 11h50
par : DANIEL DUBOIS
Type visite : D1

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité inférieure	Limites de qualité supérieure	Références de qualité inférieure	Références de qualité supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	14,6 °C				25,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	0,10 mg/LCl2				
Chlore total	0,10 mg/LCl2				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19 TULLE 1901
Type de l'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00072797 Référence laboratoire : 031-23858-97585

	Résultats	Limites de qualité inférieure	Limites de qualité supérieure	Références de qualité inférieure	Références de qualité supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 qualit.				
Coloration	<5 mg/L Pt				15,00
Odeur (qualitatif)	0 qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,30 NFU				2,00
Saveur (qualitatif)	0 qualit.				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,2 unitépH			6,50	9,00
MINERALISATION					

ARS - Unité territoriale de la Corrèze 4 rue du 9 juin 1944 - BP 230 - 19012 - TULLE CEDEX Tél : 05 55 20 18 83 Fax : 05 55 20 42 63

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE 1901
Type de l'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00072797 Référence laboratoire : 031-23858-97585

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	239 µS/cm			200,00	1100,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,01 mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	1 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	0 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/100mL				0
Escherichia coli /100ml -MF	0 n/100mL		0		
Entérocoques /100ml-MS	0 n/100mL		0		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00072225)

Examen conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (Art. R 1321-1 à R 1321-68) -

Pour Le Directeur
de la Santé Publique,
L'Ingénieur du Génie Sanitaire,

Richard GENET.

ARS - Unité territoriale de la Corrèze 4 rue du 9 juin 1944 - BP 230 - 19012 - TULLE CEDEX Tél : 05 55 20 18 83 Fax : 05 55 20 42 63

Agence Régionale de Santé
Délégation Territoriale de la Corrèze
Service Veille, Sécurité et Santé Environnementale

02 JUIN 2014

Contrôle sanitaire des EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Tulle, le 26 mai 2014

MONSIEUR LE PRESIDENT
SMAEP DU MAUMONT
Rue des Sources

19330 FAVARS

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses efffectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux destinées à l'alimentation humaine de l'unité de gestion :

SMAEP DU MAUMONT

Je vous rappelle que l'affichage de ces résultats, accompagnés de la conclusion sanitaire située en fin de ce document est obligatoire en ce qui concerne les eaux distribuées.

	Type	Code	Nom
Prélèvement		00070572	
Unité de gestion		0149	SMAEP DU MAUMONT
Installation	UDI	000981	MAUMONT RESEAU PRINCIPAL NORD
Point de surveillance	P	0000001077	BOURG CANTINE
Localisation exacte			CANTINE
Commune			FAVARS
Type d'eau			EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Prélevé le : lundi 12 mai 2014 à 09h15
par : NADINE ANTUNES (LDA)
Type visite : D1

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité inférieure	Limites de qualité supérieure	Références de qualité inférieure	Références de qualité supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	15,6 °C				25,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	0,25 mg/LCl2				
Chlore total	0,30 mg/LCl2				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE 1901
Type de l'analyse : D1FEE Code SISE de l'analyse : 00070721 Référence laboratoire : 502-10999-50681

	Résultats	Limites de qualité inférieure	Limites de qualité supérieure	Références de qualité inférieure	Références de qualité supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 qualit.				
Coloration	<5 mg/L Pt				15,00
Odeur (qualitatif)	0 qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,30 NFU				2,00
Saveur (qualitatif)	0 qualit.				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,8 unitépH			6,50	9,00
MINERALISATION					

87

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE 1901
Type de l'analyse : D1FFE Code SISE de l'analyse : 00070721 Référence laboratoire : 502-10999-5068

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	291 µS/cm			200,00	1100,00
FER ET MANGANESE					
Fer total	8,5 µg/l				200,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,01 mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	0 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	2 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/100mL				0
Escherichia coli /100ml -MF	0 n/100mL		0		
Entérocoques /100ml-MS	0 n/100mL		0		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	0 n/100mL				0

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00070572)

Examen conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (Art. R 1321-1 à R 1321-68) -

Pour le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé
L'Ingénieur du Génie Sanitaire,

Marie-Alix VOINIER

88

Agence Régionale de Santé
Délégation Territoriale de la Corrèze
Service Veille, Sécurité et Santé Environnementale

15 MAI 2014

Contrôle sanitaire des EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Tulle, le 12 mai 2014

MONSIEUR LE PRESIDENT
SMAEP DU MAUMONT
Rue des Sources

19330 FAVARS

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses efffectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux destinées à l'alimentation humaine de l'unité de gestion :

SMAEP DU MAUMONT

Je vous rappelle que l'affichage de ces résultats, accompagnés de la conclusion sanitaire située en fin de ce document est obligatoire en ce qui concerne les eaux distribuées.

	Type	Code	Nom
Prélèvement		00070337	
Unité de gestion		0149	SMAEP DU MAUMONT
Installation	UDI	000991	SAINTE FEREOLE BOURG
Point de surveillance	P	0000001093	BOURG
Localisation exacte			MAIRIE
Commune			SAINTE FEREOLE
Type d'eau	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		

Prélevé le : mercredi 30 avril 2014 à 09h45
par : NADINE ANTUNES (LDA)
Type visite : D1

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité inférieure	Limites de qualité supérieure	Références de qualité inférieure	Références de qualité supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	12,2 °C				25,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	0,05 mg/LCl2				
Chlore total	0,10 mg/LCl2				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE 1901
Type de l'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00070413 Référence laboratoire : 429-10686-48552

	Résultats	Limites de qualité inférieure	Limites de qualité supérieure	Références de qualité inférieure	Références de qualité supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 qualit.				
Coloration	<5 mg/L Pt				15,00
Odeur (qualitatif)	0 qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,30 NFU				2,00
Saveur (qualitatif)	0 qualit.				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,4 unitépH			6,50	9,00
MINERALISATION					

ARS - Délégation territoriale de la Corrèze 4, rue du 9 juin 1944 - BP 230 - 19012 - TULLE CEDEX Tél : 05 55 20 18 83 Fax : 05 55 20 42 63

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE 1901
Type de l'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00070413 Référence laboratoire : 429-10636-48552

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	287 µS/cm			200,00	1100,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,01 mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	1 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	3 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/100mL				0
Escherichia coli /100ml -MF	0 n/100mL		0		
Entérocoques /100ml-MS	0 n/100mL		0		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00070337)

Examen conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (Art. R 1321-1 à R 1321-68) -

Pour le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé
L'Ingénieur du Génie Sanitaire,

Marie-Alix VOINIER

ARS - Délégation territoriale de la Corrèze 4, rue du 9 juin 1944 - BP 230 - 19012 - TULLE CEDEX Tél : 05 55 20 18 83 Fax : 05 55 20 42 63

Agence Régionale de Santé
Délégation Territoriale de la Corrèze
Service Veille, Sécurité et Santé Environnementale

Contrôle sanitaire des EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Tulle, le 19 février 2014

24 FEV. 2014

MONSIEUR LE PRESIDENT
SMAEP DU MAUMONT
Rue des Sources

19330 FAVARS

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses efffectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux destinées à l'alimentation humaine de l'unité de gestion :

SMAEP DU MAUMONT

Je vous rappelle que l'affichage de ces résultats, accompagnés de la conclusion sanitaire située en fin de ce document est obligatoire en ce qui concerne les eaux distribuées.

	Type	Code	Nom
Prélèvement		00070160	
Unité de gestion		0149	SMAEP DU MAUMONT
Installation	UDI	000981	MAUMONT RESEAU PRINCIPAL NORD
Point de surveillance	S	0000002832	LES PLATS
Localisation exacte			CHEZ MME LAFONT PETIT
Commune			SAINT CLEMENT
Type d'eau			EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Prélevé le : lundi 10 février 2014 à 10h05
par : NADINE ANTUNES (LDA)
Type visite : D1

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité inférieure	Limites de qualité supérieure	Références de qualité inférieure	Références de qualité supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	7,8 °C				25,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	0,10 mg/LCl2				
Chlore total	0,20 mg/LCl2				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE 1901
Type de l'analyse : D1 FE Code SISE de l'analyse : 00070211 Référence laboratoire : 0210-3511-63600

	Résultats	Limites de qualité inférieure	Limites de qualité supérieure	Références de qualité inférieure	Références de qualité supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 qualit.				
Coloration	<5 mg/L Pt				15,00
Odeur (qualitatif)	0 qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,30 NFU				2,00
Saveur (qualitatif)	0 qualit.				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,6 unitépH			6,50	9,00
MINERALISATION					

ARS - Délégation territoriale de la Corrèze 4, rue du 9 juin 1944 - BP 230 - 19012 - TULLE CEDEX Tél : 05 55 20 18 83 Fax : 05 55 20 42 63

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE (DA19 TULLE 1901)
Type de l'analyse : D1FFE Code SISE de l'analyse : 00070211 Référence laboratoire : 0210-3511-6360

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	257 µS/cm			200,00	1100,00
FER ET MANGANESE					
Fer total	17 µg/l				200,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	0,01 mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	0 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	0 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/100mL				0
Escherichia coli /100ml -MF	0 n/100mL		0		
Entérocoques /100ml-MS	0 n/100mL		0		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	0 n/100mL				0

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00070160)

Examen conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (Art. R 1321-1 à R 1321-68) -

Pour le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé
L'Ingénieur du Génie Sanitaire,

Marie-Alix VOINIER

ARS - Délégation territoriale de la Corrèze 4, rue du 9 juin 1944 - BP 230 - 19012 - TULLE CEDEX Tél : 05 55 20 18 83 Fax : 05 55 20 42 63

Agence Régionale de Santé
Limousin

Agence Régionale de Santé
Direction de la Santé Publique
Service Veille, Sécurité et Santé Environnementale

Contrôle sanitaire des EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Tulle, le 10 octobre 2014

REÇU LE
17 OCT. 2014

MONSIEUR LE PRESIDENT
SMAEP DU MAUMONT
Rue des Sources

19330 FAVARS

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses efffectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux destinées à l'alimentation humaine de l'unité de gestion :

SMAEP DU MAUMONT

Je vous rappelle que l'affichage de ces résultats, accompagnés de la conclusion sanitaire située en fin de ce document est obligatoire en ce qui concerne les eaux distribuées.

	Type	Code	Nom
Prélèvement		00071567	
Unité de gestion		0149	SMAEP DU MAUMONT
Installation	UDI	000982	MAUMONT RESEAU PRINCIPAL SUD
Point de surveillance	P	0000001082	BOURG
Localisation exacte			Cantine Ecole de Vénarsal
Commune			VENARSAL
Type d'eau			EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Prélevé le : jeudi 18 septembre 2014 à 14h00
par : DANIEL DUBOIS
Type visite : D2

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité inférieure	Limites de qualité supérieure	Références de qualité inférieure	Références de qualité supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	19,8 °C				25,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	0,05 mg/LCl2				
Chlore total	0,10 mg/LCl2				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE 1901
Type de l'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00071974 Référence laboratoire : 912-20381-87398

	Résultats	Limites de qualité inférieure	Limites de qualité supérieure	Références de qualité inférieure	Références de qualité supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 qualit.				
Coloration	<5 mg/L Pt				15,00
Odeur (qualitatif)	0 qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	0,50 NFU				2,00
Saveur (qualitatif)	0 qualit.				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,1 unitépH			6,50	9,00
MINERALISATION					

ARS - Unité territoriale de la Corrèze 4 rue du 9 juin 1944 - BP 230 - 19012 - TULLE CEDEX Tél : 05 55 20 18 83 Fax : 05 55 20 42 63

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE 1901
Type de l'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00071974 Référence laboratoire : 912-20381-87398

	Résultats	Limites de qualité inférieure	Limites de qualité supérieure	Références de qualité inférieure	Références de qualité supérieure
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	239 µS/cm			200,00	1100,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	0,02 mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	2 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	0 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/100mL				0
Escherichia coli /100ml -MF	0 n/100mL		0		
Entérocoques /100ml-MS	0 n/100mL		0		

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE 1901
Type de l'analyse : D2 Code SISE de l'analyse : 00071975 Référence laboratoire : 912-20381-87400

	Résultats	Limites de qualité inférieure	Limites de qualité supérieure	Références de qualité inférieure	Références de qualité supérieure
FER ET MANGANESE					
Fer total	41 µg/l				200,00
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.					
Antimoine	<0,50 µg/l		5,00		
Cadmium	<0,025 µg/l		5,00		
Chrome total	1,4 µg/l		50,00		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Nitrites (en NO2)	<0,01 mg/L		0,50		
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS					
Chlorure de vinyl monomère	<0,10 µg/l		0,50		
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU					
Benzo(b)fluoranthène	<0,004 µg/l		0,10		
Benzo(k)fluoranthène	<0,004 µg/l		0,10		
Benzo(a)pyrène *	<0,004 µg/l		0,01		
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,004 µg/l		0,10		
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,004 µg/l		0,10		
Hydrocarb.polycycl.arom.(4subst.)	<0,004 µg/l		0,10		

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE 1901
Type de l'analyse : THM Code SISE de l'analyse : 00071976 Référence laboratoire : 912-20381-87399

	Résultats	Limites de qualité inférieure	Limites de qualité supérieure	Références de qualité inférieure	Références de qualité supérieure
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION					
Dichloromonobromométhane	2 µg/l		100,00		
Bromoforme	0,72 µg/l		100,00		
Chlorodibromométhane	1,9 µg/l		100,00		
Chloroforme	1,5 µg/l		100,00		
Trihalométhanes (4 substances)	6,12 µg/l		100,00		

ARS - Unité territoriale de la Corrèze 4 rue du 9 juin 1944 - BP 230 - 19012 - TULLE CEDEX Tél : 05 55 20 18 83 Fax : 05 55 20 42 63

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00071567)

Examen conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (Art. R 1321-1 à R 1321-68) -

Pour Le Directeur
de la Santé Publique,
L'Ingénieur du Génie Sanitaire,

Richard GENET.

ARS - Unité territoriale de la Corrèze 4 rue du 9 juin 1944 - BP 230 - 19012 - TULLE CEDEX Tél : 05 55 20 18 83 Fax : 05 55 20 42 63

Récapitulatif contrôle sanitaire de l'Agence Régionale de Santé (ARS)

2014

Qualité bactériologique			
Station de production	Station de l'Eau Grande à SAINT MEXANT	Forages de Lavert à FAVARS	Station de Cros à SAINTE FEREOLE
	Indicateurs bactériologiques de risques pour la santé des consommateurs		
Nombre de mesures Taux de conformité	11 100 %	11 100 %	8 100 %
	Indicateurs bactériologiques témoins du bon fonctionnement des installations		
Nombre de mesures Taux de conformité	11 91 %	11 91 %	8 100 %
Qualité chimique			
Conductivité	*Minimum autorisé 200 µS/cm*		
Nombre de mesures Taux de conformité	11 100 %	11 100 %	8 88 %
PH	*Un PH inférieur à 7 caractérise une eau acide - minimum 6.5 et maximum 9.0*		
Nombre de mesures Taux de conformité	11 100 %	11 100 %	8 100 %
Nitrates	*Maximum autorisé 50 mg/l*		
Nombre de mesures Taux de conformité	2 100 %	2 100 %	2 100 %
Dureté	*Une eau dure est une eau calcaire*		
Nombre de mesures Valeur moyenne	2 9,7 ° F	2 9,1 ° F	2 6,8 ° F
Pesticides	*Pour la plupart des pesticides la concentration doit être inférieure à 0,1 µg/l*		
Nombre de prélèvements Nombre de mesures Nombre de non-conformité	2 264 0	1 132 0	
Conclusion sanitaire :	Eau de qualité bactériologique satisfaisante Eau conforme pour les paramètres physico-chimiques mesurés		

Agence Régionale de Santé Limousin

DIRECTION DE LA SANTE PUBLIQUE
Pôle Santé Environnementale
Unité Territoriale de la Corrèze

L'eau que vous consommez...

Nom du réseau de distribution : **MAUMONT RESEAU PRINCIPAL NORD**

Gestionnaire du réseau : SMAEP DU MAUMONT

Exploitant du réseau : SMAEP DU MAUMONT

REÇU LE 02 MAR. 2015

Les installations contrôlées qui alimentent ce réseau sont :

Station de production : **EAU GRANDE**

LE CONTROLE SANITAIRE

Le contrôle sanitaire des eaux de consommation est assuré par l'Agence Régionale de Santé en application du Code de la Santé Publique. Ce document présente une synthèse des contrôles effectués pour certains paramètres. Les résultats complets sont des documents publics que vous pouvez consulter en mairie.

RECOMMANDATIONS DE CONSOMMATION

La teneur en fluor des eaux distribuées en Corrèze étant inférieure à 0.5 mg/l, il est recommandé, pour la prévention de la carie dentaire chez l'enfant, d'effectuer des apports complémentaires de fluor par l'utilisation de sel de cuisine fluoré ou de comprimés de fluor (après avis médical).

Lorsque la saveur ou la couleur de l'eau présente un aspect inhabituel, ne la consommez pas et signalez-le au distributeur de l'eau.

Le goût et la qualité de l'eau peuvent se dégrader lorsque l'eau stagne dans les canalisations, notamment par corrosion de celles-ci en se chargeant en métaux tels que le fer, le cuivre ou le plomb.

Aussi ne consommez pas une eau qui a stagné dans les canalisations (par exemple toute une nuit), employez-la pour des usages tels que : vaisselle, douche, WC...

Vous pourrez utiliser ensuite pour des usages alimentaires l'eau qui n'a pas stagné, et si vous le souhaitez, vous pouvez la conserver dans des récipients propres et fermés au réfrigérateur pendant 24 heures.

... Quelle qualité en 2014 :

Qualité bactériologique

Recherches d'indicateurs bactériologiques témoins d'un risque pour la santé des consommateurs		*Recherches d'indicateurs bactériologiques témoins du bon fonctionnement des installations*	
Nombre de mesures :	11	Nombre de mesures :	11
Pourcentage de conformité :	100 %	Pourcentage de conformité :	91 %

Qualité chimique

Conductivité

(Minimum autorisé 200 µS/cm)

Nombre de mesures :	11	
Valeur maximale atteinte :	308	µS/cm
Pourcentage de conformité :	100 %	

pH

Un pH inférieur à 7 caractérise une eau acide

(minimum autorisé pH 6.5 et maximum pH 9.0)

Nombre de mesures :	11	
Valeur minimale atteinte :	7,4	
% de conformité :	100 %	

Nitrates

(maximum autorisé 50 mg/l)

Nombre de mesures :	2	
Valeur maximale atteinte :	9	mg/l
Pourcentage de conformité :	100 %	

Dureté

(Une eau dure est une eau calcaire)

Nombre de mesures :	2	
Valeur moyenne :	9,7	°F

Pesticides

(Pour la plupart des pesticides la concentration doit être inférieure à 0.1µg/l)

Nombre de prélèvements :	2	Nombre de mesures :	264
Valeur maximale atteinte :	0 µg/l	Nombre de non-conformités :	0

Conclusion sanitaire

Eau de qualité bactériologique satisfaisante.

Eau conforme pour les paramètres physico-chimiques mesurés.

Des dépassements du paramètre chlorure de vinyle ont été relevés. Des actions correctives ont été mises en place. Ces résultats ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur l'ensemble de l'unité de distibution.

Pour tous renseignements
Votre distributeur d'eau

SMAEP DU MAUMONT

Tel. 05.55.29.45.10

Ce document a été rédigé par la Délégation Territoriale de la Corrèze de l'Agence Régionale de Santé du Limousin en application de l'arrêté du 10 juillet 1996 relatif aux factures de distribution d'eau.

Date de réalisation : 13 février 2015

Agence Régionale de Santé Limousin

DIRECTION DE LA SANTE PUBLIQUE
Pôle Santé Environnementale
Unité Territoriale de la Corrèze

L'eau que vous consommez...

Nom du réseau de distribution : **MAUMONT RESEAU PRINCIPAL SUD**

Gestionnaire du réseau : SMAEP DU MAUMONT

Exploitant du réseau : SMAEP DU MAUMONT

REÇU LE 02 MAR. 2015

Les installations contrôlées qui alimentent ce réseau sont :

Station de production : **LAVERT**

LE CONTROLE SANITAIRE

Le contrôle sanitaire des eaux de consommation est assuré par l'Agence Régionale de Santé en application du Code de la Santé Publique. Ce document présente une synthèse des contrôles effectués pour certains paramètres. Les résultats complets sont des documents publics que vous pouvez consulter en mairie.

RECOMMANDATIONS DE CONSOMMATION

La teneur en fluor des eaux distribuées en Corrèze étant inférieure à 0.5 mg/l, il est recommandé, pour la prévention de la carie dentaire chez l'enfant, d'effectuer des apports complémentaires de fluor par l'utilisation de sel de cuisine fluoré ou de comprimés de fluor (après avis médical).

Lorsque la saveur ou la couleur de l'eau présente un aspect inhabituel, ne la consommez pas et signalez-le au distributeur de l'eau.

Le goût et la qualité de l'eau peuvent se dégrader lorsque l'eau stagne dans les canalisations, notamment par corrosion de celles-ci en se chargeant en métaux tels que le fer, le cuivre ou le plomb.

Aussi ne consommez pas une eau qui a stagné dans les canalisations (par exemple toute une nuit), employez-la pour des usages tels que : vaisselle, douche, WC...

Vous pourrez utiliser ensuite pour des usages alimentaires l'eau qui n'a pas stagné, et si vous le souhaitez, vous pouvez la conserver dans des récipients propres et fermés au réfrigérateur pendant 24 heures.

... Quelle qualité en 2014 :

Qualité bactériologique

Recherches d'indicateurs bactériologiques témoins d'un risque pour la santé des consommateurs		*Recherches d'indicateurs bactériologiques témoins du bon fonctionnement des installations*	
Nombre de mesures :	11	Nombre de mesures :	11
Pourcentage de conformité :	100 %	Pourcentage de conformité :	91 %

Qualité chimique

Conductivité

(Minimum autorisé 200 µS/cm)

Nombre de mesures :	11	
Valeur maximale atteinte :	335	µS/cm
Pourcentage de conformité :	100 %	

pH

Un pH inférieur à 7 caractérise une eau acide

(minimum autorisé pH 6.5 et maximum pH 9.0)

Nombre de mesures :	11	
Valeur minimale atteinte :	6,8	
% de conformité :	100 %	

Nitrates

(maximum autorisé 50 mg/l)

Nombre de mesures :	2	
Valeur maximale atteinte :	14	mg/l
Pourcentage de conformité :	100 %	

Dureté

(Une eau dure est une eau calcaire)

Nombre de mesures :	2	
Valeur moyenne :	9,1	°F

Pesticides

(Pour la plupart des pesticides la concentration doit être inférieure à 0.1µg/l)

Nombre de prélèvements :	1	Nombre de mesures :	132
Valeur maximale atteinte :	0,018 µg/l	Nombre de non-conformités :	0

Conclusion sanitaire

Eau de qualité bactériologique satisfaisante.

Eau conforme pour les paramètres physico-chimiques mesurés.

Un dépassement du paramètre chlorure de vinyle a été relevé. Des actions correctives ont été mises en place. Ce résultat n'est pas représentatif de la qualité de l'eau distribuée sur l'ensemble de l'unité de distibution.

Pour tous renseignements
Votre distributeur d'eau

SMAEP DU MAUMONT

Tel. 05.55.29.45.10

Ce document a été rédigé par la Délégation Territoriale de la Corrèze de l'Agence Régionale de Santé du Limousin en application de l'arrêté du 10 juillet 1996 relatif aux factures de distribution d'eau.

Date de réalisation : 13 février 2015

Agence Régionale de Santé Limousin

DIRECTION DE LA SANTE PUBLIQUE
Pôle Santé Environnementale
Unité Territoriale de la Corrèze

L'eau que vous consommez...

Nom du réseau de distribution : **SAINTE FEREOLE BOURG**

Gestionnaire du réseau : SMAEP DU MAUMONT

Exploitant du réseau : SMAEP DU MAUMONT

REÇU LE 02 MAR. 2015

Les installations contrôlées qui alimentent ce réseau sont :

Station de production : **BAC A MARBRE**

LE CONTROLE SANITAIRE

Le contrôle sanitaire des eaux de consommation est assuré par l'Agence Régionale de Santé en application du Code de la Santé Publique. Ce document présente une synthèse des contrôles effectués pour certains paramètres. Les résultats complets sont des documents publics que vous pouvez consulter en mairie.

RECOMMANDATIONS DE CONSOMMATION

La teneur en fluor des eaux distribuées en Corrèze étant inférieure à 0.5 mg/l, il est recommandé, pour la prévention de la carie dentaire chez l'enfant, d'effectuer des apports complémentaires de fluor par l'utilisation de sel de cuisine fluoré ou de comprimés de fluor (après avis médical).

Lorsque la saveur ou la couleur de l'eau présente un aspect inhabituel, ne la consommez pas et signalez-le au distributeur de l'eau.

Le goût et la qualité de l'eau peuvent se dégrader lorsque l'eau stagne dans les canalisations, notamment par corrosion de celles-ci en se chargeant en métaux tels que le fer, le cuivre ou le plomb.

Aussi ne consommez pas une eau qui a stagné dans les canalisations (par exemple toute une nuit), employez-la pour des usages tels que : vaisselle, douche, WC...

Vous pourrez utiliser ensuite pour des usages alimentaires l'eau qui n'a pas stagné, et si vous le souhaitez, vous pouvez la conserver dans des récipients propres et fermés au réfrigérateur pendant 24 heures.

... Quelle qualité en 2014 :

Qualité bactériologique

Recherches d'indicateurs bactériologiques témoins d'un risque pour la santé des consommateurs		*Recherches d'indicateurs bactériologiques témoins du bon fonctionnement des installations*	
Nombre de mesures :	8	Nombre de mesures :	8
Pourcentage de conformité :	100 %	Pourcentage de conformité :	100 %

Qualité chimique

Conductivité

(Minimum autorisé 200 µS/cm)

Nombre de mesures :	8	
Valeur maximale atteinte :	287	µS/cm
Pourcentage de conformité :	88 %	

pH

Un pH inférieur à 7 caractérise une eau acide
(minimum autorisé pH 6.5 et maximum pH 9.0)

Nombre de mesures :	8	
Valeur minimale atteinte :	6,5	
% de conformité :	100 %	

Nitrates

(maximum autorisé 50 mg/l)

Nombre de mesures :	2	
Valeur maximale atteinte :	7	mg/l
Pourcentage de conformité :	100 %	

Dureté

(Une eau dure est une eau calcaire)

Nombre de mesures :	2	
Valeur moyenne :	6,8	°F

Conclusion sanitaire

Eau de qualité bactériologique satisfaisante.

Eau conforme pour les paramètres physico-chimiques mesurés.

Pour tous renseignements
Votre distributeur d'eau

SMAEP DU MAUMONT

Tel. 05.55.29.45.10

Ce document a été rédigé par la Délégation Territoriale de la Corrèze de l'Agence Régionale de Santé du Limousin en application de l'arrêté du 10 juillet 1996 relatif aux factures de distribution d'eau.

Date de réalisation : 29 janvier 2015

99

III - LES DONNEES FINANCIERES

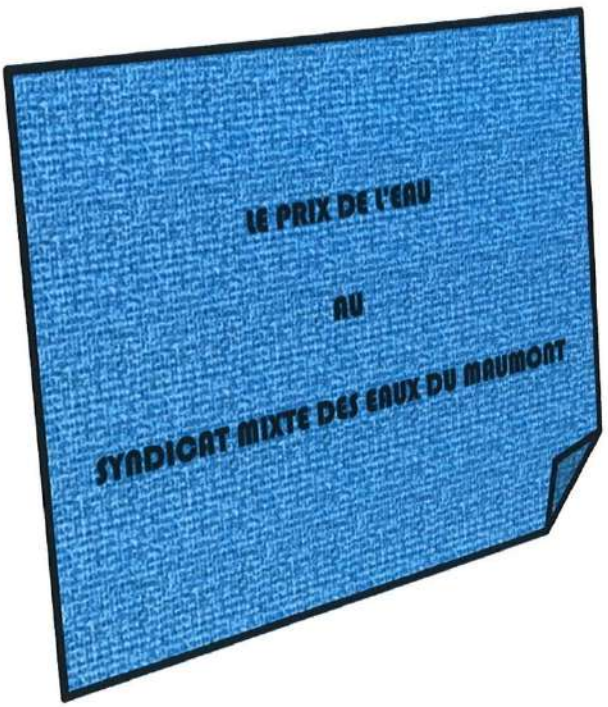
LE PRIX DE L'EAU
AU
SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT

La question du prix de l'eau

La question du "prix de l'eau" intéresse particulièrement les Français depuis quelques années, depuis les augmentations constatées au début des années 90. Le prix moyen du service de l'eau a en effet progressé de près de 10% par an entre 1990 et 1994. Ce rythme s'est ensuite ralenti, il n'était plus que de 3,5% en 1996 et de 2,2% en 1997. Il a été à nouveau revu à la hausse depuis les années 2000.

Les consommateurs souhaitent aujourd'hui, légitimement, en savoir plus sur ce que recouvre exactement ce prix, ses différentes composantes, les raisons de son augmentation, comprendre pourquoi les tarifs sont différents d'une commune à l'autre, savoir interpréter une facture d'eau...

Le prix de l'eau n'est pas seulement celui d'un produit, mais bien d'un ensemble de services : rendre l'eau potable, la distribuer à domicile, en contrôler la qualité, collecter puis dépolluer les eaux usées, etc.

C'est pourquoi il conviendrait de parler du " *PRIX DU SERVICE DE L'EAU* ".

Contrairement à de nombreux produits qui peuvent être fabriqués loin de leur lieu d'utilisation et transportés, assez facilement, partout en France, l'eau, elle, doit être produite à proximité de l'endroit où elle sera consommée.

Son coût de transport est élevé, car il nécessite de construire et d'installer en sous-sol des réseaux de canalisations. De plus, son stockage, qui, lui aussi, est souvent coûteux, doit être limité en durée pour préserver la qualité du produit. Or les ressources d'eau disponibles à proximité des lieux de consommation sont de qualité et de quantité très variables.

Ces éléments, et d'autres, sont susceptibles de faire varier le prix du service de l'eau.

Livrer 24H/24 à domicile, tout au long de l'année une eau potable à partir d'une matière première de qualité variable nécessite de nombreuses étapes :

- Construire, faire fonctionner et entretenir des ouvrages souvent complexes pour puiser l'eau, la traiter afin de la rendre potable et la transporter : stations de pompage, usines de traitement, réservoirs, canalisations nécessaires à son acheminement ;
- Contrôler la qualité sanitaire de l'eau fournie aux différents points de la chaîne, dans les réservoirs, les châteaux d'eau et les canalisations, jusqu'au compteur ;
- Entretenir le réseau des canalisations ;
- Gérer tous les services aux clients : abonnements, relevés de compteurs, factures, demandes de renseignements, conseils, etc.

Deux éléments essentiels

Le prix du service de l'eau correspond à l'ensemble des opérations de production de qualité très surveillé, de distribution et, dans la plupart des cas, de dépollution des eaux usées pour la protection de l'environnement et des ressources en eau.

Dans une facture d'eau du Syndicat Mixte des Eaux du Maumont, aujourd'hui en moyenne :

- 92 % environ du montant est lié à la distribution d'eau potable et au coût du traitement ;
- 8 % environ correspond à des redevances et TVA. Les redevances sont destinées à des organismes dont la mission est la protection des ressources naturelles en eau et le financement d'équipements pour l'alimentation en eau potable ou la protection du milieu naturel. La TVA s'applique aujourd'hui à tous les postes de la facture au taux réduit de 5,5%, qui est le taux appliqué aux produits alimentaires.

Au Syndicat

Le Syndicat des Eaux du Maumont applique un tarif binôme unique à tous ses abonnés.

Le prix de l'eau est constitué :

- *d'une somme fixe* comprenant l'abonnement au service et la location du compteur
- *d'une somme variable* comprenant les mètres cubes d'eau consommés [la loi sur l'eau de 1992 ne permet plus de calculer ces sommes au forfait] et les différentes redevances.

  - La TVA est facturée au taux réduit de 5,5% et s'applique sur la somme fixe et sur la somme variable relative aux mètres cubes d'eau et aux redevances.

Le Syndicat vote l'année en cours les tarifs qui s'appliqueront l'année suivante. Pour être légale la délibération qui détermine les tarifs d'eau doit :

- *D'une part préciser la période de consommation à laquelle ces tarifs s'appliquent*
- *D'autre part présenter un caractère exécutoire [dépôt de l'acte en préfecture] avant le début de la cette période de consommation*

Le 24 octobre 2013, le Comité Syndical a fixé les tarifs 2014.

Les délibérations

Les différents éléments du prix dépendent des particularités locales de la ressource en eau. En dehors de ceux qui dépendent des organismes publics (redevances des Agences de l'Eau), les tarifs sont sous le contrôle de la collectivité.

Le Syndicat Mixte des Eaux du Maumont gère lui-même son propre service [formule dite en régie]. Administré par un Comité Syndical, ce dernier fixe par délibérations les tarifs qui seront appliqués sur les factures d'eau.

Découvrez page suivante copie de la délibération 2013 du Comité Syndical fixant les tarifs pour 2014.

Tous les services de l'eau doivent aujourd'hui appliquer le principe comptable selon lequel "L'EAU PAIE L'EAU". Les recettes devant équilibrer les dépenses, les collectivités doivent prendre en compte l'ensemble des charges d'investissement et d'exploitation du service afin de fixer au mieux le prix du service de l'eau.

DELIBERATION N° 2013-10-016

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT

Département de la Corrèze

SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 24 OCTOBRE 2013 A 16H30

Nature de l'acte :	délibération
Domaine d'intervention :	
7	Fiances locales
7.1	Décisions budgétaires
Objet :	Vote des tarifs 2014 pour la facture d'eau

L'AN DEUX MIL TREIZE, **le 24 octobre à 16h30**
Le Comité Syndical, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège du Syndicat 8 rue des Sources à Favars sous la présidence de Mr Jean-Paul DESNOTS

Date convocation du Comité Syndical : **16 octobre 2013**
Nombre de membres en exercice : 16
Présents : 12
Absents : 4
Secrétaire de séance : Mr LEYMARIE Fernand
Votants : 12

PREFECTURE DE LA CORREZE
REÇU LE
28 OCT. 2013
CONTROLE DE LEGALITE

Présents : Mesdames Gisèle Borie et Diot Sophie ; Messieurs Jean-Paul Desnots, Michel Delvert, Eric Dupas, Jean-François Rouzier, Patrick Eneman, Fernand Leymarie, Jacques Chastanet, Jean-Pierre Vergne et Marcel Guindre, Roland Auconie
Absents : Mesdames Bouyoux et Maury, Messieurs Marc Cheze et Maurice Golfier

Monsieur le Président propose au Comité Syndical les tarifs 2014 suivants pour la facture d'eau :

- **Abonnement 2014 : 86 € HT**
- **Location du compteur 2014 : 1,70 € HT**
- **Mètre cube d'eau consommé en 2014 : 1,24 € HT**
  (rappel : le mètre cube d'eau 2013 : 1,22 € HT)
- **Redevance Agence de Bassin 2014 : 0,06 €**

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, accepte les propositions de tarifs 2014 pour la facture d'eau.

Pour copie conforme,
Le Président, Mr DESNOTS

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU MAUMONT
Rue des Sources
19330 FAVARS

Les tarifs 2014 du Syndicat

LES TARIFS DU SYNDICAT POUR LA FACTURE D'EAU émise le 1er janvier 2014

Abonnement HT 2014 : 86 €

Location du compteur 2014 HT : 1,70 €

Mètre cube consommé en 2013 HT: 1,22 €

Redevances :

Redevance pollution pour toutes les communes : 0,305 € HT
Redevance Agence Bassin pour toutes les communes : 0,06 € HT

Taux de tva appliqué sur l'ensemble de la facture : 5,5%

LES REDEVANCES PRELEVEES PAR LES ORGANISMES PUBLICS

Elles apparaissent sur la facture d'eau de 2014 sous les appellations suivantes :

- *Redevance Pollution domestique* : cette redevance de lutte contre la pollution jusque là appliquée seulement pour les consommateurs de la commune de STE FEREOLE l'est depuis le 1er janvier 2008 pour tous les abonnés de l'ensemble des communes adhérentes du Syndicat. Son coût au mètre cube est calculé par l'Agence de l'Eau du Bassin. Elle est dans un premier temps perçue par le distributeur puis reversée à l'agence. Cette redevance permet notamment à l'Agence de l'Eau de financer des prêts ou des subventions aux collectivités locales pour réaliser des équipements et d'intervenir en matière de projets de protection des ressources d'eau.
  En 2014 le taux de cette redevance est de 0,305 € HT pour toutes les communes adhérentes.

- *Redevance Agence de Bassin* : elle est due par la collectivité qui prélève l'eau en rivière ou en nappe pour alimenter son réseau. Elle est calculée à partir du volume annuel soustrait au milieu naturel. La collectivité répartit cette charge au prorata des volumes distribués aux usagers. Depuis l'année 2000, le Syndicat répercute cette redevance sur la facture de l'abonné. En 2014 elle est de 0,06 €.
  Comme la redevance pollution, les fonds de la redevance Agence de Bassin reversés à l'Agence de l'Eau contribueront à la protection de l'environnement et au développement d'investissements des collectivités.

Ces deux redevances ne sont en aucun cas des recettes pour le Syndicat puisque le Syndicat les collecte auprès de l'abonné pour le compte de l'Agence de Bassin.

Ces recettes sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès des usagers en application des principes de prévention et de réparation des dommages à l'environnement.

Les factures d'eau

Découvrez pages suivantes :

- *une facture d'eau spécimen au 1er janvier 2014 pour 120 m3 d'eau consommés*
- *une facture d'eau spécimen au 1er janvier 2015 pour 120 m3 d'eau consommés*

Syndicat Mixte des Eaux du MAUMONT

8, rue des Sources

19330 FAVARS

Tél. : 05.55.29.45.10 Fax. : 05.55.29.45.97
eau.maumont@orange.fr

AVIS DES SOMMES A PAYER N° .....

Référence : 2014-.....

Comptable chargé du recouvrement

TRESORERIE MUNICIPALE DE TULLE
Place Martial Brigouleix
BP314
19011 TULLE CEDEX
Tél.: 05.55.20.78.30

Réf. Banc. : FR26 3000 1008 46D1 9900 0000 065
BDFEFRPPCCT

Emis le : **01 janvier 2014**

FACTURE SPECIMEN NE PAS PAYER

Exp. TRESORERIE MUNICIPALE DE TULLE 19011 TULLE CEDEX

.....

.....

.....

Adresse de consommation

.....

.....

PERIODE : Annuelle 2014

Détail de la facturation	*Quantité*	*Prix unitaire*	*T.V.A. €*	*T.V.A. %*	*Montant H.T.*
Commune de STE FEREOLE					
Abonnement Eau 2014	1	86,00	4,73	5,50	86,00
Location de Compteur	1	1,70	0,09	5,50	1,70
Consommation Eau 2013	120	1,22	8,05	5,50	146,40
Redevance Agence de Bassin	120	0,06	0,40	5,50	7,20
Redevance Pollution Domestique	120	0,305	2,01	5,50	36,60
PAIEMENT A L'ORDRE DU TRESOR PUBLIC A ENVOYER A LA TRESORERIE PRINCIPALE DE TULLE					

Ce montant est à régler avant le : 2014

Total Hors Taxe	**277,90**
Total T.V.A.	*15,28*
Total à payer (€) :	**293,18**

Détail T.V.A. Eau : *(5.5 %)* **10,46**

N° Abonné	N° Compteur	Déterminé par	Ancien Index	Nouvel Index	Consommation M³
00999	11176066		*06/11/2012*-**24**	*07/11/2013*-**144**	**120**

Historique de consommation

2012	2013	2014
24 M³	*120* M³	*117* M³

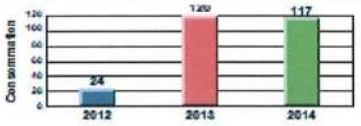

TITRE EXECUTOIRE en application de l'article L.252A du Livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions de l'article R.2342-4 du code général des collectivités territoriales.

Talon à joindre à tout réglement

Syndicat Mixte des Eaux du MAUMONT - Rôle N° ..

Annuelle
du 01/01/2014 au 31/12/2014

Exercice	N° Facture	Emis le	Payeur	Bordereau	Titre	Total à Payer (€)
2014 / 1	.....	01/01/2014	**Ab. N° .....**	1	8	**293,18**

Payable à : TRESORERIE MUNICIPALE DE TULLE

Commune Réf. :.....

Comment régler votre créance envers la collectivité publique :

Par règlement en numéraire à la caisse de : TRESORERIE MUNICIPALE DE TULLE. Présentez-vous en possession de ce présent avis.

Par chèque bancaire ou postal adressé et libellé à l'ordre de TRESOR PUBLIC. Merci de joindre le talon de ce présent avis à votre règlement, sans le coller ni l'agrafer.

Par virement bancaire, au bénéfice du compte bancaire de TRESORERIE MUNICIPALE DE TULLE dont l'identification complète est la suivante : FR26 3000 1008 46D1 9900 0000 065 BDFEFRPPCCT.
Veuillez indiquer en zone "Objet / Libellé", la dénomination de la collectivité puis la référence présente sur le recto de ce présent document. (Sous le N° de l'avis.)

Comment contester ou vous renseigner sur votre créance envers la collectivité publique

Pour tout renseignement complémentaire sur la créance dont le paiement vous est réclamé, vous devez contacter le Syndicat Mixte des Eaux du MAUMONT au 05.55.29.45.10

Pour contester le bien-fondé de cette créance, vous devez déposer un recours auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois suivant la réception de l'avis de sommes à payer ou, à défaut, du premier acte procédant de ce titre ou de la notification d'un acte de poursuite (cf. 2° de l'article L.1617-5 du code général des collectivités territoriales).

Tout défaut de paiement pourra faire l'objet de poursuites engagées par le comptable public (seul celui-ci peut accorder un délai de paiement dans des cas exceptionnels). Pour contester ces poursuites, vous devez déposer un recours devant le juge de l'exécution mentionné aux articles L.213-5 et L.213-6 du code de l'organisation judiciaire dans un délai de deux mois suivant la notification de l'acte contesté (cf. 2° de l'article L.1617-5 du code général des collectivités territoriales).

Syndicat Mixte des Eaux du MAUMONT

8, rue des Sources

19330 FAVARS

Tél. : 05.55.29.45.10 Fax. : 05.55.29.45.97
eau.maumont@orange.fr

AVIS DES SOMMES A PAYER

N° .....

Référence : 2015-.....

Comptable chargé du recouvrement

TRESORERIE MUNICIPALE DE TULLE
Place Martial Brigouleix
BP314
19011 TULLE CEDEX
Tél.: 05.55.20.78.30

Réf. Banc. : FR26 3000 1008 46D1 9900 0000 065
BDFEFRPPCCT

Emis le : **01 janvier 2015**

FACTURE SPECIMEN NE PAS PAYER

Exp. TRESORERIE MUNICIPALE DE TULLE 19011 TULLE CEDEX

.....

.....

.....

Adresse de consommation

.....

.....

PERIODE : Annuelle 2015

Détail de la facturation	*Quantité*	*Prix unitaire*	*T.V.A. €*	*T.V.A. %*	*Montant H.T.*
Commune de					
Consommation Eau 2014	120	1,24	8,18	5,50	148,80
Redevance Pollution Domestique	120	0,31	2,05	5,50	37,20
abonnement eau 2015	1	88,00	4,84	5,50	88,00
location compteur	1	1,70	0,09	5,50	1,70
redevance Agence de Bassin	120	0,06	0,40	5,50	7,20
PAIEMENT A L'ORDRE DU TRESOR PUBLIC A ENVOYER A LA TRESORERIE PRINCIPALE DE TULLE					

Ce montant est à régler avant le : 2015

Total Hors Taxe	**282,90**
Total T.V.A.	*15,56*
Total à payer (€) :	**298,46**

Détail T.V.A. Eau : *(5.5 %)* **15,56**

N° Abonné	N° Compteur	Déterminé par	Ancien Index	Nouvel Index	Consommation M³
00110	3968	Compteur vu	*03/10/2013*-**4865**	*10/03/2014*-**4925**	**60**
00110	13/190139		*10/03/2014*-**0**	*01/10/2014*-**60**	**60**

Historique de consommation

2011	2012	2013	2014
102 M³	*129* M³	*125* M³	*120* M³

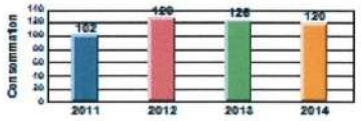

TITRE EXECUTOIRE en application de l'article L.252A du Livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions de l'article R.2342-4 du code général des collectivités territoriales.

Talon à joindre à tout réglement

Syndicat Mixte des Eaux du MAUMONT - Rôle N° ..

Annuelle
du 01/01/2015 au 31/12/2015

Exercice	N° Facture	Emis le	Payeur	Bordereau	Titre	Total à Payer (€)
2015 / 1	.....	01/01/2015	**Ab. N°**	X	X	**298,46**

Payable à : TRESORERIE MUNICIPALE DE TULLE

Commune Réf. : .....

Comment régler votre créance envers la collectivité publique :

Par règlement en numéraire à la caisse de : TRESORERIE MUNICIPALE DE TULLE. Présentez-vous en possession de ce présent avis.

Par chèque bancaire ou postal adressé et libellé à l'ordre de TRESOR PUBLIC. Merci de joindre le talon de ce présent avis à votre règlement, sans le coller ni l'agrafer.

Par virement bancaire, au bénéfice du compte bancaire de TRESORERIE MUNICIPALE DE TULLE dont l'identification complète est la suivante : FR26 3000 1008 46D1 9900 0000 065 BDFEFRPPCCT.
Veuillez indiquer en zone "Objet / Libellé", la dénomination de la collectivité puis la référence présente sur le recto de ce présent document. (Sous le N° de l'avis.)

Comment contester ou vous renseigner sur votre créance envers la collectivité publique

Pour tout renseignement complémentaire sur la créance dont le paiement vous est réclamé, vous devez contacter le Syndicat Mixte des Eaux du MAUMONT au 05.55.29.45.10

Pour contester le bien-fondé de cette créance, vous devez déposer un recours auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois suivant la réception de l'avis de sommes à payer ou, à défaut, du premier acte procédant de ce titre ou de la notification d'un acte de poursuite (cf. 2° de l'article L.1617-5 du code général des collectivités territoriales).

Tout défaut de paiement pourra faire l'objet de poursuites engagées par le comptable public (seul celui-ci peut accorder un délai de paiement dans des cas exceptionnels). Pour contester ces poursuites, vous devez déposer un recours devant le juge de l'exécution mentionné aux articles L.213-5 et L.213-6 du code de l'organisation judiciaire dans un délai de deux mois suivant la notification de l'acte contesté (cf. 2° de l'article L.1617-5 du code général des collectivités territoriales).

Evolution des tarifs HT du Syndicat de 2004 à 2015

facture au 1er janvier : ⟶	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	*2015*
LOCATION DU COMPTEUR	1,70	1,70	1,70	1,70	1,70	1,70	1,70	1,70	1,70	1,70	1,70	*1,70*
ABONNEMENT	58,00	60,00	66,00	75,00	75,00	80,00	80,00	85,00	85,00	86,00	86,00	*88,00*
METRE CUBE D'EAU *consommé année N-1*	0,72	0,72	0,77	0,89	1,00	1,00	1,08	1,08	1,14	1,20	1,22	*1,24*
REDEVANCE AGENCE DE BASSIN	0,05	0,05	0,04	0,05	0,04	0,06	0,06	0,06	0,06	0,06	0,06	*0,06*
TARIFS FOURNIS PAR L'AGENCE AG REDEVANCE POLLUTION *commune de Ste Féréole*	0,0964	0,1067	0,0977	0,107	0,19	0,195	0,223	0,255	0,293	0,300	0,305	*0,31*
REDEVANCE POLLUTION *commune de Lagraulière*					0,19	0,195	0,223	0,255	0,293	0,300	0,305	*0,31*
REDEVANCE POLLUTION *toutes les autres communes*					0,038	0,078	0,134	0,204	0,293	0,300	0,305	*0,31*

ABONNEMENT

plus forte augmentation constatée = + 9 € en 2007
augmentation 2004/2015 = + 30 € ou 52 %

METRE CUBE

plus forte augmentation constatée = + 0,12 € en 2007
augmentation 2004/2015 = + 0,52€ ou 72 %

REDEVANCE POLLUTION

rappel : le montant de cette redevance est fixé par l'Agence de l'Eau Adour Garonne à Toulouse. Le Syndicat reverse à l'Agence le montant perçu auprès des abonnés.

pour toutes les communes :
augmentation 2014/2015 : + 0,005 €

Evolution des tarifs HT du Syndicat de 2004 à 2015 pour 120 M3

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
LOCATION DU COMPTEUR	1,70	1,70	1,70	1,70	1,70	1,70	1,70	1,70	1,70	1,70	1,70	1,7
ABONNEMENT	58,00	60,00	66,00	75,00	75,00	80,00	80,00	85,00	85,00	86,00	86,00	88
METRE CUBE *consommé année n-1*	0,72	0,72	0,77	0,89	1,00	1,00	1,08	1,08	1,14	1,20	1,22	1,24
REDEVANCE AGENCE BASSIN											0,06	0,06
REDEVANCE POLLUTION											0,305	0,31
TOTAL EAU HT pour 120 M3	146,10	148,10	160,10	183,50	196,70	201,70	211,30	216,30	223,50	231,70	277,90	282,90

COMMENTAIRES

120 m3 consommés est le seuil de référence pour la consommation moyenne d'un foyer français de 3 personnes.

la plus forte augmentation annuelle du total eau HT est celle de 2014/2013 : + 46,20 €(soit + 19,93%)
Cette hausse résulte de l'augmentation du m3 de 0,02 € et de la redevance Pollution + 0,005 €

EVOLUTION DU PRIX TTC DU M3 POUR 120 M3 *HORS COMMUNE DE STE FEREOLE*

janv-07	janv-08	janv-09	janv-10	janv-11	
total TTC facturé 120 m3	total TTC facturé 120 m3	total TTC facturé 120 m3	total TTC facturé 120 m3	total TTC facturé 120 m3	
199,59 € 120	216,88 € 120	229,35 € 120	246,20 € 120	259,88 € 120	VARIATION 2010/2011
1,66 €	1,81 €	1,91 €	2,05 €	2,17 €	5,85%

EVOLUTION DU PRIX TTC DU M3 POUR 120 M3 *POUR LA COMMUNE DE STE FEREOLE*

janv-07	janv-08	janv-09	janv-10	janv-11	
total TTC facturé 120 m3	total TTC facturé 120 m3	total TTC facturé 120 m3	total TTC facturé 120 m3	total TTC facturé 120 m3	
212,43 € 120	235,12 € 120	243,39 € 120	256,88 € 120	266,00 € 120	VARIATION 2010/2011
1,77 €	1,96 €	2,03 €	2,14 €	2,22 €	3,74%

Toutes les communes adhérentes auSyndicat sont assujetties aux mêmes tarifs : abonnement,location compteur,mètre cube d'eau, seul le tarif de la redevance pollution -jusqu'en 2011 - était différent pour la commune de Ste Féréole et à partir de 2008 cette redevance a été appliquée à l'ensemble des communes adhérentes.

EVOLUTION DU PRIX TTC DU M3 POUR 120 M3 POUR TOUTES LES COMMUNES ADHERENTES AU SYNDICAT DEPUIS JANVIER 2012

janv-12	janv-13	janv-14	janv-15	
total TTC facturé 120 m3	total TTC facturé 120 m3	total TTC facturé 120 m3	total TTC facturé 120 m3	
278,15 € 120	287,64 € 120	293,18 € 120	298,46 € 120	VARIATION 2014/2015
2,31 €	2,40 €	2,44 €	2,49 €	2,00%

Il faut attendre 2012 pour que le taux de la redevance pollution à appliquer soit identique pour toutes les communes.
le syndicat collecte la redevance pollution pour le compte de l'Agence de l'Eau ADOUR-GARONNE de Toulouse. le taux est fixé par le Comité de Bassin. le montant perçu par leSyndicat auprès de ses abonnés consommateurs est ensuite reversé à l'Agence de l'Eau. Cette recette permet ensuite à l'Agence de l'Eau de financer quelques actions menées par les collectivités notamment celles liées à la protection

*RÉCAPITULATIF ENCAISSEMENTS ROLES 2014- SITUATION AU **31/12/2014***

	Nombre de factures émises	Montant TTC facturé	Montant TTC encaissé Au 31/12/14	**Reste à Recouvrir Au 31/12/14**	**% de recouvrements Au 31/12/14**
FAVARS	505	120 102,53	117 772,98	2 329,55	98 %
ST HILAIRE	472	114 084,91	111 462,70	2 622,21	98 %
VENARSAL	248	55 363,41	53 884,36	1 479,05	97 %
ST GERMAIN	537	141 221,18	139 379,41	1 841,77	99 %
STE FEREOLE	965	233 563,02	228 976,90	4 586,12	98 %
LAGRAULIERE	16	2 507,09	2 372,76	134,33	95 %
CHANTEIX	340	73 228,65	71 773,63	1 455,02	98 %
ST MEXANT	600	145 145,49	142 729,96	2 415,53	98 %
ST CLEMENT	172	41 508,43	41 508,43		100 %
TOTAL	***3855***	***926 724,71***	***909 861,13***	***16 863,58 (2%)***	**98 %**

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT – FACTURES D'EAU 2014 – ETAT DES REDUCTIONS

FACTURATION EAU	MONTANT TTC facturé	MONTANT TOTAL TTC DES REDUCTIONS SUR FACTURES	TAUX REDUCTIONS/FACTURATION	NATURE DES REDUCTIONS
ST MEXANT	145 145,49	306,56 €	0,21 %	1 annulation de facture 1 réduction sur consommation
STE FEREOLE	233 563,02	372,88 €	0,16 %	3 annulations d'abonnement 2 réductions sur consommation
ST GERMAIN LES VERGNES	141 221,18	616,46 €	0,44 %	2 annulations d'abonnement 3 réductions sur consommation
FAVARS	120 102,53	207,90 €	0,17 %	1 annulation d'abonnement 1 réduction sur consommation
VENARSAL	55 363,41	124,28 €	0,22 %	1 annulation d'abonnement 1 réduction sur consommation
CHANTEIX	73 228,65	268,20 €	0,37 %	1 réduction d'abonnement 1 annulation de facture
ST HILAIRE-PEYROUX	114 084,91	3 805,21 €	3,34 %	1 annulation d'abonnement 2 réductions sur consommation
ST CLÉMENT	41 508,43			
LAGRAULIÈRE	2 507,09			
TOTAUX	926 724,71	5 701,49 €	0,62 %	2 annulations de facture 10 réductions sur consommation 8 annulations d'abonnement 1 réduction sur abonnement

LE MONTANT DES ABANDONS DE CREANCES POUR L'ANNEE 2014 EST DE 0 cts

LE TAUX DE RECLAMATIONS ECRITES EST DE 0%

OBSERVATOIRE DU PRIX DE L'EAU DEPUIS 2006

AU SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT

DE LA RIVIERE AU VERRE, L'EAU A UN COUT

❖ **FACTURATION 2006 – HORS COMMUNE DE STE FEREOLE**

1,45 € TTC le M3

C'est le prix moyen payé au Syndicat des Eaux du Maumont par une famille de 3 personnes utilisant 120 m3/an. Il correspond à un service complet pour l'abonné :

- **1,34 €/m3 pour le service de distribution d'eau**
- **0,04 €/m3 pour la taxe Agence de Bassin**
- **0,07 €/m3 pour la TVA**

❖ **FACTURATION 2006 – COMMUNE DE STE FEREOLE**

1,54 € TTC le m3

- **1,34 €/m3 pour le service de distribution d'eau**
- **0,13 €/m3 pour les taxes (Agence de Bassin et Redevance Pollution)**
- **0,07 €/m3 pour la TVA**

❖ **FACTURATION 2007 – HORS COMMUNE DE STE FEREOLE**

1,66 € TTC le M3

C'est le prix moyen payé au Syndicat des Eaux du Maumont par une famille de 3 personnes utilisant 120 m3/an. Il correspond à un service complet pour l'abonné :

- **1,54 €/m3 pour le service de distribution d'eau**
- **0,05 €/m3 pour la taxe Agence de Bassin**
- **0,07 €/m3 pour la TVA**

❖ **FACTURATION 2007 – COMMUNE DE STE FEREOLE**

1,77 € TTC le m3

- **1,55 €/m3 pour le service de distribution d'eau**
- **0,15 €/m3 pour les taxes (Agence de Bassin et Redevance Pollution)**
- **0,07 €/m3 pour la TVA**

❖ FACTURATION 2008 – HORS COMMUNE DE STE FEREOLE

1,81 € TTC le M3

C'est le prix moyen payé au Syndicat des Eaux du Maumont par une famille de 3 personnes utilisant 120 m3/an. Il correspond à un service complet pour l'abonné :

- **1,72 €/m3 pour le service de distribution d'eau**
- **0,04 €/m3 pour les taxes (Agence de Bassin et Redevance pollution)**
- **0,05 €/m3 pour la TVA**

❖ FACTURATION 2008 – COMMUNE DE STE FEREOLE ET DE LAGRAULIERE

1,96 € TTC le m3

- **1,79 €/m3 pour le service de distribution d'eau**
- **0,12 €/m3 pour les taxes (Agence de Bassin et Redevance Pollution)**
- **0,05 €/m3 pour la TVA**

❖ FACTURATION 2009 – HORS COMMUNE DE STE FEREOLE

1,91 € TTC le M3

C'est le prix moyen payé au Syndicat des Eaux du Maumont par une famille de 3 personnes utilisant 120 m3/an. Il correspond à un service complet pour l'abonné :

- **1,79 €/m3 pour le service de distribution d'eau**
- **0,07 €/m3 pour les taxes (Agence de Bassin et Redevance pollution)**
- **0,05 €/m3 pour la TVA**

❖ FACTURATION 2009 – COMMUNE DE STE FEREOLE ET DE LAGRAULIERE

2,03 € TTC le m3

- **1,85 €/m3 pour le service de distribution d'eau**
- **0,13 €/m3 pour les taxes (Agence de Bassin et Redevance Pollution)**
- **0,05 €/m3 pour la TVA**

❖ **FACTURATION 2010 – HORS COMMUNE DE STE FEREOLE**

2,05 € TTC le M3

C'est le prix moyen payé au Syndicat des Eaux du Maumont par une famille de 3 personnes utilisant 120 m3/an. Il correspond à un service complet pour l'abonné :

- **1,91 €/m3 pour le service de distribution d'eau**
- **0,09 €/m3 pour les taxes (Agence de Bassin et Redevance pollution)**
- **0,05 €/m3 pour la TVA**

❖ **FACTURATION 2010 – COMMUNE DE STE FEREOLE ET DE LAGRAULIERE**

2,14 € TTC le m3

- **1,96 €/m3 pour le service de distribution d'eau**
- **0,13 €/m3 pour les taxes (Agence de Bassin et Redevance Pollution)**
- **0,05 €/m3 pour la TVA**

❖ **FACTURATION 2011 – HORS COMMUNE DE STE FEREOLE**

2,17 € TTC le M3

C'est le prix moyen payé au Syndicat des Eaux du Maumont par une famille de 3 personnes utilisant 120 m3/an. Il correspond à un service complet pour l'abonné :

- **2 €/m3 pour le service de distribution d'eau**
- **0,12 €/m3 pour les taxes (Agence de Bassin et Redevance pollution)**
- **0,05 €/m3 pour la TVA**

❖ **FACTURATION 2011 – COMMUNE DE STE FEREOLE ET DE LAGRAULIERE**

2,22 € TTC le m3

- **2,04 €/m3 pour le service de distribution d'eau**
- **0,14 €/m3 pour les taxes (Agence de Bassin et Redevance Pollution)**
- **0,04 €/m3 pour la TVA**

❖ **FACTURATION 2012**

2,31 € TTC le M3

C'est le prix moyen payé au Syndicat des Eaux du Maumont par une famille de 3 personnes utilisant 120 m3/an. Il correspond à un service complet pour l'abonné :

- **2,12 €/m3 pour le service de distribution d'eau**
- **0,15 €/m3 pour les taxes (Agence de Bassin et Redevance pollution)**
- **0,04 €/m3 pour la TVA**

❖ **FACTURATION 2013**

2,40 € TTC le M3

C'est le prix moyen payé au Syndicat des Eaux du Maumont par une famille de 3 personnes utilisant 120 m3/an. Il correspond à un service complet pour l'abonné :

- **2,21 €/m3 pour le service de distribution d'eau**
- **0,15 €/m3 pour les taxes (Agence de Bassin et Redevance pollution)**
- **0,04 €/m3 pour la TVA**

❖ **FACTURATION 2014**

2,44 € TTC le M3

C'est le prix moyen payé au Syndicat des Eaux du Maumont par une famille de 3 personnes utilisant 120 m3/an. Il correspond à un service complet pour l'abonné :

- **2,25 €/m3 pour le service de distribution d'eau**
- **0,14 €/m3 pour les taxes (Agence de Bassin et Redevance pollution)**
- **0,05 €/m3 pour la TVA**

❖ **FACTURATION 2015**

2,49 € TTC le M3

C'est le prix moyen payé au Syndicat des Eaux du Maumont par une famille de 3 personnes utilisant 120 m3/an. Il correspond à un service complet pour l'abonné :

- **2,28 €/m3 pour le service de distribution d'eau**
- **0,16 €/m3 pour les taxes (Agence de Bassin et Redevance pollution)**
- **0,05 €/m3 pour la TVA**

LES AUTRES RECETTES
DU
SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT

Les travaux realisés par les agents du service technique

Outre la principale recette générée par la vente de l'eau, les agents du service technique du Syndicat réalisent différents travaux : déplacements de compteurs, réparations de conduites suite à des coupures accidentelles et surtout des branchements. Ces travaux génèrent des recettes.

En 2008 = 96 257,17 € HT

En 2009 = 51 182,69 € HT

En 2010 = 63 863,77 € HT

En 2011 = 66 832,30 € HT

En 2012 = 59 638,69 € HT

En 2013 = 72 137,67 € HT

En 2014 = 44 299,12 € HT

Le Syndicat ne fait appel à aucune entreprise pour réaliser les branchements qui sont tous entièrement effectués par les agents du Syndicat. Seuls les branchements longs et complexes sont réalisés par des entreprises. Pour 2014, une baisse de 27 838,55 € HT des recettes générées par les travaux est constatée par rapport à celles de 2013.

LES DEPLACEMENTS DE COMPTEURS OU DE CONDUITES

Pour ces travaux, seuls les frais relatifs aux matériels utilisés (tuyaux, robinets, purges…) et aux heures de main d'œuvre sont facturés aux abonnés.

Le coût horaire de la main d'œuvre pour 2014 est de 35 € HT.

En 2014, le Syndicat a facturé 8 déplacements de compteurs

LES REPARATIONS DE FUITES

En cas de coupures accidentelles de conduites du réseau faites par un particulier ou une entreprise, des frais de réparations sont facturés pour les pièces, la location de matériels, la main d'œuvre, les déplacements… auxquels s'ajoute un forfait représentant la remise en service du réseau :

❖ **TARIFS 2014**

➢ Pour un particulier {tarifs HT}:

- 42 € pour un diamètre de conduite de 25,32 et 40
- 60 € pour un diamètre de conduite de 50,63 et 75
- 80 € pour un diamètre de conduite de 90,110 et 125
- 100 € pour un diamètre de conduite de 140 et 160
- 120 € pour un diamètre de conduite de 200 et 250

➢ Pour une entreprise {tarifs HT}:

- 42 € pour un diamètre de conduite de 25,32 et 40
- 80 € pour un diamètre de conduite de 50,63 et 75
- 140 € pour un diamètre de conduite de 90,110 et 125
- 190 € pour un diamètre de conduite de 140 et 160
- 290 € pour un diamètre de conduite de 200 et 250

En 2014, 3 réparations ont été facturées

REMPLACEMENT DE COMPTEURS GELES

❖ **TARIFS 2014**

➢ Forfait pour remplacement d'un compteur gelé
80 € HT

En 2014, 1 remplacement de compteur gelé a été facturé

FERMETURE ET REOUVERTURE DE COMPTEURS

❖ **TARIFS 2014 : forfait à 30 € TTC**

En 2014, 9 fermetures et 1 réouverture de compteur ont été facturées

LES BRANCHEMENTS [ACCES AU RESEAU]

❖ **TARIFS 2014 (en vigueur depuis le 01/09/2012)**

➢ Forfait pour tout branchement de 0 à 5 mètres :
- 892,73 € TTC sans traversée de route
- 1 303,30 € TTC avec traversée de route et fonçage

➢ Au delà de 5 M, en plus du forfait il sera facturé :
- 18,84 € TTC le ML supplémentaire avec ou sans traversée de route

En 2014, le Syndicat a facturé 47 branchements soit 10 de moins qu'en 2013.

Recettes et dépenses HT en €
générées par les travaux (branchements ...)
de 2005 à 2013

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
MONTANT HT FACTURÉ PAR LE SYNDICAT	*53 119,11*	*66 411,49*	*106 722,51*	*96 257,17*	*51 182,69*	*63 863,77*	*66 832,30*	*59 638,69*	*72 137,67*
MONTANT HT FACTURÉ AU SYNDICAT	*31 636,62*	*56 967,79*	*102 379,24*	*61 367,53*	*11 096,99*	*néant*	*néant*	*néant*	*néant*

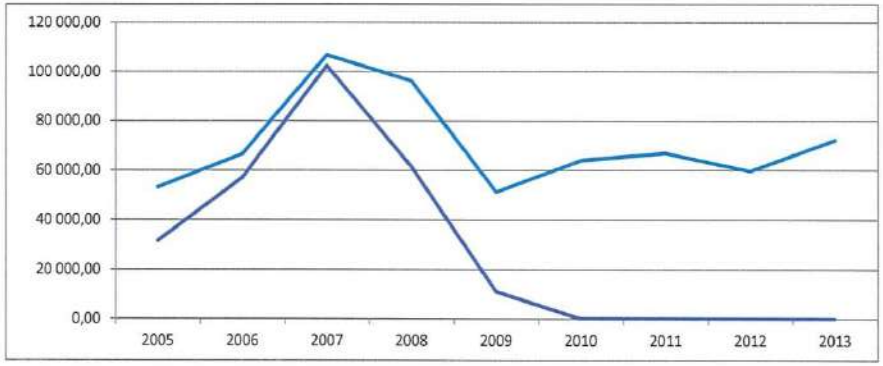

recettes totales ht réalisées

	2011	% par rapport au total des recettes	2012	% par rapport au total des recettes	2013	% par rapport au total des recettes	2014	% par rapport au total des recettes
vente de l'eau aux abonnés	810 081,62	85%	851 283,93	87%	884 713,70	86%	883 977,42	87%
travaux	66 832,30	7%	59 638,69	6%	72 137,67	7%	44 299,12	4%
autres recettes	74 086,98	8%	75 840,45	7%	67 983,15	6%	88 791,77	9%
TOTAL HT DES RECETTES *(hors excédents reportés)*	951 000,90		986 763,07		1 024 834,52		1 017 274,75	

COMMENTAIRES

VENTE DE L'EAU : les recettes 2014 inférieures à celles de 2013 :

- 736,28 € (-0,08%)

TRAVAUX : recettes 2014 inférieures à celles de 2013 :

- 27 838,55 € (-38,6%)

AUTRES RECETTES DIVERSES : recettes 2014 supérieures à celles de 2013 :

+ 20 808,62 € (+30,6%)

CONCLUSION

la vente de l'eau est la recette principale du Syndicat.

Le montant total des recettes 2014 (hors excédents reportés) est en baisse par rapport à 2013 :

- 7 559,77 € (- 0,73%)

commentaires sur résultats
des exercices 2011, 2012,2013 et 2014

RECETTES HT D'EXPLOITATION	REALISATIONS 2011	REALISATIONS 2012	REALISATIONS 2013	REALISATIONS 2014	variation 2013/2014
VENTE DE L'EAU	810 081,62	851 283,93	884 713,70	883 977,42	- 736,28 € (-0,08%)
BRANCHEMENTS	66 832,30	59 638,69	72 137,67	44 299,12	- 27 838,55 € (-38,6%)
AUTRES RECETTES(dont amortissement des subventions)	74 086,98	75 840,45	67 983,15	88 791,77	+20 808,62 € (+30,6%)
TOTAL DES RECETTES (hors résultats reportés)	951 000,90	986 763,07	1 024 834,52	1 017 274,75	- 7 559,77 (-0,73%)
SOLDE D'EXECUTION (avec résultats reportés)	Excédent = 295 220,57 €	Excédent = 409 746,56 €	Excédent = 304 784,60	Excédent = 171 226,29	- 133 558,31 - 44 %

Repartition des recettes 2014

RECETTES HT D'EXPLOITATION	***REALISATIONS 2014***	***REPARTITION EN %***
VENTE DE L'EAU	**883 977,42**	**87 %**
BRANCHEMENTS	**44 299,12**	**4 %**
AUTRES RECETTES (dont amortissement des subventions)	**88 791,77**	**9 %**
TOTAL DES RECETTES (hors résultats reportés)	**1 017 274,75**	

DEPENSES HT D'EXPLOITATION	REALISATIONS 2011	REALISATIONS 2012	REALISATIONS 2013	REALISATIONS 2014	VARIATION 2013/2014
CHARGES A CARACTERE GENERAL	318 400,33	374 029,64	439 167,74	330 651,10	- 108 516,64 (-24,7%)
CHARGES DE PERSONNEL	214 688,11	245 157,19	259 350,75	289 139,07	+ 29 788,32 (+11,48%)
CHARGES FINANCIERES (INTERETS DES EMPRUNTS)	57 104,81	55 036,65	52 557,07	49 971,89	- 2 585,18 (-4,9%)
AMORTISSEMENTS	189 327,58	193 684,35	227 171,87	228 973,92	+ 1 802,05 (- 0,79%)
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES & EXCEPTIONNELLES	310,97	4 329,25	1 549,05	102 097,08 (dont reversement RP pour 101 829 €)	+ 100 548,03
TOTAL DES DEPENSES	779 831,90	872 237,08	979 796,48	1 000 833,06	+ 21 036,58 (+2,14%)

Repartition des dépenses 2014

DEPENSES HT D'EXPLOITATION	REALISATIONS 2014	REPARTITION EN %
CHARGES A CARACTERE GENERAL	330 651,10	33 %
CHARGES DE PERSONNEL	289 139,07	29 %
CHARGES FINANCIERES (INTERETS DES EMPRUNTS)	49 971,89	5 %
AMORTISSEMENTS	228 973,92	23 %
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES & EXCEPTIONNELLES & REDEVANCE POLLUTION	102 097,08	10 %
TOTAL DES DEPENSES	1 000 833,06	

DEPENSES HT D'EXPLOITATION liste des PRINCIPALES CHARGES A CARACTERE GENERAL	REALISATIONS 2011	REALISATIONS 2012	REALISATIONS 2013	REALISATIONS 2014	VARIATIONS 2013/2014
ELECTRICITE	50 395,11	53 370,80	55 773,15	57 587,49	+ 1 814,34 (3,25%)
CARBURANTS	8 280,52	8 726,73	8 700,40	8 817,47	+ 117,07(1,34%)
ASSURANCES	16 860,81	18 494,36	20 410,80	21 896,41	+ 1 485,61 (7,27%)
FOURNITURES D'ENTRETIEN ET D'EQUIPEMENTS	53 560,69	64 371,02	73 199,05	79 931,27	+ 6 732,22 (9,19%)
FRAIS POSTAUX et TELECOM	7 873,33	8 371,41	9 717,08	8 269,76	- 1 447,32 (14,8%)
AUTRES MATIERES et FOURNITURES	46 393,33	54 513,79	79 395,20	58 964,90	- 20 430,30 (25,73%)
LOCATION DE MATERIELS	3 735,04	7 562,09	5 580,34	7 440,41	+ 1 860,07 (33,33%)
ENTRETIENS et REPARATIONS	47 524,20	59 156,28	71 605,56	51 807,35	- 19 798,21 (27,64%)
PUBLICITE	1 407,72	876,00	876,00	1 861,50	+ 985,50 (112,50%)
IMPOTS FONCIERS	1 775,00	2 108,50	1 911,00	1 940,00	+ 29,00 (1,51%)
REDEVANCE POLLUTION	56 786,00	73 757,00	98 191,00	101 829,00	+ 3 638,00 (3,70%)
REDEVANCE PRELEVEMENTS	22 275,00	22 025,00	9 616,00	23 144,00	+ 13 528,00 (140,68%)
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	407,28	263,51	881,36	731,73	- 149,63 (16,97%)
REDEVANCE CREDIT BAIL			3 073,63	6 844,07	+ 3 770,44 (122,67%)
DIVERS	1 126,40	269,15	237,17	563,73	+ 326,56 (137,69%)

QUELQUES DEPENSES REALISEES AU COMPTE 615 « ENTRETIENS ET REPARATIONS »

ANNEE 2014

FOURNISSEUR : TERRALYS
OBJET DES DEPENSES : COMPOSTAGES DES BOUES DE LA STATION
MONTANT ANNUEL DES DEPENSES : 11 963,88 € ttc (en 2013 : 16 766,24 € ttc)

FOURNISSEUR : HYDRAU ELECT
OBJET DES DEPENSES : ENTRETIENS ET REPARATIONS DIVERSES SUR LE RESEAU
MONTANT ANNUEL DES DEPENSES : 3 633,27 € ttc (en 2013 : 14 399,66 € ttc)

FOURNISSEURS : LABO ANALYSES + AGENCE REGIONALE DE SANTE + AQUA GESTION
OBJET DES DEPENSES : ANALYSES
MONTANT ANNUEL DES DEPENSES : 8 534,92 € ttc (en 2013 : 14 759,99 € ttc)

FOURNISSEUR : GARAGE LAGARDE+GARAGE BOUIX
OBJET DES DEPENSES : ENTRETIENS ET REPARATIONS SUR VEHICULES
MONTANT ANNUEL DES DEPENSES : 6 580,70 € ttc (en 2013 : 4 329,00 € ttc)

MAINTENANCES DIVERSES

QUADRIA (copieurs) montant total TTC : 166,57
DIOPTASE (terminaux + logiciels de relève) montant total TTC : 1 096,80
COOLS'NETTOYAGE (nettoyage du siège) montant total TTC : 1 764,32
DESAUTEL (extincteurs) montant total TTC : 346,67 €
CERIG INFORMATIQUE (matériels + logiciels) montant total TTC : 4 195,70 €
GRAPH INFO (logiciel cartographie) montant TTC : 796,27

QUELQUES DEPENSES TTC REALISEES AU COMPTE 6068 « AUTRES MATIERES ET FOURNITURES »

ANNEE 2014

FOURNISSEUR : MAZAL SAS
OBJET DES DEPENSES : PRODUITS TRAITEMENT
MONTANT ANNUEL TTC DES DEPENSES : 32 702,06 € (en 2013 : 24 527,96)

FOURNISSEUR : GAZECHIM
OBJET DES DEPENSES : PRODUITS TRAITEMENT
MONTANT ANNUEL TTC DES DEPENSES : 2 074,84 € (en 2013 : 2 373,08)

FOURNISSEUR : AIR LIQUIDE
OBJET DES DEPENSES : PRODUITS TRAITEMENT
MONTANT ANNUEL TTC DES DEPENSES : 9 388,06 € (en 2013 : 9 091,87)

FOURNISSEUR : VWR INTERNATIONAL
OBJET DES DEPENSES : PRODUITS ET FOURNITURES DE LABO
MONTANT ANNUEL TTC DES DEPENSES : 2 223,83 € (en 2013 : 2 000,32)

FOURNISSEUR : JPG
OBJET DES DEPENSES : FOURNITURES DE BUREAU
MONTANT ANNUEL TTC DES DEPENSES : 3 085,38 € (en 2013 : 4 080,05)

FOURNISSEUR : ACIPA
OBJET DES DEPENSES : CARTOUCHES ENCRE POUR IMPRIMANTES
MONTANT ANNUEL TTC DES DEPENSES : 1 696,26 € (en 2013 : 1 403,58)

QUELQUES DEPENSES TTC REALISEES AU COMPTE 6063 « FOURNITURES ENTRETIEN ET EQUIPEMENT »

ANNEE 2014

FOURNISSEUR : FRANS BONHOMME
OBJET DES DEPENSES : MATERIELS DIVERS
MONTANT ANNUEL TTC DES DEPENSES : 45 317,28 € (en 2013 : 44 980,64)

FOURNISSEUR : COBATRI (ex DULUC)
OBJET DES DEPENSES : MATERIELS DIVERS
MONTANT ANNUEL TTC DES DEPENSES : 5 803,12 € (en 2013 : 6 873,34)

FOURNISSEUR : SOLYD
OBJET DES DEPENSES : MATERIELS DIVERS
MONTANT ANNUEL TTC DES DEPENSES : 7 858,68 (en 2013 : 6 336,92 €)

FOURNISSEUR : BERNARD PAGES
OBJET DES DEPENSES : MATERIELS DIVERS
MONTANT ANNUEL TTC DES DEPENSES : 1 599,74 (en 2013 : 1144,35 €)

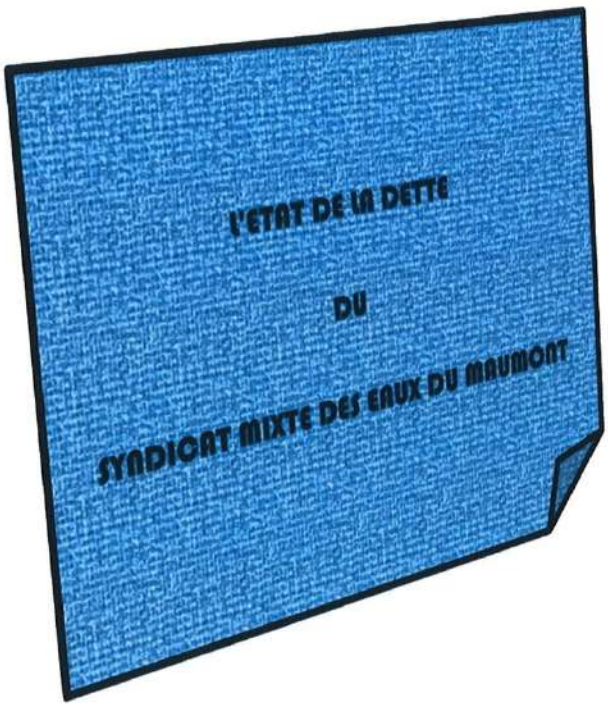
L'ETAT DE LA DETTE
DU
SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT

L'état de la dette du Syndicat pour 2014

DETTE EN CAPITAL AU 01/01/2014

- **TOTAL : 1 318 138,42 €**

ANNUITES 2014

CAPITAL

- **61 504,07 €**

INTERETS

- **51 959,11 €**

ANNUITES A PAYER EN 2014

- **113 463,18 €**

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT

BILAN EMPRUNTS au 01/01/2014

******

- **5 EMPRUNTS A LA CAISSE EPARGNE A ECHEANCE ANNUELLE ET TAUX FIXE**
- **DETTE EN CAPITAL AU 01/01/2014 : 1 318 138,42 Euros**
- **ANNUITE 2014 A REMBOURSER : 113 463,18 € dont 51 959,11 € pour les intérêts et 61 504,07 € pour le capital**

DETAIL DES 5 EMPRUNTS EN COURS :

1. **EMPRUNT DE 76 225 €** :
   Taux fixe (4,90%)
   Souscrit pour 12 ans
   Dernière échéance à rembourser le 25/01/2014
   Annuité de 8 552 € libérée pour 2015

2. **EMPRUNT DE 91 469,41 €** :
   Taux fixe (5,5%)
   Souscrit pour 15 ans
   Dernière échéance à rembourser le 25/12/2015
   Annuité de 9 113 € libéré pour 2016

3. **EMPRUNT DE 122 000 €** :
   Taux fixe (3,35%)
   Souscrit pour 15 ans
   Dernière échéance à rembourser le 01/04/2020
   Annuité de 10 241 € libérée pour 2021

4. **EMPRUNT DE 80 000 €** :
   Taux fixe (5,05%)
   Souscrit pour 15 ans
   Dernière échéance à rembourser le 01/05/2023
   Annuité de 7 503 € libérée pour 2024

5. **EMPRUNT DE 1 400 000 € :**
   Taux fixe (3,89%)
   Souscrit pour 30 ans
   Dernière échéance à rembourser le 05/01/2036
   Annuité de 78 057 € libérée pour 2037

DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE DU SYNDICAT AU 31 DECEMBRE 2014

EMPRUNT	EMPRUNT N°1	EMPRUNT N°2	EMPRUNT N°3	EMPRUNT N°4
ANNUITES	9 112,69 €	10 240,30 €	78 056,38 €	7 502,13 €
ECHEANCE	2015	2020	2036	2023

MONTANT TOTAL DES ANNUITES RESTANTES A PAYER AU 31/12/2014 : 1 855 314,02 €

EPARGNE BRUTE ANNUELLE 2014 (recettes réelles - dépenses réelles d'exploitation) : 16 441,69 €

DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE AU 31/12/2014 = $\frac{1\,855\,314,02}{16\,441,69}$ = *113 ans*

(durée d'extinction de la dette au 31/12/2013 = 44 ans)

Edition pour le budget

Exercice 2014

Emprunt Contrat / Libellé	Durée (année)	Taux (%)	Dette à l'origine	Capital au 01/01/2014	Annuité	Intérêts + frais divers	Capital	Capital au 31/12/2014	Intérêts du 01/01/2014 à la dernière échéance 2014	Intérêts de la dernière échéance 2014 au 31/12/2014	Intérêts de la dernière échéance 2013 au 31/12/2013	Organisme prêteur
EXTENSION DU RESEAU SUR STE FEREOLE ET ST HILARIE PEYROUX	15	5,50	91 469,41	16 825,03	9 112,69	925,38	8 187,31	8 637,72	912,53	6,60	12,85	CAISSE D'EPARGNE
6079740 TRAVAUX EXTENSION ET RENFORCEMENT A FAVARS.ST MEXANT.STE FEREOLE	12	4,90	76 225,00	8 152,26	8 551,68	399,42	8 152,26	0,00	27,74		371,68	CAISSE D'EPARGNE
0519280 PROGRAMME DE TRAVAUX 2005	15	3,35	122 000,00	62 966,75	10 240,30	2 109,39	8 130,91	54 835,84	533,21	1 372,65	1 576,18	CAISSE D'EPARGNE
7114482 EMPRUNT STATION	30	3,89	1 400 000,00	1 172 405,30	78 056,38	45 606,57	32 449,81	1 139 955,49	633,42	43 728,38	44 973,15	CAISSE D'EPARGNE
7544924 EMPRUNT MISE EN CONFORMITE DES CAPTAGES	15	5,05	80 000,00	57 789,08	7 502,13	2 918,35	4 583,78	53 205,30	980,89	1 783,78	1 937,46	CAISSE D'EPARGNE
TOTAUX			1 769 694,41	1 318 138,42	113 463,18	51 959,11	61 504,07	1 256 634,35	3 087,79	46 891,41	48 871,32	

Commentaires

Pour l'année 2014

Le Syndicat totalise au 1er janvier 2014, 5 emprunts à la Caisse d'Epargne

Emprunt arrivant à terme

1 emprunt de 76 225 € arrive à terme en 2015 (dernière échéance le 25 janvier 2014)
1 emprunt de 91 469 € arrive à terme en 2016 (dernière échéance le 25 décembre 2015)

Les derniers emprunts contractés

Emprunt de 80 000 € en 2008 pour dossier de mise en conformité des captages
Emprunt de 1 400 000 € en 2007 pour la nouvelle unité de traitement contracté pour 30 ans

.....

Le Syndicat est obligé de recourir à l'emprunt s'il veut continuer à pouvoir réaliser un minimum de travaux. Les recours à l'emprunt sont donc inévitables.

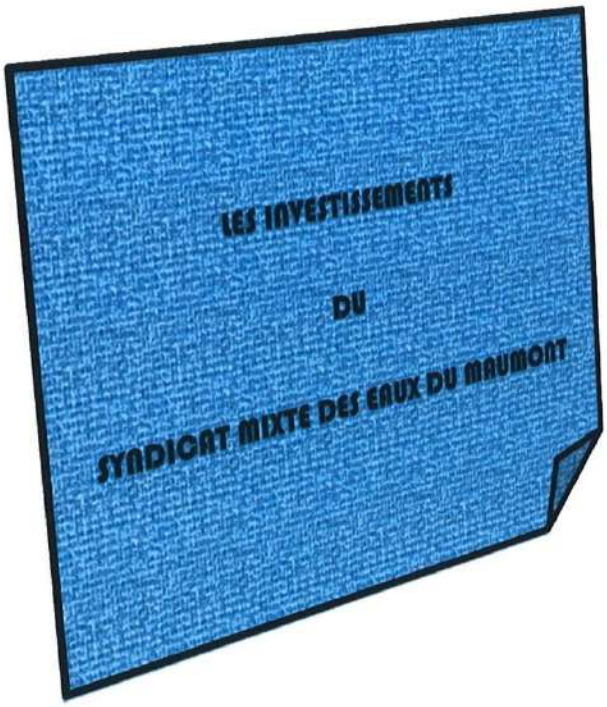
LES INVESTISSEMENTS
DU
SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT

les dépenses d'investissement budgétées et réalisées en 2014

(hors amortissements des subventions et remboursement du capital des emprunts)

DESIGNATION DU PROGRAMME	DEPENSES BUDGETEES	DEPENSES HT REALISEES
	sur chapitre 20	
frais études	33 000,00	19 543,04
création d'un site internet		1 583,33
	sur chapitre 21	
achats terrains (frais notariés, honoraires géomètres...)	84 150,00	750,00
achats matériels spécifiques exploitation	16 000,00	8 318,47
autres immobilisations corporelles	2 791,00	2 050,00
	sur chapitre 23	
réfection réservoir du Chambon	9 770,00	9 769,80
réfection réservoir de Lachamp	6 547,00	6 546,40
etanchéité du réservoir de Ste Féréole	105 000,00	54 798,26
TOTAUX	***257 258,00***	***103 359,30***

Commentaires

En ce qui concerne les achats divers de matériels budgétés en investissement, le Syndicat a acheté en 2014 :

- ***190 compteurs d'eau***
- ***2 scanners pour la gestion administrative***
- ***1 pack électroportatif***
- ***1 nettoyeur eau chaude***

En ce qui concerne les travaux, seuls les programmes relatifs à : la reprise de l'étanchéité du réservoir de Ste Féréole, la réfection des réservoirs de Lachamp à St Germain Les Vergnes et du Chambon ont été réalisés et achevés fin 2014.

IV - LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Afin de permettre les comparaisons d'une année sur l'autre, des indicateurs de performance ont été définis. Il s'agit d'indicateurs permettant de suivre les différentes composantes du service et qui, pris dans leur ensemble, offrent une vision globale de ses performances. Il s'agit d'outils de pilotage facilitant l'inscription des services dans une démarche de progrès. Pour les usagers, ils constituent des éléments d'explication du prix de l'eau.

Les indicateurs ont fait l'objet définitions standardisées, élaborées par un groupe de travail associant des experts représentatifs des acteurs de la gestion des services de l'eau : représentants des administrations publiques, des collectivités territoriales, des opérateurs publics et privés. Ces indicateurs doivent être renseignés chaque année par l'ensemble des services au sein du rapport annuel sur le prix et la qualité des services.

Les indicateurs sont de 2 types : des indicateurs descriptifs, qui permettent de caractériser le service et des indicateurs de performance qui permettent d'évaluer sa qualité et sa performance.

Les indicateurs du service de l'eau potable sont au nombre de 17, dont 3 indicateurs descriptifs. Ils couvrent tout le périmètre du service, depuis la protection des points de prélèvements jusqu'à la qualité de l'eau distribuée, en passant par la performance du service à l'usager. Ils permettent d'avoir une vision de l'ensemble du service, du captage à la distribution, de sa performance et de sa durabilité à la fois sous l'angle économique, environnemental et social. Chaque indicateur est défini par une fiche codée détaillé fournissant toutes les explications sur ses modalités de calcul et son interprétation et ses limites.

12 INDICATEURS DE PERFORMANCE

DU SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT

THEME	*TYPE*	*CODE FICHE*	*LIBELLE*	*DONNEE 2014*	*DONNEE 2013*
abonnés	indicateur descriptif	D101.0	estimation du nombre habitants desservis	7575	NEANT
abonnés	indicateur descriptif	D102.0	prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,44 €	2,40 €
qualité de l'eau	indicateur de performance	P101.1	taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées (microbiologie)	100 %	100 %
qualité de l'eau	indicateur de performance	P102.1	taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées (physico-chimiques)	100 %	100 %
qualité de l'eau	indicateur de performance	P108.3	indice d'avancement de protection de la ressource en eau	100 %	100 %
réseau	indicateur de performance	P103.2	indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	87	76
réseau	indicateur de performance	P104.3	rendement du réseau de distribution	73 %	70 %
réseau	indicateur de performance	P106.3	indice linéaire de pertes en réseau (m3/km/j)	0,89	0,92
abonnés	indicateur de performance	P155.1	taux de réclamations écrites	0 %	0 %
gestion financière	indicateur de performance	P109.0	montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	0 cts	0 cts
gestion financière	indicateur de performance	P153.2	durée d'extinction de la dette	113 ans	44 ans
gestion financière	indicateur de performance	P154.0	taux impayés sur les factures d'eau	2 %	2 %

Ce qu'il faut retenir de 2014...

Le syndicat a son LOGO

le syndicat est sur la « toile »

www.syndicat-eau-maumont.fr

Election d'un nouveau bureau au Syndicat le 15 avril 2014 suite aux élections municipales

La communauté d'agglomération de Brive se retire du Syndicat suite à la création d'un nouvel EPCI : la communauté d'agglomération du Basin de Brive CABB (11/12/2013)

Le Comité Syndical accepte la demande de réadhésion de la CABB au Syndicat (29/04/2014)

Les statuts du Syndicat sont modifiés (« .....la CABB pour les territoires de Ste Féréole et de Venarsal rejoint la composition du Syndicat... »)

Réalisation des travaux de reprise de l'étanchéité du réservoir sur tour de Ste Féréole effectués par les entreprises VIGIER TECHNI COMPOSITE et HYDRAU ELECT

La première partie de ces travaux a consisté à la réfection de l'étanchéité de la cuve de 200 m^3. C'est l'entreprise VIGIER TECHNI COMPOSITE de Thiviers en Dordogne qui a réalisé cette mission.

La deuxième partie des travaux a été confiée à l'entreprise HYDRAU ELECT de Biars-sur-Cère dans le Lot. La mission de cette entreprise a consisté à changer intégralement le réseau interne de canalisation de ce château d'eau et de créer une réserve incendie.

Ces travaux dont le coût total a été de 106 060,75 € TTC (hors MO) ont été financés par le Syndicat sans l'apport de subventions.

Remplacement d'une vanne défectueuse en diamètre 250 à Vieillechèze de ST Mexant par les agents du Syndicat le 27 Octobre 2014. Ces travaux compte tenu de l'urgence de la réparation ont été effectués dans la nuit.

AVANT REPARATION

APRES REPARATION

Remplacement par les agents du Syndicat d'une vanne à Sauvagnac commune de Ste Féréole

Réparation par les agents du Syndicat d'une canalisation acier à Goursat commune de Ste Féréole

Réfection par les agents du Syndicat d'une nourrice à compteurs à St Mexant